Le journal illustré gagne de plus en plus la faveur du public.

La Patrie

3¢

66e ANNEE | Temps probable: Beau et frais | MONTREAL, JEUDI 13 AVRIL 1944 | Le soleil se lève à 5.18 (h. s.) et se couche à 6.44 (h. s) | No 40

150,000 NAZIS ENCERCLÉS EN CRIMÉE

(LIRE EN PAGE 3)

"Les bonnes vieilles de chez nous"

Le Président Doumergue aidait à sa mère à laver la vaisselle. Dans le calme et la paix de la maison paternelle, le major Paul Triquet, à qui le roi d'Angleterre vient de décerner la Croix Victoria, tient, comme lorsqu'il était petit, l'écheveau de laine de sa vieille maman et lui raconte ses aventures sur le front d'Italie. Mme Triquet écoute d'une oreille attentive mais elle avoue que son fils l'irrite légèrement parce qu'il n'emploie jamais le pronom "JE". "C'est toujours: mes hommes, mes camarades, nos braves fantassins, etc.", dit la fière maman. Mme Triquet vit fort heureuse à Cabano, mais elle estime "que son bonheur s'est accrû de beaucoup depuis le retour du fils qu'elle affectionne."



On fera cesser le marché noir des fruits et légumes

Soixante-deux plaintes viennent d'être déposées contre cinquante-et-un marchands détaillants de Montréal, annonce Me André Demers, procureur régional de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

"Ces marchands devront répondre à des accusations d'avoir vendu des légumes frais ou en conserve à des prix plus élevés que les maxima fixés par des ordonnances de l'Administrateur des fruits et des légumes", déclare Me Demers.

"Au cours du mois dernier, plus de 100 personnes comprenant des grossistes, des détaillants et des maraichers de la région de Montréal ont été condamnées à l'amende pour des infractions semblables. Toutefois, malgré ces poursuites judicaires, il y a encore nombre de détaillants qui vendent les légumes à racines, en particulier, les oignons et les choux à des prix beaucoup plus hauts que les maxima.

"Aussi la Commission des Prix est-elle déterminée à employer des mesures énergiques afin que les prix soient respectés.

"Récemment, 112 marchands détaillants qui vendent des légumes et des fruits ont reçu un avis de se soumettre aux ordonnances de la Commission stipulant que "tout marchand doit afficher les prix et les grosseurs de certains fruits et légumes qu'il offre en vente.

"La Commission des Prix se montrera, à l'avenir, de plus en plus sévère et poursuivra, sans leur donner d'avis, tous ceux qui enfreindront les règlements prescrits par les ordonnances concernant la vente des légumes frais ou en conserve ainsi que la vente des fruits. Il y a assez longtemps que l'on fait de la publicité sur ces diverses ordonnances pour que tous les intéressés soient au courant."

MEXICO, 13. — (B.U.P.) La police de Mexico a annoncé l'arrestation de 14 personnes, parmi lesquelles un Serbe fabricant de bombes; toutes sont accusées d'avoir voulu attenter à la vie de Gamacho, de deux membres de son cabinet et de l'ex-président Callès. Ce nouvel attentat n'a rien à faire directement avec le coup de lundi dernier, mais il fut découvert au cours de l'investigation relative à cet assaut.

Elu directeur de la Banque Impériale du Canada



J.-R. TIMMINS, de Montréal

M. Timmins, est président de Hollinger Consolidated Gold Mines Limited; président de War Time Metals Corporation; Associé Sr de J. R. Timmins & Company; président de Labrador Mining and Exploration Company Limited; directeur de Pamour Porcupine Mines Ltd; président de International Bond and Share Corporation et détient le poste de directeur dans plusieurs autres compagnies.

Josef Holmann arrive à Montréal



Le pianiste Josef Hofmann, âgé d'environ 67 ans, est arrivé à Montréal pour donner un récital, vendredi soir, au S.-Denis. Il a reçu les journalistes à l'hôtel Ritz-Carlton. Très jeune d'allure, il parle toujours avec admiration de son maître le regretté Anton Rubinstein. Comme bien d'autres, il a fait la tournée des camps militaires et il dit que ce fut une expérience.

Pour secourir les étudiants français



Photo prise, hier après-midi, à la Centrale jéciste, rue Sherbrooke est, lorsque fut lancée une campagne de souscription, en anticipation d'une quête publique qui aura lieu le 21 courant, pour l'oeuvre des fonds de secours aux étudiants français, sous les auspices de la Fédération canadienne des Universités catholiques, oeuvre à laquelle participe activement la J.E.C. (Jeunesse Etudiante Catholique) de Montréal. L'objectif fixé est de $10,000. De gauche à droite, première rangée: Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal; M. Gérard Pelletier, président général de la J.E.C.; S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; le R. P. Emile Deguire, C.S.C., aumônier général de la J.E.C.; Mme Hector Perrier, présidente des Amis de l'Art et Mlle Jeanne Benoit ,présidente de la J.E.C., section féminine. Deuxième rangée, dans le même ordre: Mme Gérard Pelletier, le R. P. Réal Lebel, S.J., M. Jean Dostaler, M. l'abbé G. Devaumas, du collège Stanislas; M. Albert Lafortune; le R. P. M. Lafond, C.S.C., MM. Guy Boulixon, du collège Stanislas; Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; Maximilien Caron; Mme Pierre Dupuy; M. J.-P. Lachapelle et M. Daniel Johnson, ce dernier organisateur de la souscription. (Photo la "Patrie")

* * *

«Nos adversaires aimeraient mieux nous voir imposer la conscription»

(L'hon. Alphonse Fournier)

Parlant à un grand ralliement libéral tenu à LaSarre, hier soir, l'hon. Alphonse Fournier, ministre des travaux publics dans le cabinet de M. King, a de nouveau dénoncé la C.C.F. et le parti du Bloc Populaire, et nombre de ses déclarations ont été applaudies par l'auditoire nombreux qui remplissait le théâtre de la ville.

Du parti dirigé par "les Coldwell, les Winch et autres prophètes du même acabit", il a dit qu'il voulait faire disparaître la propriété privée et procéder, conformément aux théories socialistes, à une distribution chimérique de la richesse. "Les libéraux ne croient pas que c'est en dépossédant les Canadiens qu'on peut semer le bonheur relatif sur cette terre. Ils désirent recourir à des mesures sociales démocratiques comme celles que contenait le récent discours du trône à Ottawa, afin de relever substantiellement le niveau de vie et accentuer le bien-être des Canadiens qui possèdent le moins et qui ont besoin d'être aidés et secondés".

Sur l'organisation de l'armée, il s'est écrié: "Nous avons passé la loi de mobilisation, et nous sommes convaincus que tout Canadien, qu'il soit d'origine française ou de toute autre origine, tout Canadien digne de ce nom, a assez de coeur pour défendre le sol de son pays. Sans doute, nos adversaires aimeraient mieux nous voir imposer la conscription. Notre attitude les embête magistralement, pour dire franchement".

L'hon. Fournier fait ensuite le procès du Bloc Populaire. "Rien ne me peine plus que d'entendre des adversaires de notre race, nous attaquer et porter des accusations inspirées par certaines déclarations des nôtres responsables de la mauvaise réputation qu'on nous prête dans certaines parties des huit autres provinces. C'est fort malheureux de voir des nôtres agir de façon à donner à certains ennemis de notre groupe ethnique des occasions de nous attaquer".

Avant de reprendre son siège, l'hon. Fournier a salué en le très hon. M. King, l'élève de Sir Wilfrid Laurier, et le chef actuel du parti libéral qui sait comprendre les intérêts des Canadiens français.

Circulation interdite

Le Ministère de la Voirie désire avertir le public que la circulation lourde est interdite, à partir d'aujourd'hui sur les routes situées dans les comtés suivants: Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm, Deux-Montagnes, Terrebonne, Argenteuil, Papineau, Hull et Pontiac.

La charge totale est limitée à 40 p.c. de la charge légale d'été, sauf pour le transport des matières périssables et les déménagements urgents qui bénéficient d'une tonne additionnelle à la limite fixée.

Elu directeur de la Banque Impériale du Canada



Eliot-S. FROSST

M. Frosst est président de Charles-E. Frosst & Co., Montréal, et de Charles-E. Frosst & Co., (U.S.A.) Inc.

UNE AFFAIRE DE $50,000

M. William Burdet, né en Hollande, mais citoyen américain depuis 1931, vient de prendre une action contre la Banque de Montréal. Il réclame des valeurs évaluées à $50,000, sa propriété, déposées à la banque de Montréal. Burdet, qui habite New-York, actionne aussi la maison Hope et Compagnie, des banquiers d'Amsterdam, mais ces derniers, à cause de la guerre, ne peuvent plaider à Montréal et pour cause. La Banque de Montréal, agent à Montréal de la maison Hope, allègue qu'elle ne peut rien, le tout étant du ressort et de la discrétion du gardien des biens ennemis au pays. Ne pouvant recevoir des instructions de la Maison Hope et Compagnie, elle est dans l'impossibilité de livrer les valeurs en questions, faisant le sujet du litige, pris en délibéré par l'honorable juge O. S. Tynsdale.

Quête publique pour aider les étudiants français

Répondant à l'invitation de la Fédération canadienne des universités catholiques, la jeunesse étudiante catholique de la métropole (J.E.C.) organise, pour le 21 avril prochain, une quête publique pour venir en aide aux étudiants français affectés par la guerre.

L'objectif de cette quête sera de $10,000 et déjà le comité, que dirige M. Gérard Pelletier, président général de la J.E.C., est confiant qu'il sera atteint et même dépassé.

Au cours d'une réunion, tenue hier après-midi, à la Centrale jéciste, rue Sherbrooke, Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, grand ami de l'oeuvre, a lui-même rappelé aux membres présents qu'il avait depuis les tout premiers débuts des hostilités désiré organiser une souscription pour la France étudiante. Il en fut cependant empêché après qu'on l'eut à maintes reprises assuré qu'il était impossible de faire parvenir de l'argent aux Français demeurant en pays occupé.

"Votre geste d'aujourd'hui est éloquent et vous fait honneur", d'ajouter Son Excellence "Vous dites ainsi un chaleureux merci pour les nombreux services que pendant plus d'un siècle la France a rendus et a continué de rendre, dans la mesure du possible, au Canada français".

M. Gérard Pelletier, après avoir souhaité la bienvenue aux distingués personnages présents et remercié ses confrères de leur collaboration, expliqua brièvement que déjà, la jeunesse étudiante a inauguré un travail qui porte ses fruits. Des membres visitent en effet les divers camps de prisonniers et apportent leur réconfort aux jeunes qui s'y trouvent et attendent le moment de la libération. Il faut faire plus, cependant, et la quête décidée a pour but de recueillir les fonds nécessaires à la poursuite de ce mouvement.

M. Daniel Johnson, organisateur de la souscription dit ensuite quelques mots pour décrire la façon dont les fonds recueillis seront employés et les secours distribués aux étudiants français.

M l'abbé G. Devaumas qui à deux reprises s'évada de France occupée pour échapper à l'étreinte et au joug nazis et M. Guy Brizon, professeur de sciences au collège Stanislas, dirent aussi quelques mots.

La réunion se termina par une réception offerte dans les salles de la J.E.C. canadienne.

150,000 NAZIS ENCERCLÉS EN CRIMÉE

MOSCOU, 13. (B.U.P.) — L'armée rouge, resserrant son étreinte sur les quelque 150,000 soldats nazis qui fuient à travers la Crimée, est maintenant rendue dans les faubourgs de Simféropol, la capitale de cette péninsule, et de Féodosiya, port de mer de la côte sud. Les troupes soviétiques ne sont plus qu'à 35 milles au nord de l'importante base navale de Sébastopol.

Pendant qu'une colonne russe s'avance à travers les plaines centrales en direction de Sinféropol, une autre force, dans une poussée simultanée à travers la presqu'île de Kerch, s'approche de Féodosiya. La chute de ces deux villes est imminente. Des dépêches du front mandent que des officiers nazis abandonnent plusieurs unités allemandes et roumaines dans leur fuite vers Sébastopol. Suivant l'exemple de leurs chefs, les soldats nazis se désaisissent de leurs munitions pour monter dans des camions d'évacuation. L'aviation russe pilonne sans merci ceux qui tentent de s'échapper de leur mouvement de pince.

Entretemps, des bombardiers russes arrosent de bombes les champs pétrolifères roumains de Constanta. D'autres forces soviétiques, en Roumanie, se frayent un chemin vers Ploesti. La ville de Tiraspol, à 53 milles au nord-ouest d'Odessa, a été prise d'assaut. L'armée rouge s'est enfoncée plus profondément en direction des terrains pétrolifères roumains du nord en capturant Falticeni.

Sur le front diplomatique, on mande d'Ankara qu'une mission roumaine, dirigée par le ministre des affaires étrangères, Antonesco, le frère du premier ministre de la Roumanie, vient de quitter ce pays pour se rendre à Moscou afin de demander au gouvernement russe "une paix honorable". Il appert que

(Suite à la page 9)

Les professeurs décidés à aller jusqu'au bout!

L'Alliance des Professeurs Catholiques de Montréal tiendra ce soir une assemblée générale de tous ses membres en vue de déterminer l'échelle de salaires qu'elle exigera déso. mais de la Commission scolaire.

Au refus fait par la Commission scolaire d'augmenter les maxima, les professeurs catholiques ont répondu en demandant la reconnaissance de leur association par la Commission des relations ouvrières.

Les professeurs catholiques français et anglais feront les mêmes demandes de salaires.

Ils seront les premiers groupes à expérimenter la nouvelle loi des relations ouvrières (bills 2 et 3).

On sait que dernièrement, la Commission par un octroi du gouvernement provincial, offrait aux instituteurs des augmentations variant entre $0.57 et $0.96 par semaine. Une assemblée générale de près de 1200 membres a rejeté à l'unanimité cette offre dérisoire.

Les instituteurs ont le même salaire depuis 22 ans. Ils tiennent à leurs augmentations. Ils considèrent injuste et inutile toute proposition qui aurait pour but de les amener à l'abandon de leurs demandes.

Les professeurs demandaient $2700 comme maximum des hommes et $1700 comme maximum des dames. Ils ont actuellement $2500 pour les hommes et $1200 pour les institutrices.

Doctorats honoraires

Lors de la collation des grades le 26 mai prochain, Mgr le recteur conférera le doctorat honorifique de l'Université au colonel Paul Ranger autrefois Commandant du C.E.O.C. de l'Université de Montréal et le grade de docteur en musique honoris causa à M. Rosario Bourdon de New-York.

A cette occasion aussi le grade de docteur en chirurgie dentaire sera décerné au docteur Eudore Dubeau et au docteur Joseph Nolin.

DISTINCTION

M. le docteur Wilbrod Bonin, professeur titulaire d'histologie et d'embryologie à la Faculté de Médecine, vient d'être élu membre du collège Anatomique Brésilien de Rio-de-Janeiro.

Nouveau refus de la Finlande

On rapporte que le parlement finlandais a donné un vote de confiance au gouvernement, à l'occasion de la seconde session secrète de la journée, après que le premier ministre eut fait connaitre les décisions du Cabinet à propos des dernières propositions d'armistice de la Russie. Le vote signifie le rejet des termes de la Russie.

«L'expropriation de M. L. H. & P., une triste comédie», dit le Dr Hamel

Hier soir, à la radio, le Dr Philippe Hamel, de Québec, a donné une causerie au cours de laquelle il a parlé de la "Montreal Light Heat & Power Consolidated" et du bill 17, présenté à l'Assemblée Législative de Québec.

"Il y a onze ans, dit-il, le 30 janvier 1933, à la Salle de l'Immaculée Conception à Montréal, je divulguais à un public stupéfait, le mouillage incroyable du capital de la Montreal L. H. & Power Cons., et de ses filiales.

"Dans chacune de ces compagnies, vous trouvez une finance toujours contraire au bien commun. Il n'est pas d'entreprise qui se soit permis un mouillage de capitaux plus révoltant et des transactions plus condamnables et plus embrouillées que la Montreal L. H. & Power Cons. Il faut que nous ayons perdu tout sens de l'équité pour avoir toléré tant d'abus.

"La nationalisation reste le seul moyen de mettre ce monopole hors d'état de nuire plus longtemps à la société. Sur ce principe, nous sommes parfaitement d'accord avec le gouvernement.

"Aujourd'hui, nos ministres provinciaux parlent avec bon sens; ils prononcent contre le trust de l'électricité des discours semblables

(Suite à la page 22)

L'Emprunt au C.N.R.



M. J.-F. Pringle, de Toronto, vice-président et gérant général de la région centrale du Canadien National, a adressé la parole, hier après-midi, à quelque 150 officiers du réseau réunis à la Gare Centrale à Montréal. Ces officiers seront chargés de recueillir les souscriptions des 8,855 employés du service de l'exploitation, au VIe Emprunt de la Victoire. Ils ont eu le plaisir d'entendre, au cours de l'assemblée, deux officiers de l'Aviation Royale Canadienne et un officier de l'armée, leur raconter les péripéties de leur séjour outre-Atlantique. On voit ici, de gauche à droite, l'officier d'aviation R. Morris, de Windsor, Ont., le capitaine W.-G. Wells, M.B.E., Royale 22e de Chicoutimi; l'officier d'aviation Robert Bruyère, D.F.M., de Montréal; R.-C. Johnston, surintendant général du Canadien National à Montréal; J.-E. Pringle, H. Bezinian, du comité national des finances de guerre et W.-C. Sealy, surintendant général du service de la traction et du matériel à Toronto. (Photo C.N.R.)

M. Menjou à Montréal



"J'espère, sans le croire cependant, que la guerre finira cette année," déclarait, ce matin, M. Adolphe Menjou, acteur français du cinéma d'Hollywood, aux journalistes qui l'interviewaient à l'hôtel Mont-Royal. M. Menjou, que l'on voit ci-contre, a fait récemment une visite en Afrique du Nord. Il a exprimé sa grande admiration pour le général de Gaulle. Il a dit que ce dont souffrait le plus le soldat français, était la séparation de sa famille et des siens. Il a vanté la précision du tir des armées des Etats-Unis qui ont rasé littéralement la ville de Bizerte qu'occupaient les Allemands. Il a ajouté que le moral des troupes était excellent et qu'elles avaient confiance en la victoire.

«Pas de déclaration écrite de la Cie Bell», dit le juge

(Par MARC RENE DE COTRET)

Au début de la séance de ce matin de la Commission royale présidée par l'honorable juge Lucien Cannon, Me B.-C. Venne, représentant la compagnie de téléphone Bell, a déclaré que la Compagnie ayant été mentionnée au cours de l'enquête, il désirerait déposer une déclaration écrite devant la Commission.

Le juge lui dit qu'il n'acceptait pas cette déclaration. "Mais procédons suivant la procédure judiciaire", a-t-il dit, et je ne permettrai pas aux avocats de présenter des déclarations écrites devant ce tribunal". Votre client lui-même sera entendu en temps et lieu", a dit le juge.

Me Fauteux dit qu'il a lui-même pris les mesures nécessaires pour obtenir que le représentant attitré de la compagnie soit entendu devant ce tribunal. "Nous procédons de façon légale", a-t-il dit.

Me Venne dit alors que les échanges entre Me Fauteux et lui ont été des plus courtois et qu'il croyait qu'il s'agissait là d'une question de droit mais que vu la décision du tribunal la compagnie sera heureuse d'envoyer devant le commissaire l'autorité voulue car la Compagnie est désireuse de collaborer le plus possible avec la justice.

M. DAIGNAULT

M. J.-Paul Daignault, quartier-maître à la Sûreté provinciale, est de nouveau appelé dans le box pour continuer son témoignage.

Interrogé par Me Fauteux, c.r., avocat de la Commission, avec Me Hugh O'Donnell, c.r., M. Daignault dit que les effets saisis sont remis aux gendarmes ou détectives quand ils sont demandés et que c'est lui qui tient note de cela.

Le juge fait remarquer alors que s'il fallait qu'il vienne jurer au sujet de cette déclaration en Cour, il ne le pourrait, car ce ne serait pas légal. Il devrait avoir un papier signé de celui qui retire les objets.

UNE DÉCLARATION

Au début de la séance d'hier après-midi, M. Lawrence-W Conroy, reporter de la "Montreal Gazette" envoya la communication suivante au juge Cannon:

"Votre Seigneurie, à la suite de la déclaration que vous avez faite ce matin, voudriez-vous lire la communication qui suit ou me permettre de le faire?

"Je fais cette requête, me basant sur votre précédente déclaration à l'effet que toute personne mentionnée durant une séance de la commission aurait l'opportunité de se faire entendre. Je comprends que vous considérez l'incident clos mais pour qu'il soit dûment complété je crois que je devrais avoir une telle opportunité".

Le juge Cannon consentit alors à ce que M. Conroy lise sa déclaration que voici:

"Je nie avoir jamais fait de la critique abusive ou des commentaires injustes. Je nie avoir mal représenté les faits. En ma qualité de journaliste sérieux, je n'ai jamais eu recours à l'impertinence ou à l'insolence. Ce ne sont pas là des choses qui peuvent me caractériser. Je ne puis admettre avoir "péché", comme il a été dit ce matin. Je n'ai jamais fait preuve de zèle excessif. Je n'ai jamais été volontairement malicieux. Je désire enfin ajouter à cette déclaration mes remerciements pour la courtoisie que le commissaire royal a eue à mon égard".

L'hon. juge Cannon a repris là-dessus: "Mes remarques de ce matin peuvent être envisagées sous deux aspects. D'abord, il y avait de ces remarques qui vous visaient personnellement et je reconnais n'avoir d'aucune façon voulu dire que vous aviez été insolent et abusif. Sur ce point j'admets que, pour une bonne partie, vous avez eu raison de parler comme vous venez de le faire.

"Mes autres remarques étaient d'un caractère plutôt général. Elles étaient en somme une sorte d'avertissement aux journalistes qui pourraient mal rapporter ce qui se dit aux séances de cette commission. Lorsque j'ai parlé de commentaires injustes et de faits mal interprétés, je ne m'en prenais pas à M. Conroy personnellement mais je donnais un avertissement général à quiconque peut avoir à traiter des procédures se déroulant devant ce tribunal".

Continuant ensuite son témoignage, M. J.-P. Bircher, secrétaire de

(Suite à la page 22)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 EST, STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude. PL. 1786-1787.
Le jeudi 12 h. 15 12 h. 30

AU CERCLE UNIVERSITAIRE

«La Confédération est une agglomération de colonies anglaises cousues avec des rails»

(Me Albert Mayrand)

M. Albert Mayrand, avocat et professeur à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal, était à midi le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du Cercle universitaire. Il avait intitulé sa conférence: "Les origines ferroviaires de la Confédération". Il fut présenté par M. Bernard Couvrette, 1er vice-président du Cercle, qui présidait le déjeuner.

Après avoir parlé de l'origine du chemin de fer au Canada et de l'importance que ce moyen de locomotion prit immédiatement, M. Mayrand dit que sans transition, un projet d'une audace extraordinaire fit passer brusquement les chemins de fers canadien de l'état d'enfance à celui d'adulte: le projet visait à établir un réseau ferroviaire, en territoire britannique, susceptible d'y attirer le commerce riverain de la région des grands lacs. "Il y avait là, dit M. Mayrand, de quoi tenter les grands chevaliers de la finance".

LA POLITIQUE EN CHEMIN DE FER

"Profitons-en pour constater que les politiciens de cette époque étaient intimement liés aux organisations ferroviaires. Un auteur (G. Myers, History of Canadian wealth, Chicago 1914) nous décrit les députés et les ministres d'alors s'accordant mutuellement des chartes, des privilèges et des subsides. Quelque pures qu'aient pu être leurs intentions, il est certain que leur intérêt personnel a dû se faire sentir au moins inconsciemment dans la politique ferroviaire du pays. En 1849, la loi 12 Vict. c. 29 (statuts provinciaux du Canada) pose le principe de la nécessité de l'assistance de l'état en matière ferroviaire. Le préambule explique que "l'assistance du gouvernement est nécessaire dans les pays nouveaux et peu peuplés et dans lesquels les capitaux sont rares".

"Mais revenons au projet grandiose qui voulait faire de la vallée du St-Laurent la voie par où circulerait le commerce toujours croissant de la vallée du Mississipi et de la région des Grands Lacs avec le littoral de l'est de l'Europe.

"Comme il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a loin du prospectus au dividende rêvé. On connait les vicissitudes de la compagnie du Grand Tronc et comment le gouvernement canadien dut se porter à son secours alors qu'elle côtoyait les abîmes de la faillite en 1855, 1858 et 1862, années où le siège social de la compagnie fut transféré à Londres (Glazebrook 185). En somme, le Grand Tronc faillit à la tâche qu'il avait assumée et la circulation du commerce américain fut loin de correspondre aux formidables mises de fonds. Et c'est précisément cet insuccès qui va orienter nos chemins de fer vers une nouvelle politique d'où surgira la confédération.

"Le Grand Tronc mit alors de l'avant le projet de construction de l'Intercolonial destiné à relier les colonies maritimes au Canada pour former un réseau qu'il faudrait ensuite prolonger jusqu'à la côte du Pacifique.

LA CONFEDERATION FILLE DES CHEMINS DE FER ?

"Mais pour construire cet Intercolonial, il fallait la collaboration financière de toutes les colonies et la fédération des colonies était de nature à faciliter grandement cette collaboration. D'où le désir du Grand Tronc de créer cette fédération pour ensuite construire l'Intercolonial.

"Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que la confédération canadienne soit une organisation artificielle créée uniquement pour servir les fins d'une compagnie de chemins de fer en banqueroute. Toutes sortes de raisons économiques, militaires et politiques avaient déjà créé une ambiance favorable au projet.

"Mais tous ces facteurs importants et d'autres étaient des atouts dans la main du Grand Tronc. Ils furent joués de façon experte. Les plus clairvoyants se rendaient compte de ce qui se passait: en 1865, Antoine-Aimé Dorion affirma en Chambre que le projet de confédération était une affaire montée par le Grand Tronc pour s'assurer la construction de l'Intercolonial (Rumilly, Hist. P.Q., t.1, p. 34). Thomas Scatcherd abonda dans le même sens".

Le conférencier fait alors un historique politique des origines de la Confédération et dit comment les hommes d'état de l'époque furent amenés à accepter ce projet de fédération des colonies britanniques.

UNE VICTOIRE

"Pour le Grand Tronc c'était une victoire, Geo. Et. Cartier, procureur du Gr. Tronc, félicita en ces termes son ami Watkin président du Grand Tronc, qui venait comme lui d'être anobli par le roi: "Je vous remercie pour tous les services politiques que vous avez rendus au Canada en aidant si efficacement à mener à bonne fin le magnifique projet de la confédération". On ne peut désirer de témoignage mieux autorisé et c'est à se demander s'il n'y aurait pas lieu de reviser la liste des pères authentiques de la confédération.

TOUJOURS LE CHEMIN DE FER

"La confédération n'était alors composée que de 4 provinces. Ses cadres prévoyaient l'adhésion de plusieurs autres au pacte fédératif. Nous allons voir que les chemins de fer ont joué le même rôle prépondérant dans le développement de la confédération. Comme les racines d'un arbre s'insinuent dans les anfractuosités du roc pour atteindre la terre propice, les chemins de fer canadiens sans égards aux obstacles naturels, rejoignirent bientôt les colonies les plus reculées de l'Amérique du Nord Britannique. Des textes constitutionnels se greffèrent à celui de 1867 à mesure que le rail s'avançait à l'est et à l'ouest.

"Voyons un peu ces textes:

"D'abord, en janvier 1871, l'adresse du Conseil Législatif de la Colombie Britannique à Sa Très Gracieuse Majesté, la Reine, qui pose les conditions de l'adhésion de cette colonie à la confédération.

"Art. 11. Le gouvernement de la Puissance (du Dominion) s'engage à faire commencer simultanément, dans les deux années de la date de l'Union, la construction d'un chemin de fer du Pacifique aux Montagnes-Rocheuses, et du point qui pourra être choisi, à l'est des Montagnes-Rocheuses, jusqu'au Pacifique, pour relier la côte maritime de la Colombie Britannique au réseau des chemins de fer canadiens, et de plus à faire achever ce chemin de fer dans les dix années de la date de l'Union."

(Adresse sanctionnée par arrêté en conseil de Sa Majesté le 16 mai 1871.)

C'est l'origine de notre premier transcontinental, le Pacifique Canadien.

"La province maritime de l'Ile du Prince-Edouard elle-même n'échappe pas à cette influence et pour resserrer davantage les liens avec la province insulaire, le gouvernement d'Ottawa a chargé deux ingénieurs d'étudier la possibilité de construire un tunnel entre le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard.

En 1905, les lois établissant les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan comportaient aussi des considérations d'ordre ferroviaire mais le temps nous manque pour nous y arrêter (4-5 Ed. VII c. 3, art. 24 et c. 42, art. 24, lois sanctionnées le 20 juillet 1905).

"De tout cela nous pouvons conclure que le Canada politique d'aujourd'hui est né des transports. La Confédération canadienne est une agglomération d'anciennes colonies anglaises cousues avec des rails de chemin de fer. Et ces minces rubans d'acier tendus d'un océan à l'autre demeurent les liens les plus solides qui retiennent ensemble les neuf provinces du Canada et font un tout politique qui, d'après certains, serait une anomalie au point de vue géographique.

Je m'en voudrais d'avoir évoqué un passé que vous connaissiez tous mieux que moi, sans y chercher une morale, une pensée utile.

L'AVIATION

"Nous, Canadiens français, nous sommes peut-être trop cantonnés dans le domaine politique alors que les maîtres du domaine économique ne nous ont laissé que l'impression, l'illusion de pouvoir conduire notre propre destinée.

"Enfin, l'histoire nous enseigne que si les transports ont joué un rôle prépondérant dans l'évolution de notre pays, l'importance de leur rôle grandit dans la proportion où les moyens de transport se perfectionnent. Le chemin de fer nous a donné la confédération, mais que nous prépare l'aviation? Le chemin de fer nous a fait un pays étendu "a mari usque ad mare", l'aviation nous fera-t-elle un pays plus uni et plus puissant?

"Le Canada est à la croisée des principales routes aériennes intercontinentales. C'est le "mainstreet of the air" a-t-on écrit (Trevor Lloyd, Macleans Magazine, July 1st 1943). Si, par exemple, on consulte la carte azimutale plus véridique que celle de Mercator, on s'aperçoit que la route aérienne directe Washington-Tokio passe non pas par Hawaï, mais par l'Alberta, le nord de la Colombie-Britannique et le Yukon. Ainsi, l'avion nous découvre de nouveaux voisins.

"Mais que valent les avantages naturels si on ne les exploite pas suffisamment?

ROUTES AERIENNES

"Pour sa part, notre gouvernement vient d'annoncer sa décision d'enlever à nos chemins de fer la tutelle des routes aériennes (18 mars 1944) et il semble vouloir décliner les pressantes invitations du gouvernement anglais désireux de former un bloc impérial pour faire contrepoids à la puissance aérienne des E. U. (Britain in the Postwar Air, Fortune, Feb. 1944).

Des conférences internationales ou impériales peuvent donner l'illusion que tout se passera sans heurts. Souhaitons qu'elles servent au moins à atténuer ces heurts. Une chose est certaine, c'est que la fin des hostilités sera le signal d'une course à l'empire de l'air.

"Le Canada est-il prêt? Espérons-le."

Assemblée annuelle du club Chapleau

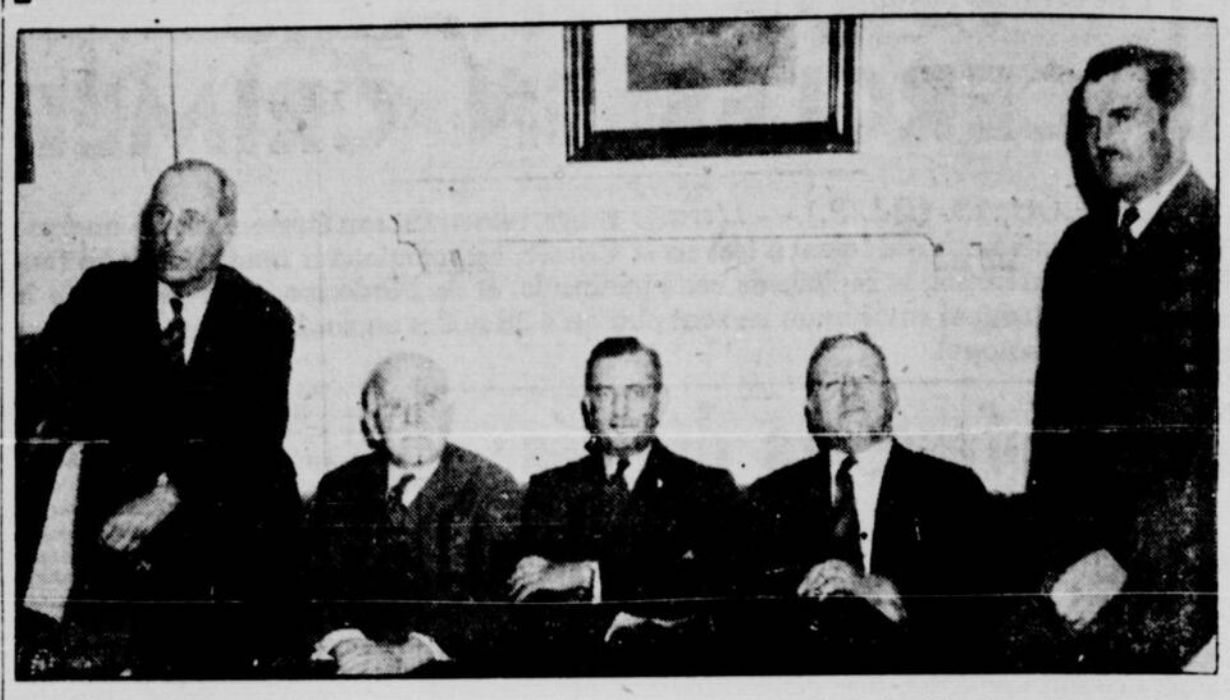


Photo prise, hier soir, à l'assemblée annuelle du club de chasse et de pêche Chapleau. De gauche à droite: MM. Cortland Pratt, l'honorable juge Séverin Létourneau, Me Gustave Adam, président réélu, M. Dave Whithall, et M. Gustave Prévost, conférencier à cette réunion. *(Photo la "Patrie").*

* * *

Messe pour les petits polonais

Le Comité polonais d'aide et de défense nationale annonce qu'un service solennel aura lieu le 16 avril à 11 heures du matin dans l'église du Sacré-Coeur, 1495 est, rue Ontario (coin Maisonneuve). La messe sera célébrée à l'intention des enfants polonais souffrant de faim et de misère sous l'occupation étrangère. L'organisateur est le chanoine J.-A. Bourassa, curé de cette paroisse. Le sermon sera prononcé par S.E. Monseigneur J. Prudhomme, évêque de Salde. Les chants seront exécutés par M. J. Sajdak, baryton polonais. Le consul général de Pologne sera présent ainsi que les organisations polonaises de Montréal avec leurs drapeaux. Les enfants polonais recevront la Sainte Communion à l'intention de leurs sœurs et frères souffrants en Pologne.

Tous les Polonais et amis de la Pologne sont invités à prendre part à cette manifestation religieuse et patriotique.

Emploi assuré

Dans un message adressé aux quelque 2,200 employés de la compagnie actuellement "quelque part en service de guerre", M. C.-F. Sise, président de Bell Telephone Company, après avoir souligné le beau geste de ceux qui ont ainsi consenti à défendre la patrie menacée, les assure d'abord qu'à leur retour ils seront tous réintégrés dans leurs fonctions respectives et jouiront de l'admiration de tous leurs camarades de travail.

Puis après avoir dit tout l'espoir qu'a la direction de la compagnie de voir bientôt la victoire couronner ces sacrifices, M. Sise résume pour le bénéfice et l'intérêt de tous le 64e rapport annuel soumis aux actionnaires à leur dernière assemblée.

C'est ainsi que l'on apprend qu'à la fin de 1943, les postes ou lignes téléphoniques en service se chiffraient à 956,000, chiffre qui, dit M. Sise, eût été largement dépassé sans la rareté des divers matériaux de téléphone employés dans les industries de guerre qui a limité les nouvelles installations durant les trois dernières années, aux établissements engagés dans la production de guerre et à d'autres services essentiels.

Les communications interurbaines ont touché le plus haut sommet de l'histoire de la Cie Bell, avec une moyenne de 98,000 par jour, contre 60,000 au début de la guerre.

En dépit de la réduction du personnel, du peu d'expérience des nouvelles recrues qu'il a fallu embaucher, l'allure et l'excellence du service ont été maintenues. Les recettes globales sont plus considérables que jamais mais les impôts n'ont jamais cependant été aussi lourds.

Le public semble se rendre compte que la Compagnie s'est admirablement acquittée de sa tâche en temps de guerre.

Me Gustave Adam, réélu président du club Chapleau

Un groupe nombreux de membres ont assisté, hier soir, à la réunion annuelle du club de chasse et de pêche Chapleau, laquelle fut précédée d'un dîner, présidé par Me Gustave Adam, c.r.

On a procédé à l'élection du bureau de direction pour l'année 1944 avec le résultat suivant: président, Me Gustave Adam, c.r.; vice-président, M. C.-G. Pratte; trésorier, M. J.-R. Hughes; secrétaire, Me Armand Poupart; directeurs: MM. G. Martin, Dr E. Rouleau, J. Hoffman, Dr G. Badeaux, W.-O. Bovard, M.-C. Lanctôt, D.-S. Whittall, Lucien Durocher.

Le président, M. Adam a invité M. Hughes à présenter le rapport financier pour l'année 1943 et les membres ont pu constater avec joie que pour la première fois, en treize ans, le club montrait un surplus des revenus sur les dépenses, ce qui lui valut sa réélection pour un deuxième terme. L'année 1943 fut active et la direction rapporte donc progrès.

On a établi ensuite les bases du programme pour l'année 1944, puis M. Gustave Prévost, directeur à l'office de biologie de l'université de Montréal et de l'établissement de pisciculture de Saint-Faustin a prononcé une causerie. M. Prévost a parlé des divers moyens d'améliorer un territoire de pêche. Il a parlé aussi de son invention, la "pêche électrique", qui est d'un excellent apport pour aider à la classification et à la sauvegarde des poissons.

L'heure avancée

OTTAWA, 13 (P.C.)—Les officiels du département des munitions ont déclaré qu'il y avait peu de possibilité d'un retour à l'heure solaire, pour la durée de la guerre. Une résolution de l'Association d'éducation de l'Ontario demande au gouvernement fédéral le retour à l'heure solaire.

M. Comeau élu par acclamation

M. C.-A. Comeau a été réélu par acclamation, hier, échevin de la cité de St-Lambert. Il représentera le quartier numéro 1.

Dans le quartier numéro 2, l'échevin sortant de charge, M. G.-L. MacFadyen, aura à faire la lutte à M. Charles Tarbuck. L'élection aura lieu lundi prochain.

Une occasion comme il ne s'en est pas présenté depuis le début de la guerre

Vente SENSATIONNELLE

chez

J. BEAUDIN LTÉE

A CES TROIS MAGASINS SEULEMENT

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont encouragés dans le passé et nous espérons qu'ils nous continueront leur patronage.

4285 rue Notre-Dame Ouest, St-Henri
2485 rue Centre, Pointe-St-Charles
2287 rue Ontario Est, près Fullum

PROFITEZ des AUBAINES EXTRAORDINAIRES

QUE NOUS OFFRONS DURANT CETTE VENTE



SOULIERS POUR HOMMES

$1.44 - $1.92 - $2.40

Formes: "blucher", bal ou "wing-tip". Empeigne de veau. Semelles: cuir ou caoutchouc. Couleurs: brun ou noir. Assortiment complet. Toutes pointures.

GRAND SPECIAL:

$1.44

SOULIERS POUR DAMES

Talon haut, cubain, militaire

Tous modèles fabriqués en 1943. Toutes couleurs. Cuir, suède, laçé, "loafer", "monk-gore". Toutes pointures.

GRAND SPECIAL
Souliers légers pour l'été.

48¢ 96¢
$1.44 $1.92

96¢

BOTTINES DE TRAVAIL

De fabrication solide. Semelles: cuir et caoutchouc. Noir seulement. Assortiment complet.

$1.44

$1.92



SOULIERS et BOTTINES de GARÇONS

$1.44 - $1.92

Tous modèles récents. Semelles cuir. Assortiment complet. Toutes pointures. Très bonne qualité. Couleurs: brun ou noir.

TRÈS SPÉCIAL **96¢**



SOULIERS

DE FILLETTES ET ENFANTS et BOTTINES pour ENFANTS

Tous les modèles laçés, avec courroie, sandales, etc. . . Couleurs: brun, noir et blanc. Grand assortiment. Toutes pointures.

SPÉCIAUX **96¢** ET **$1.44**

PANTOUFLES

POUR HOMMES, FEMMES OU ENFANTS

Toutes couleurs. Tous modèles. Toutes pointures.

SPECIAL:

38¢ - 48¢ et 96¢

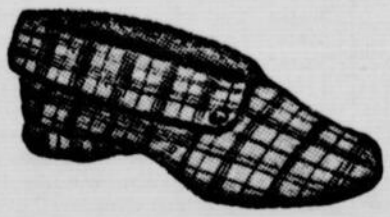
















J. BEAUDIN LTÉE

SEULS PROPRIETAIRES: F. BEAUDIN, président — H. BEAUDIN, vice-président.

4285 rue Notre-Dame Ouest, St-Henri
2485 rue Centre, Pointe-St-Charles
2287 rue Ontario Est, près Fullum



De la musique pour nos prisonniers de guerre

"L'influence de la musique rendra moins terne et plus supportable la vie dans les camps de prisonniers en terre nazie, en leur apportant une marque d'espoir, un rayon de gaîté. Voilà pourquoi, le ministère des services nationaux de guerre apprécie tant votre don généreux de disques Victor fait chaque mois aux 19 camps où sont détenus nos soldats et aviateurs en Allemagne".

Telles sont les paroles que prononçaient hier, le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des services de guerre, à l'inauguration du service mensuel d'envoi de disques à nos compatriotes prisonniers de guerre en Allemagne. Cette initiative de la compagnie Victor est faite à titre gracieux; les disques sont un don absolu de la compagnie et de ses employés. Il se renouvellera chaque mois pour chacun des 19 camps de prisonniers où se trouvent nos compatriotes.

La cérémonie a eu lieu dans la magnifique salle du studio de la R.C.A. Victor. Le président, M. F.-R. Deakins a fait la présentation du premier envoi, au général LaFlèche. Puis il a remercié le ministre et son département qui ont facilité les arrangements avec les services gouvernementaux, et rendu possible cette entreprise de la compagnie qui apportera de l'encouragement à nos gars, prisonniers de guerre des nazis. Il exprima aussi le voeu que les disques arrivent sans retard et sans accident et qu'ils apportent avec eux un rayon de soleil du pays natal, et de la gaîté à nos gars pour qui les journées là-bas sont si longues et si monotones.

LE GENERAL LAFLECHE

En acceptant ce don, le général LaFlèche a dit qu'il répondait à un besoin de nos prisonniers de guerre. Il révéla que les lettres reçues de nos prisonniers demandaient surtout des disques propres à les récréer. Il déclara que nos gars sont les mieux nourris des prisonniers de guerre, par suite de l'envoi par l'entremise de la Croix Rouge d'un colis de vivres à chaque soldat, à chaque semaine. Et les photos reçues des camps de prisonniers de guerre, indiquent qu'ils ne souffrent pas trop sous le rapport de la nourriture.

"Mais, d'ajouter le général LaFlèche, pour eux, les heures et les jours sont sans fin et chargés d'ennui. La musique, c'est le remède contre le noir ennui et le désespoir... La musique est en quelque sorte une arme et est devenue un facteur potentiel, une nouvelle source d'énergie et de vitalité... J'éprouve, cet après-midi, un grand plaisir, en acceptant ce premier envoi qui inaugure ce service mensuel régulier."

Le ministre a aussi fait l'éloge de l'effort de guerre de la compagnie qui se traduit par une production de guerre sans cesse croissante. Il a souligné l'importance de la radio qui est devenue "notre arme principale dans cette guerre", où les tanks, les avions et les bateaux sont dirigés par ces instruments de communication. Puis il a révélé que le chiffre de production de mars est le plus élevé, dans l'histoire de la compagnie.

Plainte contre le philantrope Harry F. MacLean

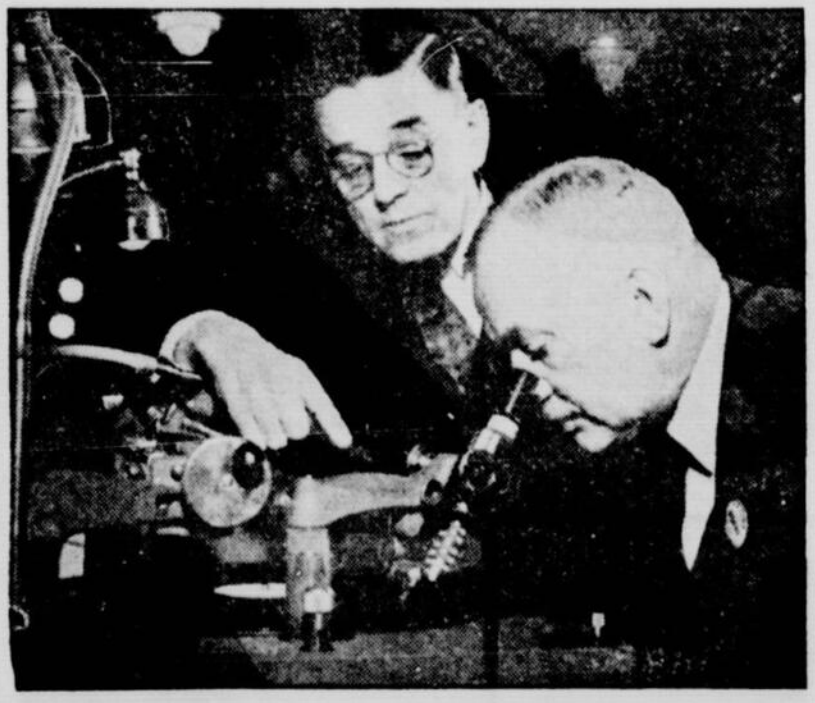
TORONTO, 13—(B.U.P.)—Un bref de poursuite demandant un état des déboursés faits par le philantrope Harry F. MacLean, ce millionnaire qui a l'habitude de donner à tout venant des liasses de dollars et dont les dernières activités de ce genre eurent lieu dans les provinces maritimes, a été déposé contre ce dernier.

La plainte est portée par M. J. A. Therrien qui se dit ex-directeur et ex-vice-président de la "Grenville Crushed Rock Company" dont MacLean est le président et le plus important actionnaire. Therrien n'a pas révélé pourquoi il a porté cette plainte.

Une pulperie qui fermerait ses portes

QUEBEC, 13. P.C.)—M. E.-M. Little, gérant général d'Anglo Canadian Paper, a déclaré aujourd'hui que la compagnie cesserait bientôt ses opérations pour quelque temps, vu le manque de bois. Ceci affecterait environ 800 employés.

Pour nos soldats prisonniers en Allemagne



Au cours d'une cérémonie tenue à Montréal, le major-général L.-R. LaFlèche, ministre des Services nationaux de guerre, recevait au nom du gouvernement canadien, le premier colis de disques destinés aux prisonniers de guerre en Allemagne. On voit ici M. L.-R. Deakins, président de RCA Victor, en train d'initier le général LaFlèche aux mystères d'un appareil d'enregistrement. Ce don sera répété chaque mois pour les 19 camps allemands où sont détenus des prisonniers de guerre canadiens.

Le maire conférencier au Club St-Laurent Kiwanis



S. H. le maire de Montréal, M. ADHEMAR RAYNAULT, était, hier midi, le conférencier invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du Club St-Laurent Kiwanis. Le maire fit un plaidoyer en faveur des classes sociales. Ci-dessus, une partie de la table d'honneur. De gauche à droite: MM. ROGER DUHAMEL, président général de la Société St-Jean-Baptiste; J.-EUGENE COURTOIS, président de la Chambre de Commerce de Montréal; J.-O. ASSELIN, président du Comité exécutif; ADHEMAR RAYNAULT, EDGARD GENEST, président du Club et le lieutenant-colonel PAUL GRENIER. (Photo la "Patrie").

* * * * * *

Au St-Laurent-Kiwanis

«Le capital humain est le plus important de tous»

(Le maire Raynault)

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal était, hier midi, l'invité d'honneur et le conférencier du Club St-Laurent-Kiwanis à son déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Ritz Carlton. Notre premier magistrat, dans un magnifique plaidoyer en faveur du capital humain, exposa les grandes lignes d'un plan de reconstruction sociale d'après-guerre.

"Enfin, on y pense," dit M. Raynault, qui avait ainsi intitulé sa causerie en faisant allusion au fait que les hommes d'état s'étaient enfin décidés à tenir compte du facteur humain dans l'élaboration des plans d'organisation de grandes entreprises.

"On a vu enfin," dit le maire, "que le soin des êtres vivants était plus important que la question de l'équilibre du budget. Des hommes d'état de premier plan, comme MM. Roosvelt et Churchill, ont sanctionné dans la Charte de l'Atlantique cette importance, dans le monde de demain, d'assurer les classes laborieuses contre les besoins de la vie et de les mettre à l'abri des grandes nécessités de la vie."

FACTEUR SPIRITUEL

M. Raynault cita alors l'opinion d'hommes d'état de tous les pays qui ont insisté sur l'importance de tenir compte du facteur spirituel dans la préparation du monde futur: "La Révolution sera morale ou ne sera pas," disait déjà Péguy, rappelle le conférencier qui cite également l'opinion analogue de Joseph Caillaux, de Baldwin, etc.

"Notre finance n'a pas fait que du mal. Seulement nos financiers ont manqué souvent de penser au bien-être général des ouvriers, pensée indispensable à tout projet de grande envergure. On s'est évertué à produire sans penser aux besoins de la consommation. Il faudra désormais qu'une institution soit soucieuse de la répercussion sociale de tous les gestes qu'elle pose. Il faut aujourd'hui viser à l'amélioration du confort universel et non au profit de quelques-uns.

LUXE ET MISERE

"Il faut prévenir les maux dont nous avons souffert pendant la crise. Il ne faut plus voir s'étaler un luxe inouï à côté de misères sans nom".

M. Raynault rappelle que pendans la crise, à Montréal, il y avait des maisons où les enfants déjeunaient chacun leur tour alors qu'il se perdait de la nourriture dans les entrepôts ou qu'on en détruisait. Il dit ensuite qu'il ne croyait pas à la méchanceté humaine, mais bien plus à l'insouciance qui fait que l'on ne pense pas, avant de poser un geste, à ses conséquences.

"C'est bien beau de donner à l'homme de bons salaires, etc., mais il faut surtout lui donner le sens de sa dignité. Il y a dans la classe ouvrière une mine de valeurs et de nombreux talents en friche qu'il faudra savoir exploiter.

ASSISTANCE

"On a distribuer largement des secours directs, mais cela n'empêchait pas les gens d'être malheureux. Il faudrait que dans une ville comme Montréal, on eut des hôpitaux pour soigner nos malades, pour abriter l'enfance souffrante.

"Ce qu'il faut, c'est la collaboration entre tous les êtres humains. Les questions sociales doivent toujours passionner nos hommes d'affaires".

Le maire avait été présenté par M. Edouard Jeannotte et remercié par M. Paul-Emile Guilbeault.

M. Edgard Genest présidait le déjeuner. Trois nouveaux membres ont été admis au sein du club. Ce sont: MM. P.-Henri Maheux, Gaston Pagé et Laurent Dubois.

Les 4 blessés étaient dans la camionnette

Quatre personnes, deux jeunes filles et deux hommes, ont été blessés plus au moins gravement, hier soir, au cours d'une collision entre un lourd fourgon du département des incendies et une camionnette de la R.C.A.F. L'accident s'est produit à l'intersection des rues Wellington et Centre, à la Pointe-St-Charles. Au moment de la collision, les pompiers répondaient à une fausse alerte qui les avait appelés à l'avertisseur No 1247, angle des rues Favard et Ste-Marguerite.

Les victimes sont: Mlle Marguerite Thibeault, 32 ans, une aviatrice dont le régiment est cantonné à St-Hubert et qui était au volant de la camionnette; Mlle Shirley Harris, 16 ans, 4617 Earnscliffe; M. John Fleming, 50 ans, 1122 boulevard Laird et M. Eric Brueter, 42 ans, 4839 rue Patricia. Tous les blessés ont été transportés à l'édifice ouest de l'hôpital Général. Personne n'est en danger. Le chauffeur Roland Lelièvre et les pompiers qui l'accompagnaient à bord du fourgon s'en sont tirés sans une égratignure.

Mort subite de M. J.-A. Lefebvre

M. J.-Arthur Lefebvre, qui fut pendant 35 ans organiste à Ste-Elizabeth du Portugal et dirigea pendant 25 ans l'Association musicale de Ste-Elizabeth, est mort subitement à l'âge de 60 ans.

Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, née Initia Martin, son fils, Jean, et sa fille, Jeanne; sa mère, Mme Vve Germain Lefebvre; ses frères: Germain, Joseph, Charles-Henri, Gustave et Georges-Emile; ses soeurs: Alphonsine (Mme Docteur Henri Perron), Victorine (Mme Vve Paul-Emile Legaré), Hermine (Mme Georges Beaulieu), ses beaux-frères, Ovide, Elphège et Joseph Martin, Dr Henri Perron et Georges Beaulieu; ses belles-soeurs: Mme Thomas Toupin (Flore), Mme Onésime Boyer (Fernande), Mme Jos. Trudeau (Armandine), Mme James Collins (Blanche), Mme Germain Lefebvre (Maria Verner), Mme Joseph Lefebvre, (Antoinette Poirier), Mme Charles-Henri Lefebvre, (Bernadette Millaire), Mme Georges Lefebvre, (Irène Dubé), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Ses funérailles auront lieu vendredi matin en l'église Ste-Elizabeth du Portugal, rue Decourcelles.



M. J.-A. LEFEBVRE

Eliminatoire du concours Rotary

Les cinq participants au dernier concours oratoire des clubs Rotary de l'est du Canada ont été choisis hier à une séance éliminatoire tenue au Victoria Hall, sous les auspices du Rotary de Westmount.

Les jeunes orateurs gagnants sont Norman Rabinovitch, Peter Riddle, d'Asbestos; Thomas Valiquette, de Québec; Richard Matthews, de Ville-Mont-Royal, et Ronald Smith.

Ils participeront au concours final le 25 avril prochain, au Rotary de Montréal, en l'hôtel Mont-Royal. Chacun parle cinq minutes sur un sujet d'intérêt général.

PHILOMÈNE

Vivent les célibataires!

Désillusion



Chronique ouvrière

OTTAWA, 13 (D.N.C.)—Le Conseil national des relations ouvrières, à l'issue de sa première séance tenue hier, a pris en délibéré la requête de 14 organisations professionnelles qui demandent d'être exclues des dispositions du nouveau code ouvrier, en ce qui à trait au contrat collectif. La cause touche de près les intérêts de quelque 25,000 professionnels, y compris des ingénieurs, chimistes, architectes et arpenteurs.

M. W. P. Dobson, de Toronto, président de l'Association des ingénieurs professionnels d'Ontario, et M. L. A. Wright, de Montréal, secrétaire-général de l'institut des ingénieurs du Canada, agissaient comme porte-paroles d'une délégation qui comparaissait devant le Conseil que préside M. le juge G. B. O'Connor.

Avant de mettre la cause à l'étude, le juge O'Connor a déclaré qu'il s'agissait dans cette requête d'établir deux points, savoir si les groupes de professionnels étaient atteints par l'ordonnance touchant le contrat collectif et, s'il en était ainsi, jusqu'à quel point le Conseil pouvait se rendre à leur désir.

Dans un mémoire collectif, les diverses associations intéressées considèrent que leur statut les place entre la catégorie des ouvriers et celle des exécutifs. Bien qu'ils ne soient pas antipathiques au contrat collectif, les professionnels sont d'avis qu'ils doivent être considérés comme groupe distinct et ne doivent pas être tenus de devenir sujets à une entente collective négociée par une union ouvrière.

Le juge O'Connor souligna qu'un membre du Conseil avait déjà suggéré que les organisations intéressées seraient peut-être favorables au fait de laisser à la majorité des professionnels, dans un établissement, le soin de décider s'ils devaient ou non accepter le code en vigueur pour cet établissement. Après s'être consultés, les délégués refusèrent d'accepter cette proposition. Il appartiendra maintenant au Conseil de prendre une décision au sujet de cette requête des professionnels.

CHANGEMENTS SUGGÉRÉS AU CONSEIL RÉGIONAL

Faisant suite à la grande assemblée publique des citoyens de Marieville, qui eut lieu en cette ville il y a quelques jours, sous le patronage du local 7 de l'United Textile Workers of Canada (C.M.-T.C.), dans le but de protester contre le mode d'opération qui régit actuellement le Conseil régional du travail du Québec, M. René Demers, organisateur général de l'U.T.W.C. qui représente des ouvriers du textile des provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick, vient de faire parvenir à l'honorable Wilfrid Hamel, ministre intérimaire provincial du travail, un mémoire suggérant des amendements et de nouveaux règlements aux opérations futures du dit Conseil régional du Québec.

Ce mémoire, divisé en cinq sections distinctes, se rapporte à la présentation de toute requête devant le Conseil régional; à l'accessibilité à l'Union de tout document échangé entre le Conseil régional et la compagnie intéressée; au mécanisme du choix des industries similaires et comparables; aux documents explicatoires regardant le choix ou le rejet de toute industrie similaire et comparable; à la représentation des parties adverses à toute audition du Conseil régional du travail; au document officiel clôturant la requête des parties concernées ainsi qu'au droit d'appel automatique du Conseil régional au Conseil national. La requête se lit comme suit :

1o. —Présentation : Dans le cas de la présentation d'une requête pour un syndicat ou une Compagnie alors que l'une des parties concernées est opposante, le Conseil régional devra établir une période définitive et obligatoire, en dedans de laquelle la partie opposante devra fournir les documents requis par le Conseil régional, copie desquels devra être fournie immédiatement à la partie requérante pour étude.

A.—Dans le cas où l'un des documents requis par le Conseil régional sera une liste des salaires payés, le dit Conseil régional devra soumettre immédiatement la liste à la partie requérante et la partie requérante aura alors le droit de soumettre, dans une période définie, un mémoire-réponse en regard de la liste, et si tel est le cas, on pourra exiger que la véridicité de la liste soit établie, avant d'être acceptée par le Conseil régional.

2o.—Industries comparables : Dans le cas où les noms d'industries similaires et comparables seraient désignés à l'attention du Conseil régional, ce dernier devra se procurer les listes de salaires payés par ces industries, pour comparaison et pièce à discussion au cours de l'audition de la requête.

A.—Dans le cas où les noms d'industries similaires et comparables ayant été désignés à l'attention du Conseil régional seraient acceptés ou rejetés par le dit Conseil régional, comme n'étant pas des industries similaires et comparables, le Conseil régional devra fournir aux deux parties intéressées les raisons qui ont milité contre l'acceptation de ce principe.

3o. — Délégués représentants : — Dans tous les cas, au moment de l'audition d'une requête, présentée par l'Union ou la Compagnie, ou les deux en même temps, devant le Conseil régional, le Conseil régional devra permettre à un certain nombre de délégués-représentants des deux parties, d'assister à l'audition de la requête, allouera une certaine période définie aux représentants des deux parties, pour présenter vocalement des objections ou des explications supplémentaires en regard de la présentation de la requête, afin d'éclairer certains détails obscurs qui pourraient influer directement sur la décision finale du dit Conseil régional.

4o — Document final: Dans le cas où une décision finale est rendue par le Conseil régional, le Conseil régional devra fournir aux deux parties concernées, un mémoire abrégé de la décision, et un exposé également abrégé des raisons qui ont milité pour ou contre l'acceptation de la requête, afin de faciliter la tâche à ceux qui voudront en appeler de la décision du tribunal.

5o — Droit d'appel automatique: Dans le cas où l'appel sera rejeté par le Conseil régional, pour des raisons similaires à la première décision, le dit Conseil régional autorisera automatiquement l'Union ou la Compagnie ou les deux en même temps, à porter l'affaire devant le Conseil national du travail, dans une période définie et sans autre procédure.

* * *

C'est samedi prochain, le 15 du courant, qu'aura lieu le deuxième bal annuel de l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames (I.L.G.W.U.), en l'honneur des membres de nos forces armées, en la salle de la Palestre Nationale, rue Cherrier. Les membres de l'Union devront payer leur entrée et ils sont invités à apporter, soit une revue, un livre, ou toutes littératures rédigées en français. Il va s'en dire que les membres de nos Forces Armées seront admis gratuitement. Les dirigeants du district militaire No 4, les chefs de l'Union précitée et les dirigeants du mouvement ouvrier ont été invités pour la circonstance. M. Bernard Shane, organisateur de l'Union à Montréal, qui nous a annoncé la venue de cette danse, nous a fait de plus remarquer que l'Union, dont les quartiers sont sis à 397 ouest, Ste-Catherine, recevra avec plaisir toutes les revues et les livres qui pourraient servir aux membres des Forces Armées. La Croix-Rouge Canadienne se chargera de faire parvenir cette littérature outre-mer ou dans les divers camps militaires au pays.

En Birmanie



Les tentatives nippones dans le but d'assiéger les plaines d'Imphal et d'avancer en direction des défenses d'Imphal par une poussée venant du sud, près de Tiddim, sont illustrées par la carte géographique ci-dessus qui démontre également en quel endroit les Alliés défendent Kohima et tentent de poursuivre les Japonais en direction de Dimapur et de la ligne ferroviaire.

500 COMMIS DE MAGASIN EN GRÈVE

CHICAGO, 13. (B.U.P.) — La fameux magasin de commandes postales du quartier Montgomery, à Chicago, est actuellement paralysé par une grève. Plus de 500 employés de ce magasin ont quitté le travail. D'après les chefs du C.I.O., les ouvriers protestent contre le refus de la compagnie de leur accorder une convention collective de travail.

EMPLOYÉS DE TRAMWAYS

Une importante réunion des employés de tramways de Montréal aura lieu ce soir, à la salle de l'Assistance publique, sous les auspices de la Fraternité canadienne des employés de tramways et sous la présidence de M. J.-Eucher Corbeil président général de la filiale du Congrès canadien du travail chez les employés de tramways de la cité de Montréal.

Les principaux orateurs de la soirée seront MM. Paul-Emile Marquette, organisateur provincial du Congrès canadien, et J.-E. McGuire, trésorier national du même organisme.

EMPLOYÉS DES HOPITAUX

L'Assemblée générale des membres de l'Association des employés d'hôpitaux de Montréal aura lieu jeudi soir prochain, le 20 avril, à 1231 est, rue DeMontigny. L'organisateur, M. E.-A. LaCaire, invite tous les membres de l'Association à prendre bonne note de cet avis.

Conseil central.—Ce soir, réunion ordinaire du Conseil Central. Tous les délégués des syndicats affiliés sont priés d'être présents.

Tenancière condamnée à six mois de prison

Les juges de la Cour du Recorder ont décidé de se montrer fort sévères envers les tenancières de maisons de désordre qui continuent de défier la loi en tenant leurs maisons ouvertes dans Montréal. Hier, une tenancière, Joan Lorraine, âgée de 35 ans, a été condamnée à six mois de prison pour avoir tenu une maison rue de Bullion.

Le raid contre cette maison, exécuté par l'escouade du sergent-détective W. Carpenter, était le troisième dans un mois et le juge imposa la prison sans option d'amende. Quatre femmes, trouvées dans la maison se sont avouées coupables et furent condamnées à $40 d'amende ou à deux mois de prison et trois hommes durent payer $10 et les frais. Les sentences furent prononcées par le recorder Léonce Plante.

Envois de viande en Angleterre

OTTAWA, 13. (D. N. C). — Au cours de ces derniers mois il a été expédié du Canada au Royaume-uni environ 30,000 000 de livres de viande de boeuf et le mouvement de la viande de tout genre vers outre-mer est devenu beaucoup plus libre. Voilà ce qu'on a appris hier à bonne source. Un porte-parole de la Commission des prix et du commerce a déclaré à ce sujet que malgré cette heureuse nouvelle on ne pouvait pas dire encore si le rationnement de la viande était suspendu définitivement. "C'est une question qui reste à l'étude", dit-il.

Un citoyen restitue $50 à la municipalité

Me Honoré Parent, C.R., directeur des services municipaux de la cité de Montréal, a reçu, ce matin, un beau billet de banque de $50, qu'un citoyen lui fait parvenir en lieu de restitution à la municipalité. Le citoyens pénitent demande que l'on annonce dans les journaux, la réception de la somme en question. M. Parent a aussitôt fait parvenir au directeur des finances, M. Lactance Roberge, le joli billet qui sera versé dans le trésor de la ville.



La Patrie

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations.
J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier
SIEGE SOCIAL, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone: LAncaster 3121—Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto, Ont. Téléphone ELgin 1016.
Etats-Unis: The Katz Ageney, New-York 500, Fifth Avenue.
Angleterre: Clougher Corporation Ltd. 25 Craven Street, Londres, W.-C. 2.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne, Canada un an	5.00
Edition quotidienne, Canada Six mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois	3.00
Edition du dimanche, Canada un an	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, un an	3.50

MONTREAL, 13 AVRIL 1944

— **Enfin, on y pense.**

* * *

Ainsi était intitulée la causerie du maire Raynault au Club Saint-Laurent-Kiwanis, hier.

* * *

Il s'agissait du facteur humain dans l'élaboration des plans d'organisation de grandes entreprises.

* * *

On a pensé enfin que le soin des êtres vivants est plus important que la question de l'équilibre des budgets. L'esprit doit primer la matière.

* * *

On pense enfin qu'il importe d'assurer les classes laborieuses contre les besoins de la vie et de les mettre à l'abri des misères évitables.

* * *

On pense enfin à tenir compte du facteur spirituel dans la préparation du monde futur. On commencera par se soucier du confort universel et l'on ne verra plus s'étaler un luxe inouï à côté de l'indigence misérable. La dignité de l'homme sera ainsi sauvegardée.

* * *

Il est indéniable, comme l'affirme monsieur Adhémar Raynault, que dans la classe ouvrière il y a une mine de valeurs et de nombreux talents en friche qu'il faudra savoir exploiter. La société y trouvera profit.

* * *

Monsieur Raynault s'est spécialisé dans l'étude de la sociologie. La multiplicité de ses contacts l'a rendu très humain et il veut sincèrement l'amélioration du sort de toutes les classes sociales. Il a compris que le superflu des unes se compose du nécessaire des autres.

* * *

Puissent tous les hommes d'Etat s'inspirer de ces idées philanthropiques qui paraissent enfin briller dans le firmament tourmenté du temps présent! Dès que les gangsters axistes auront été maîtrisés, devra sonner l'heure de l'équilibre dans les relations fraternelles entre les peuples comme entre les classes sociales. La tâche est difficile, mais le but visé n'est-il pas splendide?

La pensée de Salazar

La S. D. N. — On ne saurait considérer que Genève, organisme de sécurité collective, soit assez forte pour nous permettre de nous passer des autres moyens propres à assurer la paix. S'il nous était permis d'établir un parallèle avec le maintien de l'ordre intérieur dans les Etats, nous soulignerions ce fâcheux contraste: dans un cas, l'autorité s'arme et elle désarme les particuliers; dans l'autre ce sont les Etats qui s'arment et c'est la Société qui est désarmée.

(Salazar).

Les lettres françaises en deuil

Gabriel Hanotaux

La littérature française, particulièrement l'Histoire, perdent en M. Gabriel Hanotaux, qui vient de mourir à Paris, une figure marquante. L'oeuvre historique que laisse M. Hanotaux et à laquelle il travailla jusqu'à ces dernières années, en dépit de son grand âge, est considérable. Historien fervent de Richelieu, il ne limita cependant pas ses recherches au XVIIe siècle, car on lui doit aussi une Histoire de la France contemporaine, une Histoire illustrée de la guerre de 1914 et une Histoire de la Nation française.

Gabriel Hanotaux connut aussi une vie politique active pendant plusieurs années, aux Affaires étrangères, pendant laquelle il se consacra à cimenter l'alliance franco-russe; mais depuis plus de quarante ans il s'était confiné aux travaux d'Histoire et c'est comme homme de lettres que sa réputation lui survivra.

M. Hanotaux connaissait bien le Canada et s'était intéressé à notre pays durant son séjour au Conseil de la Société des Nations. La publication de sa correspondance avec le sénateur Raoul Dandurand, avec qui il avait entretenu des relations suivies durant nombre d'années, révélerait sans doute, à ce propos des aperçus intéressants.

Comme nombre d'autres Français illustres disparus depuis quatre ans, M. Hanotaux est mort avant d'avoir vu la libération de son pays. Ce dut être la grande tristesse de la fin de sa vie.

La formation du citoyen

Propos sur l'éducation

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le principal de l'Université McGill, M. Cyril James, réitérait cette semaine, devant la *Ontario Educational Association*, un appel qu'il a maintes fois fait entendre en faveur de l'avancement de l'instruction publique au Canada. La principale lacune qu'il trouve dans les programmes actuels consiste dans l'inaptitude de l'enseignement à éclairer la jeunesse sur les problèmes économiques, sociaux et politiques qui se posent déjà à elle et qui conditionneront l'existence des hommes de demain.

L'instruction devrait tendre à former le jeune Canadien afin qu'il soit un travailleur expérimenté, afin qu'il devienne un citoyen averti et afin qu'il sache comment employer ses loisirs, dit M. James, qui ne croit pas que le programme éducationnel canadien atteigne présentement ce triple but. Il estime qu'il faut réformer les programmes en ce qui concerne l'histoire, le civisme et les sciences sociales, si l'on veut que la jeunesse d'aujourd'hui soit en mesure de devenir demain la classe qui assurera l'avancement du Canada: "De cette manière seulement pourrons-nous faire comprendre à l'étudiant la dignité et l'importance du travail ardu tel qu'il devra le pratiquer dans le monde où il entrera après avoir subi ses examens".

M. James parlait évidemment de l'enseignement anglo-protestant, mais ses observations n'en sont pas moins dignes de notre attention. Il est évident que le cours d'étude qui, ayant meublé le cerveau de l'adolescent de connaissances fondamentales, le laisse néanmoins désemparé et inquiet au moment de son contact avec la vie et le livre sans préparation à son double rôle de travailleur et de citoyen, n'a pas pleinement atteint le but. La formation que le jeune homme a recherchée dans l'enseignement primaire supérieur et dans l'enseignement secondaire n'est pas complète si elle n'a pas éveillé son sens critique, son appréciation des valeurs et si elle ne l'a pas préparé à prendre une attitude *constructive* à l'égard de ses semblables, de la société, de la vie politique à laquelle il se trouve mêlé.

M. James voudrait que l'instruction fit des jeunes Canadiens des "citoyens du monde", capables d'envisager le rôle futur de notre pays dans le concert mondial des nations. On serait tout a fait d'accord avec le principal de McGill pour souhaiter que les Canadiens aient des vues larges, s'il n'avait pas cité comme un exemple typique de leur étroitesse d'esprit leur répugnance à accepter la doctrine impérialiste exposée par lord Halifax dans son discours de Toronto. "Comme les électeurs du Wisconsin, dit M. James (qui voit une manifestation d'isolationnisme dans l'échec de M. Willkie) nous sommes tellement occupés à revendiquer notre souveraineté et notre indépendance que nous ne voyons pas combien peu pratiques sont devenues ces conceptions".

M. James rêve-t-il vraiment d'un monde utopique où les peuples n'auraient plus souci de leur souveraineté? Lord Halifax a préconisé une union politique du commonwealth britannique dont le premier résultat serait d'étayer la souveraineté de la Grande-Bretagne en présence des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Chine, au détriment de l'indépendance des dominions. Cette doctrine s'oppose à celle d'un internationalisme basé sur la coopération de *toutes* les nations souveraines.

Il ne serait pas étonnant que M. James, à la réflexion, se rendit compte que son plaidoyer en faveur d'une instruction publique progressive s'est trouvé affaibli par la déconcertante évocation de l'élection "isolationniste" du Wisconsin et du discours impérialiste de lord Halifax.

Pour connaître la vérité

L'enquête Cannon

(par Roger DUHAMEL)

Les autorités provinciales ont décidé de tenir à Montréal une enquête, présidée par M. le juge Lucien Cannon, de la Cour supérieure, pour connaître la vérité sur les opérations de la police dans notre ville depuis 1936. Les premières séances de la Commission n'ont pas apporté de révélations sensationnelles; des chefs de service sont venus exposer le travail accompli, en fournissant au public de nombreuses statistiques qui démontrent les efforts de notre police pour assurer à notre ville un minimum de moralité. Il est encore difficile de prévoir s'il se produira quelque événement sortant de l'ordinaire et susceptible de donner aux journaux l'occasion d'afficher des manchettes aguichantes!

Il y a lieu, semble-t-il, de se rendre compte d'un fait: dans une ville comme Montréal, devenue depuis la guerre de plus en plus populeuse et cosmopolite, il est carrément impossible d'obtenir une rigidité de mœurs conventuelles. Il y aura toujours des lupanars et des maisons de jeux, comme il y aura toujours des pauvres parmi nous. Le travail immense auquel doit se livrer la police, c'est d'empêcher la prolifération abusive du vice commercialisé, sachant bien d'avance qu'il lui est matériellement impossible d'atteindre à la perfection. Ses efforts seront louables et méritoires, si elle parvient à interdire le sans-gêne et la désinvolture qu'affichent parfois, parce qu'ils se croient sûrs de l'impunité, les profiteurs de la démoralisation publique. A cet égard, il apparait que notre police mérite des éloges.

Depuis quelques années, de petites feuilles à scandales se spécialisent dans des dénonciations violentes contre les hommes publics et les autorités policières. Leurs accusations sont parfois d'une précision troublante. L'enquête devrait permettre de savoir s'il y a quelque chose de fondé dans ces articles à l'emporte-pièce ou s'il s'agit plus simplement d'un vulgaire chantage, comme nous sommes bien porté à le croire. Si les individus qui se font les redresseurs de torts et qui veulent chasser avec des fouets les vendeurs du temple sont bien informés et sincères, ils disposent d'une belle occasion pour citer au grand jour et devant un juge les horreurs qui encombrent leurs dossiers. S'il ne le font pas, ils auront donné leur mesure et nous devons espérer que les autorités prendront les moyens nécessaires pour empêcher la continuation d'une aussi odieuse campagne de diffamation.

Une enquête dans l'administration de la police est toujours excellente, parce qu'elle permet aux gardiens de la paix et aux défenseurs du bon ordre de se disculper d'accusations souvent assez vagues qui pèsent sur eux. Elle fournit aussi au public l'occasion de se renseigner sur le travail accompli en vue de poursuivre sans relâche l'épuration de notre ville.

Politique italienne

Victor-Emmanuel

Les intérêts militaires et politiques alliés en Italie bénéficieront de la décision du roi Victor-Emmanuel III de se retirer de la vie publique. Par les commentaires qu'ont faits jusqu'ici de cet événement des libéraux italiens en vue comme Benedetto Croce et le comte Carlo Sforza, on constate que le geste de Victor-Emmanuel, qui a été spontané, éclaircit l'atmosphère politique italienne et fera bénéficier immédiatement le gouvernement Badoglio de l'appoint de représentants du groupe d'opposition que la présence du roi avait tenus éloignés du présent ministère.

Il en résultera immédiatement une stabilité politique qui est indispensable en premier lieu à l'Italie libéré, dans les circonstances actuelles et sans laquelle, d'autre part, les Alliés peuvent difficilement obtenir l'exécution des conditions de l'armistice et tirer pleinement profit de la collaboration militaire de l'Italie.

Agé de soixante-quatorze ans, Victor-Emmanuel III, qui avait succédé en 1900 à son père, Humbert Ier, aura connu un très long règne, dont les vingt dernières années, cependant, virent pâlir son prestige d'homme et de souverain, qu'éclipsait la personnalité théâtrale de Mussolini. Si Victor-Emmanuel a racheté, dans toute la mesure possible, ses erreurs passées en chassant le Duce du pouvoir et en faisant rentrer l'Italie dans le camp des Nations Unies, son règne demeure néanmoins entaché par sa longue compromission avec le fascisme et ses aventures militaires, que le peuple italien expie si durement aujourd'hui.

Les correspondants de guerre américains et canadiens ont maintes fois noté dans les dépêches, depuis le début de la bataille d'Italie, les manifestations de sympathie que recevaient de la foule le roi et le prince héritier Humbert, quand ils apparaissaient en public. Ne peut-on en conclure que le peuple italien, qui a si clairement exprimé sa détestation du régime mussolinien, demeure attaché à la famille royale? Une fois la paix rétablie, la nation italienne pourra choisir librement le régime politique qui lui convient. Il ne nous appartient pas de décider pour elle, à distance, de la forme de gouvernement qu'elle devrait se donner. Nous aurions mauvaise grâce de nous scandaliser d'avance d'un verdict qui pourrait fort bien être favorable à une monarchie constitutionnelle. Dans leur zèle soi-disant démocratique, certains ne voit la régénération de l'Italie que dans la république. Laissons les Italiens choisir.

Pronostics:



Région de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: vents frais et modérés; beau et frais aujourd'hui et demain.

Région des Grands Lacs, du nord-ouest de la province, de la Baie Georgienne: beau et frais aujourd'hui et demain; vents frais et modérés.

Ephémérides historiques

Champlain part pour aller fonder Québec

LE 13 AVRIL

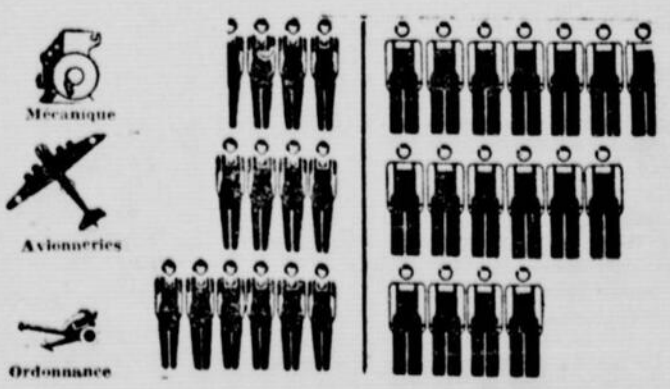
1608—Les premiers travaux de colonisation au Canada furent plutôt une entreprise privée. C'étaient les

(Suite a la page 9)

INSTRUISONS-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

Les femmes constituent un fort contingent parmi les ouvriers d'Angleterre.



Chaque symbole représente 10% de tous les ouvriers dans chaque industrie indiquée ici.

Ephémérides historiques

Champlain part pour aller fonder Québec

(Suite de la page 8)

marchands de fourrures de différents ports de mer de France qui promettaient de les entreprendre pour recevoir en retour le privilège de la traite des pelleteries.

Ainsi M. de Monts vint en Acadie où il devait trafiquer pendant dix ans. Parti du Havre le 7 avril 1604, il arriva en Acadie avec Champlain, de Poutrincourt et Louis Hébert. Il ne put réussir à satisfaire tous ses commanditaires et le monopole du commerce des fourrures lui fut retiré.

Champlain lui suggéra de tourner les yeux vers l'intérieur du Canada. Henri IV donna lui-même à de Monts un privilège d'un an. De Monts, encouragé par quelques anciens associés, reprit espoir. Le 13 avril 1608, il repartit de Honfleur avec deux navires; il en commandait un lui-même, tandis que le second était sous les ordres de Pontgravé. Ce dernier s'arrêta à Tadoussac pour faire la traite avec les Indiens qui descendaient le Saguenay. Champlain fit transborder à son navire les provisions, armes, outils et artisans avec lesquels il remonta le fleuve jusqu'à un endroit que les Sauvages appelaient "Kébec".

Avec ses 28 hommes il y débarqua le 3 juillet 1608. Son premier souci fut de se mettre à l'abri contre les indigènes en construisant une "habitation". C'était plutôt un petit fort comprenant un corps de logis à trois étages, entouré d'un fossé et flanqué de redoutes. Ce fut le premier centre de l'empire colonial américain dont Champlain avait rêvé pour la France. Ce fut aussi le foyer d'où la religion catholique devait commencer à rayonner à travers le continent.

Eugène STUCKER

150,000 NAZIS...

(Suite de la page 3)

la mission roumaine exigera la reconnaissance des droits de la Roumanie sur la Transylvanie. Cette nouvelle turque n'a pas été confirmée.

RAIDS AERIENS

LONDRES, 13. (P. C.) — Les raids préliminaires à l'invasion se font de plus en plus nombreux au-dessus de l'Europe. Des bombardiers moyens de la R.A.F. ont de nouveau traversé la Manche, de bonne heure ce matin, avec l'intention évidente de continuer leurs attaques contre les territoires occupés par l'ennemi.

A 11 h. ce matin, Radio Berlin a annoncé que des avions ennemis individuels survolaient le nord et le centre de l'Allemagne. Quinze minutes plus tard, la radio axiste révélait "qu'une puissante formation ennemie se dirigeait vers le sud-est de l'Allemagne". En même temps, des centaines de bombardiers moyens américains et alliés attaquaient la côte d'invasion Française.

Des bombardiers canadiens et britanniques ont pilonné, hier soir, la ville d'Osnabruck, 35 milles au sud-ouest de Brême. Osnabruck est une jonction ferroviaire et un centre industriel d'importance dans le nord-ouest de l'Allemagne. Deux appareils alliés sont disparus à la suite de ce raid. Le ministre de l'Air britannique révèle, aujourd'hui, dans un communiqué, que des mines ont été mouillées, au cours de ces opérations, dans les eaux ennemies.

Des aviateurs canadiens ont survolé, hier, des objectifs militaires dans le nord de la France. Des appareils du C.A.-R.C. ont servi d'escorte aux avions de la R.A.F. qui ont pilonné les voies ferroviaires de Charleroi. Aucun appareil allié n'a été descendu au cours de ces opérations.

Des raiders nazis se sont attaqués, hier soir, au sud-est de l'Angleterre, notamment à la ville de Londres. Un communiqué officiel révèle, aujourd'hui, que leurs bombes ont causé un certain nombre de pertes de vie et quelques légers dommages. C'était la première fois que des appareils ennemis survolaient la capitale anglaise depuis le 31 mars dernier. Au moins un avion nazi a été abattu.

EN ITALIE

NAPLES, 13—(P.A.)—Le front de guerre italien connaît aujourd'hui un regain d'activité. Le communiqué allié mentionne des opérations de patrouilles dans tous les secteurs de combat. Des troupes hindoues de la 8e armée ont repoussé de légères attaques ennemies en infligeant de nombreuses pertes aux Nazis. L'aviation américaine est également très active en Italie et elle a porté, hier soir, de rudes coups à l'ennemi.

Les forces allemandes dans le secteur de Garigliano, au sud-ouest de Cassino, font actuellement preuve d'un esprit plus agressif, réagissant avec beaucoup plus de vigueur aux sorties de reconnaissance alliées. Tout indique que l'ennemi regroupe ses troupes dans cette région. On croit aussi que les ingénieurs nazis mouillent de mines les eaux de la rivière Garigliano.

Des camions ennemis se dirigeant vers Cassino ont été bombardés par l'artillerie alliée à six milles de la ville. On n'a, cependant, enregistré que peu d'activité dans la ville de Cassino elle-même. Sur la tête de plage d'Anzio, au sud de Rome, la situation est assez calme bien qu'on ait noté des duels d'artillerie. Au sud-ouest de Cisterna, deux canons ennemis ont été mis hors d'usage par des obus alliés.

De nombreuses opérations de patrouilles se sont également déroulées, hier, dans le secteur de l'Adriatique. Dse soldats canadiens ont participé à ces attaques. Les Nazis ont attaqué plusieurs maisons au sud-ouest de Crocchio, six milles au sud-ouest d'Ortona.

Dans la guerre aérienne, des bombardiers lourds américains, décollant d'Italie en grand nombre, ont jeté plusieurs tonnes de bombes, hier, sur les fabriques d'avions Messerschmitt, à Wiener Neustadt, au sud de Vienne, ainsi que sur des industries similaires dans la région de Bad Voslau et de Fischamond Markt. D'autres appareils alliés ont survolé Zagreb et Split.

Des bombardiers moyens ont également attaqué des ponts de chemin de fer à Attigliano, Orvieto, Secina et Albenga tandis que d'autres avions pilonnaient des bases de ravitaillement et des convois le long de la côte est de l'Italie. Au cours de la journée d'hier, 31 appareils ennemis ont été détruits. 14 avions alliés ne sont pas revenus à leur base. Les Américains ont effectué pas moins de 2,250 envolées.

Pour la troisième fois, des avions Wellington alliés se sont attaqués, aujourd'huit, à Budapest, capitale de la Hongrie. Plusieurs tonnes de bombes ont été lancées sur des objectifs ferrovaires vitaux dans cette ville. Les résultats obtenus ont été "très bons", aviateurs alliés dans la journée ainsi que dans la soirée du 3 avril dernier.

AUX INDES

NOUVELLE-DELHI, 13. (P.C.)—Un communiqué du sud-est de l'Asie mande, aujourd'hui, que les troupes alliées ont capturé une position japonaise au pied des montagnes, dans le nord-ouest de la plaine d'Imphal, après un dur corps-à-corps.

Sur la route d'Imphal-Tiddim, au sud de Tiddim, les forces alliées continuent de combattre contre une colonne ennemie qui tente d'avancer vers le nord, en direction d'Imphal. L'activité alliée dans cette région s'est toutefois bornée à des opérations de patrouille et à des feux d'artillerie.

Au nord d'Imphal, dans le secteur de Kohima, la situation semble vouloir se clarifier quelque peu, bien qu'aucune bataille majeure ne soit encore en cours. L'infanterie américaine a chassé les Japonais d'Ohpum, dans le nord de la Birmanie, à l'est de la rivière Mogaung. De lourdes pertes ont été infligées à l'ennemi dans cette région.

Une colonne chinoise, se dirigeant vers le sud en Birmanie, a délogé les Nippons de quelques-unes de leurs positions au sud de Pumsin, à l'ouest de la vallée de Mogaung. L'armée chinoise a mis la main sur beaucoup de matériel ennemi.

Entretemps, des bombardiers alliés survolent le territoire ennemi et pilonnent sans merci les installations japonaises. De violentes explosions ont fait suite à ces raids. Les secteurs d'Arakan, de Kaladan, de Chin Hills et de la vallée de Chinwin, dans l'ouest de la Birmanie, ont été copieusement arrosés de bombes par les aviateurs alliés.

Plus au sud, des bombardiers lourds américains ont attaqué la ville de Moulmein, dans le golfe de Martaban, hier soir. D'immenses incendies ont été allumés dans les cours ferroviaires et dans les ports. La ville de Prome, port de mer situé sur la rivière Irrawaddy, 215 milles au nord-est de Moulmein, a également été bombardé au cours du même raid.

DANS LE PACIFIQUE

GRAND QUARTIER-GENERAL ALLIE DANS LE SUD-OUEST DU PACIFIQUE, 13. (B.U.P.).—L'aviation alliée continue d'être très active dans le nord, le centre et le sud du Pacifique. Un communiqué des autorités de la Marine américaine révèle, aujourd'hui, que des appareils américains ont survolé de nouveau les îles Kouriles, mardi dernier. Les positions japonaises dans les îles de Paramushiru et de Shumushu ont été fortement pilonnées. Au même moment, un bombardier allié a attaqué l'île de Matsuwa, dans le centre des Kouriles. Matsuwa n'est situé qu'à mille milles de Tokyo. Aucun autre détail n'a été fourni au sujet de ces raids dans le nord du territoire nippon.

Dans le centre du Pacifique, les îles Marshall et les Carolines ont reçu une fois de plus la visite des aviateurs alliés. Des avions alliés se sont attaqué à ces possessions japonaises par l'ouest et par le sud. Truk, Pona et l'atoll de Nomoi, situé à environ 10 milles au sud-est de Truk, ont été atteints par les bombes alliées.

D'autres bombardiers américains du sud du Pacifique ont survolé la baie de Hansa, en Nouvelle-Guinée. 210 tonnes de bombes ont été lancées sur la base ennemie. Lorsque les aviateurs alliés survolèrent cette région, ils se rendirent compte que les feux allumés le jour précédent par l'attaque combinée alliée par mer et par la voie des airs couvraient encore.

Sur terre, les troupes australiennes se sont avancées à moins d'un demi-mille de Bogadjin, 10 milles au sud de Madang. A Honolulu, l'amiral Kimmel et le général Short, les deux commandants du Pacifique lors de l'attaque sournoise des Japonais sur Pearl Harbor, au moins de décembre 1941, subissent actuellement leur procès en cour martiale. Il s'agit de déterminer les responsabilités dans l'affaire de Pear Harbor.

EN YOUGASLAVIE

Londres, 13. (B.U.P.) — Le maréchal Josip Broz (Tito) annonce, aujourd'hui, que ses forces partisanes ont capturé trois autres villes dans l'est de la Yougoslavie. Le communiqué admet, toutefois, la perte, aux mains des Nazis, de deux villes dans le sud-ouest du pays.

Pendant que les guérilleros yougoslaves occupaient Tomnica et Plavno, dans le secteur de Mkrva-Knin, 115 milles à l'est de Sarajevo, ainsi que Stolac, 60 milles plus au sud, les Allemands transportaient des chars d'assaut, des avions et de l'artillerie en Slovénie dans le but d'augmenter leurs forces dans cette région. Après trois jours de durs combats, les Nazis recapturèrent les villes de Padrovska et de Slatina, 125 milles au sud de Belgrade.



Les opérations russes dans le ud.

Le Bloc à la radio

M. Marcel Poulin fera, cette semaine, la chronique d'actualité politique pour le Bloc. On l'entendra ce soir, à 10 heures, au poste CKAC. La même causerie sera entendue à Québec, dimanche soir, à 6 h. 15.

Le conférencier de la fin de semaine sera Me René Hamel, de Shawinigan. M. Hamel parlera dimanche soir, à 7 h. 30, au poste CKAC et samedi soir, à 7 h. 15, à Québec.

Mort accidentelle

Le coroner R.-L. Duckett, après enquête devant jury, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mike Pawluk et, de fait, a exonéré le constable Edward Babson de tout blâme pour la mort du malheureux Polonais, tué par un train à la gare Centrale.

Les patrons de la 'Patrie'



PATRON No 4705. — La garde-robe d'une maîtresse de maison ne saurait être complète sans quelques jolis tabliers. L'aspect frais et coquet de ce nouveau modèle ne nous incite-t-il pas, madame, à en confectionner quelques-uns en vous servant de ce modèle. Il est pratique, confortable et seyant. Les poches en forme de coeur, les volants, la soutache de fantaisie forment une attrayante garniture. Une jolie cotonnade imprimée conviendra bien pour exécuter la version illustrée.

Le PATRON No 4705 est offert dans les tailles (14-16), moyenne (18-20), grande (40142). La petite taille requiert 1 verge de tissu de 35 pouces

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et No du patron désiré et adresser le tout à: Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

RIONS UN PEU



—A titre de voisine et de patriote, c'est le moins que je puisse faire d'ici le retour de votre mari.

Le Royaume des Femmes

Réponse à Tous

Q.—Je suis en deuil de mon père depuis trois mois. Notre mariage était décidé déjà depuis les fêtes, puis-je m'habiller en couleur et mes soeurs aussi pour la cérémonie? Pouvons-nous faire une réception? Comment maman devra-t-elle s'habiller? — QUI COMPTE SUR VOUS.

R.—On est toujours autorisé à suspendre son deuil pour un mariage. On ne se marie pas en noir non plus, même si l'on est en deuil, alors, vous et vos soeurs porterez les couleurs de votre choix pour la cérémonie et la réception qui suivra. Votre mère pourra porter une robe noir avec fleurs mauves, par exemple. Le mariage des gens en deuil se fait toujours simplement et dans l'intimité, alors, vous inviterez les plus proches parents ou amis et la réception se fera chez vous, si cela est possible, ou dans un endroit public. Il est toujours possible, même si l'on reçoit dans un hôtel ou restaurant ou autre salle publique, de se ménager un petit coin où l'intimité est sauvegardée.

Q.—J'ai été malade et plusieurs personnes ont été gentilles pour moi durant mon séjour à l'hôpital, devrais-je adresser une carte imprimée à toutes ces personnes? — CONVALESCENTE.

R.—Vos amis apprécieraient certainement un mot gentil de votre part en remerciement de leurs attentions pour vous durant votre réclusion, mais n'envoyez pas de carte imprimée. Ecrivez plutôt une toute petite lettre ou une carte qu'on appelle couramment carte de correspondance ou encore, adressez de ces cartes de fantaisie qui disent Merci de façon bien charmante.

Q.—Voulez-vous me dire quels sont les noms des compagnons de Dollard.—JE VOUS SERAIS RECONNAISSANTE.

R.—Voici les noms des compagnons de Adam Dollard Désormeaux: Alonié de Lestres, Jacques Bruffier, Nicholas Tillemont, Robert Jurée, Louis Martin, Etienne Robin dit Desforges, René Doussin, Simon Grenet, Jean Tavernier dit La Rochetière, Laurent Hébert dit LaRivière, Nicholas Josselin, Jacques Boisseau, Christophe Angier dit Desjardins, Jean Valets, Jean Lecompte et François Crusson dit Pilote.

Q.—Je ne puis avoir d'amies parce que je suis pauvre, etc., etc. MARIETTE LA[illegible]E.

R.—Vous vous fa[illegible]sses idées sur l'amitié. Il n'est point besoin d'être rich[illegible] avoir de vraies amies. Même on considère plus précieuses parce que plus désintéressées, les amitiés qui naissent dans l'infortune. Faites partie des associations de votre par[illegible] la vous donnera l'occasion de rencontrer des jeunes filles qui vous conviennent. Il y a certainement dans votre entourage de charmantes jeunes filles qui méritent votre amitié. Si vous êtes gentille vous-même, si vous quittez ces idées de pessimisme, de doute, d'intolérance, vous serez en mesure de réussir. On se doit d'être indulgent aussi, pour conserver ses amis, parce que chacun a ses défauts et il faut pardonner aux autres pour être pardonné soi-même. La perfection n'est pas de ce monde, vous le savez, et pourquoi l'exigerait-t-on des autres quand on ne la possède pas soi-même?

Q.—Qu'est-ce que cela signifie "livres de pression" dans le texte des recettes de mise en conserves? IGNORANTE MADAME.

R.—Quand il est question de livres de pression dans les recettes de mise en conserves, il s'agit de cuisson à la vapeur. Ces casseroles ont différentes échelles de pression qui varient naturellement selon les légumes et les fruits. La mise en conserve au moyen de ces casseroles est beaucoup plus rapide, mais si vous ne possédez que les moyens de stérilisation ordinaires, vous comptez par les heures la durée de cuisson et non par les livres de pression.

Hélène Prézeau

"Il faut une France forte dans une Europe libre"

"L'Europe ne se laissera jamais gouverner par une puissance étrangère et dans une Europe forte, il faudra une France forte. Nous verrons une renaissance de la France", déclarait hier Mme Anne O'Hare McCormick, journaliste de réputation mondiale, qui parlait au cours d'un déjeuner organisé par les dames du comité national des finances de guerre, à l'occasion du VIe emprunt de la Victoire. L'opinion de Mme McCormick a d'autant plus de poids qu'il y a quelques jours à peine, Mme F. Roosevelt suggérait que cet écrivain distingué, gagnante du prix Pulitzer en 1937, fasse partie de la délégation américaine à la conférence de la paix.

LE MONDE DE DEMAIN

Au cours de sa causerie, Mme McCormick donna un bref aperçu de ce que doit être le monde de demain et la participation du Canada et des Etats-Unis dans l'élaboration de l'avenir. "Le fait que nos deux contrées forment l'arsenal des nations-unies, montre bien combien le vieux monde compte sur le nouveau, dit-elle. La Russie n'aurait certes pas réalisé sa magnifique avance si nous ne l'avions pas aidée. Le nouveau monde représente plutôt un état d'esprit, continue-t-elle. Nous venons de l'Europe et nous sommes liés à l'Europe, quoique qu'on en dise. Mme McCormick continue en disant que le Canada collabore magnifiquement avec les Etats-Unis dans cette guerre. "Cette collaboration devra durer après la guerre, dit-elle, nous y serons forcés." Mme McCormick ajoute que les trois cent millons d'êtres humains, habitant l'Europe, représentent une force qui n'acceptera pas la domination d'une puissance étrangère ni celle de quatre puissances réunies.

LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS

Nous eûmes le plaisir de rencontrer Mme McCormick au cours de l'après-midi et dans une entrevue, elle développa un peu plus ce thème. "Ayant beaucoup voyagé dans ces pays d'Europe, je puis vous dire combien les peuples sont différents des gouvernants. J'adore la France, dit-elle, et le président Roosevelt l'aime également. Je puis vous assurer qu'il travaille pour la résurrection de ce pays." Nous lui disons alors combien le président Roosevelt a d'amis au Canada, "il est notre président favori", lui fait-on remarquer. Mme McCormick sourit alors et répond: "Je lui ferai certainement part de votre opinion, il en sera très heureux".

Au sujet des élections prochaines devant avoir lieu aux Etats-Unis, Mme McCormick se prononce en faveur de la réélection de M. Roosevelt, bien que l'idée d'un quatrième terme semble lui déplaire. "Mais, actuellement, il est l'homme désiré, car la guerre n'est pas terminée".

HITLER ET RIBBENTROP

Nous demandons ensuite à Mme McCormick son opinion sur certaines parsonalités internationales qu'elle a rencontrées. "Hitler n'est pas un grand homme, mais il a conquis son peuple", dit-elle. "Un jour je lui demandai quel caractère de l'histoire il admirait le plus. A ma grande stupéfaction, il répondit: "Cromwell.—"Pourquoi", dis-je.—"Parce qu'il prit son pays dans la ruine, comme moi-même et en fit une force et une puissance."

"Ribbentrop est le diplomate le plus rusé que j'aie connu, il n'inspire pas du tout la confiance", les autres dirigeants du régime allemand sont ce qu'ils sont, mais lui représente la ruse personnifiée."

"NOTRE PAYS EST UN LIEN"

Mme McCormick dit encore combien elle se plait en notre pays et ajouta qu'elle aimerait le voir entrer dans l'union des républiques panaméricaines où il servirait de lien entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Le Canada est plus près de la Russie et des îles britanniques, que les Etats-Unis, précise-t-elle, et son rôle est tout trouvé.

Au déjeuner, Mme Alex Hutchison, présidente du groupe féminin anglais du comité national des finances de guerre, pour la province de Québec, présenta la conférencière qui fut remerciée par Mme T.-B. Heeney. M. Ross Clarkson, président du comité des finances de l'île de Montréal, fit un appel pressant en aveur du VIe Emprunt de la victoire.

ARMANDE MARC.



Mme ANNE O'HARE McCORMICK, journaliste réputée, était l'hôte du Canadian Women's Press Club, hier après-midi. On voit ici, à gauche, Mme H. Murphy, présidente de la section montréalaise du C.W.P.C. et Mme McCormick. (Photo la "Patrie").

Coupons valides

BEURRE: Coupons 54, 55, 56 et 57.

CONFITURES: Coupons D-1 à 18 inclusivement.

SUCRE: Coupons 14 à 31 inclusivement.

THE-CAFE: Coupons 14 à 29 inclusivement ainsi que les coupons E-1 à 6 inclusivement.

Tricot et Broderie



E 761



PATRON No E 761.—Ces motifs exécutés à l'aiguille et au crochet forment d'attrayants appuie-bras et appuie-tête pour fauteuils. Vous pouvez les exécuter sans difficulté et ils égaieront votre vivoir.

Le patron No E 761 comprend un dessin à décalquer des motifs de broderie, les indications nécessaires pour le travail au crochet; des illustrations des points; la quantité de matériel requis.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement Nom, adresse, taille et No du patron désiré et adresser le tout à: Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

Les coupons du carnet No 4

OTTAWA, 13. (B.U.P.) — Les coupons du carnet de rationnement No 4 commencent à être valides aujourd'hui; ce sont les coupons de sucre Nos 30 et 31 de même que les coupons de confitures 17 et 18. Le 20 avril prochain, tous les coupons du nouveau carnet deviendront valides à l'exception des coupons de sucre pour la mise en conserves.

Pour les Gourmets

TIMBALES DE POISSON

2 tasses de poisson cuit, 2 tasses de mie de pain, assaisonnements, 1 oeuf battu, 1 tasse de jus de tomate, macaroni cuit.

Mélanger le poisson, le pain, les assaisonnements, et l'oeuf battu. Cuire les bâtons de macaroni à leur longueur, dans l'eau bouillante salée, puis les passer à l'eau froide. Beurrer les moules à timbales, y placer les bâtons de macaroni en les contournant à l'intérieur du moule de bas en haut, de façon à recouvrir complètement la paroi. Placer le mélange de poisson et pain dans les moules tapissés de macaroni. Recouvrir les moules et cuire au bain-marie durant 20 à 25 minutes. Démouler sur un plat chaud, et recouvrir de sauce aux tomates.

OEUFS A LA JARDINIERE

Faites durcir quelques oeufs. On compte une à deux moitiés par convive. Sectionnez en deux dans le sens de la longueur. Réservez les jaunes que vous écrasez à la fourchette avec des légumes cuits en dés, carottes, fèves, petits pois, céleri. Ajoutez du persil haché menu. Assaisonnez de poivre, sel, montarde, huile et vinaigre. Ajoutez un peu de mayonnaise. Faites une pâte onctueuse un peu ferme dont vous remplissez les cavites et moulez en forme de dôme. Entourez de cresson ou de persil et servez sur laitue.

TARTE AU SIROP D'ERABLE

1 tasse de sirop d'érable, 1 1-2 tasse de raisins, 1 citron (le jus et la râpure), 2 cuillerées à table de farine. Faites cuire entre 2 abaisses.

Autre recette:

1 tasse de sirop d'érable, 1-2 tasse d'eau, 2 oeufs (les blancs pour glacer), 2 cuillérées à table de farine. Une noix de beurre.

Cuisson dans un bain-marie (bouilloire double). Préparez et faites cuire votre pâte à l'avance, versez-y votre cossetarde. Recouvrez avec une meringue.

Neuvaine de Réparation

Dimanche, le 30 avril, ouverture de la Neuvaine Solennelle de Réparation par le R. P. Ernaçois Bérubé, s.s.s. à la Chapelle Marie-Réparatrice, 1625, boulevard Mont-Royal O.

Durant les 9 jours, les pensionnats, les institutions religieuses, les congrégations paroissiales et les mouvements d'Action Catholique sont invités à venir faire une Heure Sainte. Les pèlerinages se succéderont de 9 heures le matin à 6 heures le soir. Pour renseignements téléphoner à DO. 0776.

(Communiqué).

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Embonpoint, forte de buste:



Ne portez pas

Ne choisissez pas des garnitures de volants ni des parures de teintes plus pâles que vos toilettes.

Portez

Ayez des robes dont le corsage n'aura tout au plus qu'une garniture discrète.

MONDANITES

MONTREAL

Société d'étude et de conférences

Le dimanche 16 avril, aura lieu le thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences. On remarque parmi les personnes qui y assisteront: MM. et Mmes Honoré Parent, Marcel Pasquin, Raymond Tanghe, Claude Choquette, Edouard Clerk, Napoléon Lafleur, Georges Décarie, Jean-Pierre Charbonneau, Mmes Benoit Brouillette, Ernout, Briggs, V. Déoux, M. R. Piquette, Mlle Irène Vachon, le docteur et Mme Pierre Meunier, M. et Mme U. Lasalle, Mmes Jeanne Desjardins, A. Caron Legris, Eugène Berthiaume, M. et Mme Maurice Versailles, le commandant Weiller, le commandant Berthier, Mlle Colette Berger, M. Marcel Jouret, M. et Mme Georges Blondin, Mmes Yvonne Macé, Louise Robert, Louise Alexandre, A. Collet, L. Verner, J. Perrault, A. E. Moisan, Philippe Desforges, Mlles Louise Choquette, Bernadette Michaud, Ernestine Mercier, Julie Cléroux, Antoinette Boucher, Fabiola Poirier, Cécile Gervais, Berthe Gagnon, Justine Boucher, V. Gagnon, Mmes Léopold Joubert, J. E. Lanoie, Charles-Edouard Valiquette, Jean Gagnon, René Dufresne, Paul-Emile Maillet, Paul-Emile Piché, MM. et Mmes Charles Coderre, Alexandre Brodeur, Lambert Lamarche, Roméo Payne, Yves Archambault, Lucien Perreault, Guy Desaulniers, le docteur et Mme Philippe Payette, Mmes Alfred Forest, Ernest Archambault, Blanche Faribault, Rosario Genest, J. A. Hébert, Bernard Lacasse, MM. et Mmes A. O. Guilbault, J. A. Brière, J. N. Labelle, Ernest Léonard, Roger Pinard, Mme Daniel Johnson, Mlles Marcelle Raymond, Mimi Catudal, Fleurette Clément, Louise McNichols, Mireille Parent, Gertrude Dugal, Renée Dupuis, Germaine Guérin, Jeannette Guérin, Yvette Parent, Antoinette Légaré, Monique Roy, Jeanne St-Pierre, Marie-Jeanne Daigle, Lina Larose, Marie-Ange Besner, Mme Champoux.

Thé-causerie

Le dimanche 23 avril, à trois heures et demie, aura lieu au collège Marguerite-Bourgeoys, le troisième thé-causerie de la saison. Le congérencier et l'hôte d'honneur, M. Wallace Fowlie, a intitulé sa causerie: "Le voyou dans la poésie: Villon, Rimbaud, Apollinaire".

Assisteront à cette réunion: Mmes Paul Martel, Eustache Letellier de Saint-Just, Pineault-Léveillé, Eudore Labbé, E. Resther Vanier, Emile Vanier, Mlles Cécile McCowan, Ethel Derome, Mmes Edmond Brossard, Honoré Parent, Pierre Dupuy, Louis-Henri Gariépy, René Duguay, Mlles Marguerite Munier, Annette Doré, Mme Morris, Mlles Gabrielle Desmarais, Marguerite Desmarais, Gabrielle Sawyer, Marguerite Lemieux, Mmes Jos. Allard, Roméo Patenaude, Mlle Elisabeth Lamothe, Mmes Yves Tessier, Lavigne, Emile Benoist, Eugène Achard, Auguste Riopelle, Mlle Léa Grenier, Mme Emile Sarrasin, Mlle Juliette Chabot, Mme Paul Boucher, W. R. Flemming, Treffié Boulanger, Roger Brossard, Guy Desaulniers, Mlle Rita Viger, Mme Jos. Millet, Mlles J.-B. Olivier, Laurette Weil-Brenner, Jeanne Quintal, Georgette Cartier, Mmes Constant Gendreau, Paul Goyette, J. Chasles, Rina Lasnier, Mme P. Delongchamps, Mlle Cécile Hone, Mme Jacques Rousseau, Mlles Stenna Jacques, Lucille Guinard, Jeanne Cypiot, Marie-Jeanne Lareau, Mme Jean Michaud, Mlles Cécile Labrèche, Françoise Vanasse, Mme J.-P. Poulin, Mlle Yvonne Laplante, Mme Paul Trudel, Mlles Lucille et Solange Dumas, Thérèse Rousseau, Jeanne Lapointe, Mme Jos. Saine, Mlle Camille Dubuc, Mme Laurent Julien, Mlles Liliane Savage, Jeanne Beauvais, Gertrude Coderre, Madeleine Leclaire, Mme François Desjardins, Rolland Matthieu, Isabelle Bergeron, Mmes Roger Goriépy, Robert Côté, Mlles Madeleine Roy, Estelle Trépanier, Mme D. Johnson, Mlles Germaine Pepin, Cécile Harris, Lydia Landry, Marguerite Brosseau, Pascale et Monique HHone, Jacqueline Dubois, Fleurette Emond, Marie-Paule Charest, Benjamine Lyrmount, Ghislaine Dubois, Marguerite Derome, Luce Bernardin, Jeanne Gignac, Madeleine Lamoureux, Mignonne Legault, Claire Gérin-Lajoie, Emélie Bourbonnière, Manon Deland, Pierrette Del Vecchio, Liliane Kugel, Adrienne Mathieu, Hermine Marchand, Isabelle Paradis, Colombe Pelletier, Lucille Toupin, Lucille Gérin-Lajoie, Marguerite Mercure, Renée Blanchard, Françoise Maillet, Huguette Masse, Monique Choinière, Réjane Laberge, Suzanne Gratton, Jeanne-d'Arc Lefebvre, Thérèse de Larochelle et Maude Whittaker.

Lacoste-Hémond

Au mariage de Mlle Marcelle Hémond, fille de M. et de Mme Adélard Hémond, de Verdun, avec M. Roger Lacoste, fils de M. et de Mme Paul Lacoste, d'Outremont, qui sera béni samedi matin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, par le lieutenant d'aviation Richard Hémond, frère de la mariée. M. André Robitaille, le Dr Jean Martin, M. Benoit-Georges Hémond, frère de la mariée et M. Marc Lacoste, frère du marié, placeront les invités. Il y aura réception au Club Canadien, à l'issue de la cérémonie.

Fiançailles

M. Israël Jetté, de Montréal, annonce les fiançailles de sa fille, Marie-Antoinette, à M. Laval Boudreault, aussi de Montréal, fils de M. et de Mme Odilon Boudreault, de Québec. Le mariage sera célébré dans la plus stricte intimité, le samedi 6 mai, en l'église St-Vincent-Ferrier. La réception, après la cérémonie, aura lieu à l'hôtel Pennsylvanie.

On annonce les fiançailles de Mlle Janine Lesage, fille du Dr et de Mme Zénon Lesage, à M. Gérald Rousseau, fils de M. et de Mme J.-E. Rousseau.

On annonce les fiançailles de Mlle Pauline Allard, fills de M. et de Mme Arthur Allard, à M. Jean-J. Coutlée, fils de M. et de Mme Georges Coutlée, de Montréal.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Hortense Bessette, fils de M. et de Mme Arthur Bessette, de Montréal, avec l'aviateur-chef Guy Desnoyers, fils de M. Alex. Desnoyers, décédé, et de Mme Desnoyers, de Montréal, et petit-fils de l'hon. juge M. C. Desnoyers, décédé. La cérémonie aura lieu le samedi 15 avril, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église de l'Immaculée-Conception.

M. et Mme Charles-Henri Huot, de Notre-Dame-de-Grâce, annoncent le mariage de leur fille, Marie-Marthe, avec M. Robert Elie, de Westmount. La bénédiction nuptaile leur sera donnée en la chapele Saint-Victor de l'église Notre-Dame-de-Grâce, le samedi 22 avril, à 9 h. 30, par M. l'abbé Jules-Henri Huot, frère de la mariée. Pas de faire-part.

M. et Mme Oscar Morand annoncent le mariage de leur fille, Irène, avec le sergent Gérard Sabran, fils de M. Gaston Sabran, décédé, et de Mme Sabran, d'Ahuntsic. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 6 mai à huit heures, en l'église Notre-Dame des Neiges.

Presseau-Rocheleau

Ces jours derniers, à neuf heures et demie, en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, M. l'abbé L'Archevêque bénissait le mariage de Mlle Florence Presseau, fille de M. et de Mme J.-B. Presseau, de Montréal, avec M. Joseph Rocheleau, de Montréal, fils de M. L.-P. Rocheleau, de Varennes, et de Mme Rocheleau, décédée. Le choeur était décoré de fleurs printanières et pendant la masse, un programme de chant fut exécuté. M. Presseau accompagnait sa fille et M. Rocheleau était le témoin de son fils.

La mariée portait une robe de jersey blanc avec voile de tulle illusion; elle tenait un livre d'heures orné de girofliées blanches et de pois de senteur. Son seul bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Mme Lucien Malouin, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe de style identique à celle de la mariée en crêpe rose cendré, une petite toque de fleurs de même teinte et un bouquet de roses roses.

MM. Lucien Malouin et Paul Lamoureux, beaux-frères de la mariée, et M. Fernand Brais plaçaient les invités.

Mme Presseau, mère de la mariée, portait une robe de chiffon noir, un chapeau de paille Saturne et une touffe de roses et de pois de senteur à l'épaule.

Après la cérémonie, il y eut réception dans le salon vert du Victoria Hall où la table était décorée de narcisses et de tulipes. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage. Mme Rocheleau portait alors une robe de jersey imprimé, un manteau de lainage rouge avec col de renard beige, un chapeau et des accessoires marine.



Son Altesse Royale, la princesse Alice, comtesse d'Athlone, présidait hier l'assemblée annuelle du Women's Canadian Club, à l'hôtel Windsor. Sur cette photo prise avant la réunion, on remarque, de gauche à droite, Mme Joseph Edouard Perrault, présidente sortant de charge; S.A.R. la princesse Alice et Mme A.-T. Henderson, nouvelle présidente du Women's Canadian Club.
Photo la "Patrie"

Bienfaisance

Le mardi 18 avril, à 8 heures du soir, à la salle de l'Ecole Ignace Bourget, 1214 rue de la Montagne, aura lieu une partie de cartes mixte au profit des premiers communiants. Les anciennes et autres sont cordialement invitées à encourager cette oeuvre par leur présence. Pour renseignements, s'adresser à: Mlle Yolande Gingras, présidente de l'Amicale, 615 rue Villeray, DO. 6029 ou à Mlle Mariette Poupart ,secrétaire, 2251 rue Hood, AM. 3218.

De passage

Mlles Françoise et Georgette LaFerté ainsi que M. Guy LaFerté, de Drummondville, ont passé les fêtes de Pâques à Québec, chez l'honorable et Mme Hector LaFerté.

M. et Mme Roger DeSerres ont passé la dernière fin de semaine au Seigniory Club.

Sont attendus à Montréal, en fin de semaine, pour le mariage Lacoste-Hémond: M. Albert Kelsey, Mme L. Duchesnay, de New-York, Mme Charles Frémont, Mme A.-M. Tessier, de Québec, M. André Forget, d'Addington, Virginie, Mlle Claire Garneau, d'Arthabaska, M. et Mme Georges Roy, de La Tuque, M. et Mme F. Nobert, des Trois-Rivières, le lieutenant-colonel et Mme René Landry ainsi que Mlle Claire Valin, d'Ottawa, M. et Mme I. Salois, de Sherbrooke, M. et Mme Paul Marquis, de Toronto.

Mme Olivar Asselin et Mme Félix Gauthier sont rentrées en ville, après un séjour de quatre mois à Daytona Beach, Floride.

M. et Mme J.-A. Blondeau ont passé la dernière fin de semaine au Seigniory Club.

Le docteur et Mme Gérard Gagné et leur fille, Nicole, sont retournés à Hull, après avoir passé les fêtes de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Lachance, de Québec.

M. et Mme Omer DeSerres ont fait un court séjour au Seigniory Club, ces jours derniers.

Réceptions

Ces jours derniers, des amies se réunissaient pour fêter Mlle Mariette Brunet. Les invitées étaient: Mlles Patricia Gill, Pauline Primeau, Alberte Lagacé, Françoise Saint-Denis, Adrienne Mitchell, Gisèle Legault, Irène Legault, Gisèle Brunet, Valère Aumais, Clémence Daoust, Nini Legault, Elisabeth Labrosse, Laure Legault, Thérèse Bélair, Mariette Labelle et Claire-Anna Legault.

Ces jours derniers, M. et Mme Wilfrid Boulanger recevaient en l'honneur de leur fils, Gilles. Parmi les invités, on remarquait: Mlles Clairette Boulanger, Fernande Brisson, Pauline Migneault, Denise Bienvenue, Denise Pelland, Gisèle Lapierre, Yolande Berthiaume, Madeleine Dagenais, Thérèse Valiquette, Lucille Emond, Micheline Fontaine, MM. Gilles Boulanger, Roger Bienvenue, Réal Latreille, André Martin, Gilles Dubuc, Andre Cloutier, Lionel Roy, Claude Boucher, Guy Faille et Maurice Prénoveau.

Chez les Sourdes-Muettes

Hier après-midi, avait lieu la partie de cartes annuelle de l'Institution des Sourdes-Muettes. En dépit de la température, cette fête de bienfaisance remporta, comme toujours, un magnifique succès. Près de douze cents personnes y assistaient. Vers cinq heures, le thé fut servi. A la table d'honneur, on remarquait aux côtés de la présidente d'honneur, Mme Adélard Godbout: Mmes Henri Groulx, Adhémar Raynault, G. Caron, T. Jodoin, Albert Dupuis, Georges Doyon, Ernest Marcoux, J. Corbeil, Mlle Gabrielle Lavallée, Mmes A. Thibodeau, Maurice Cormier, Lucien Giguère, O. DeGuise, J. B. Lefebvre, Deligny l'Abbé, A. S. Lavallée, E. Tétreault, G.-D. Vanier, Francis Fauteux, J.-H. Prince, Mlle Cholette, Mmes Pierre Roland, Roméo Desjardins, Roger Brassard, Faribeault, R. Dastous, Jos. Clément, Mlle H. Fabien.

QUEBEC

Le président et les directeurs du Club Kinsmen ont reçu au Club de Réforme, ces jours derniers, en l'honneur de M. Roméo Jobin, à l'issue du concert qu'il a donné au Palais Montcalm.

Le docteur et Mme Antoine Pettigrew sont de retour de Montréal.

M. et Mme Edouard Taschereau étaient de passage à Ottawa, ces jours derniers, à l'occasion du mariage de leur nièce, Mlle Norma Taschereau, avec l'officier d'aviation Henri Carré.

—«(÷)»—



Mlle Yvette Chartier, fille de M. et de Mme Joseph Chartier, et M. Marcel Routhier, fils de M. et Mme Ernest Routhier, dont le mariage sera célébré le samedi 6 mai, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'Immaculée-Conception.
(La Photographie La Rose).

-«(÷)»-

* * *

S.A.R. la princesse Alice parle du travail social

Le Women's Canadian Club avait l'honneur de recevoir S.A.R. la princesse Alice hier après-midi. Son Altesse avait accepté de présider l'assemblée annuelle, elle adressa la parole parlant tout spécialement du magnifique travail social fait en Angleterre par Octavia Hill, à l'époque victorieuse. Son Altesse Royale cita cette courageuse femme en exemple et la compara à Florence Nightingale.

"Octavia Hill réalisa que beaucoup de maladies sont dues à des mauvaises conditions de logement. Elle fit preuve de beaucoup de détermination et partit en guerre contre l'insalubrité des logis dans les quartiers pauvres de Londres. Après avoir intéressé de ses amis à cette question elle commença à faire construire des logements modèles. John Ruskin l'y aida. Avant de mourir cette femme avait fait construire des logis salubres pour 3,000 familles. De plus elle avait aidé à l'élaboration d'un plan de construction de logis ouvriers et s'était intéressée à former des ouvrières sociales. Ses projets furent adoptés par d'autres pays dans la suite.

Mme J.-E. Perrault, présidente sortant de charge présenta Son Altesse Royale. Mme Arthur-T. Henderson fut élue présidente pour la prochaine année, Mme Mostyn Lewis et Mme Paul Bélque vice-présidentes, Mme Quentin C.-D. Bovey, secrétaire honoraire, Mme Alton Goldbloom, trésorière honoraire. Mlle Willa Black, Mme Ross Clarkson, Mme Philip-E. Durnford, Mme J.-Cecil McDougall, Mme Frank-L. Packard, Mme A.-E. D. Tremain font partie du comité exécutif.

Le premier ministre doit intervenir pour calmer une véritable tempête d'injures à la session d'hier soir

Le député J.-Emile Dubreuil en vient aux prises avec le chef de l'opposition, M. Maurice Duplessis. — Le chef de l'opposition fait accepter un projet de loi par la Chambre.

QUEBEC, 13. (Par Jos LaVergne, correspondant parlementaire de la "Patrie"). — Toute la séance d'hier après-midi, à l'assemblée législative, fut consacrée à l'étude d'une motion de l'hon. Maurice Duplessis, laquelle fut finalement adoptée à l'unanimité de la Chambre. Par cette motion, M. Duplessis s'opposait avec vigueur à la loi passée, au cours de l'été dernier, à Ottawa, afin de retarder jusqu'à une année après la guerre actuelle la redistribution des comtés au point de vue életcoral.

A ce sujet, M. René Chaloult appuya en tous points le discours de M. Duplessis. Et ce n'est pas tout, M. Chaloult souleva même une tempête, qui à la fin faillit prendre une tournure tragique entre M. Chaloult et l'hon. Hector Perrier. Ce dernier ne fut pas tendre pour M. Chaloult, comme on pourra le constater par le compte rendu. Evidemment, les liens sont maintenant complètement rompus entre les libéraux et M. Chaloult. Par contre, l'Union Nationale ne fait plus figure noise à M. Chaloult.

MM. Duplessis et Chaloult maintenant se regardent sans se faire mauvais oeil. Il se passe évidemment quelque chose quelque part.

Au cours de la séance du soir, trois discours furent prononcés et ils le furent tous sur le budget.

Au cours d'une discussion entre M. Duplessis et M. Dubreuil, ce dernier est allé tellement loin que même le premier ministre dut suggérer à l'orateur de le rappeler à d'ordre. Et après la séance, l'on pouvait voir et entendre des députés ministériels faire des reproches à M. Dubreuil pour le ton de son discours. M. Dubreuil avait fait allusion à des "aliénés mentaux..."

Les trois discours prononcés, hier soir, sur le budget, le furent par MM. Dubreuil, M. J.-D. Bégin, U. N., Dorchester et le Dr Wilfrid Robidoux, libéral, Richelieu-Verchères. C'est M. Antonio Barrette, U. N., Joliette, qui ajourna le débat.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

On commença par l'étude d'une motion de l'hon. Maurice Duplessis, à propos de la représentation fédérale.

M. Duplessis: "Dans cette affaire, il s'agit d'élire à Ottawa des députés selon la proportion de la population de la province de Québec. S'il faut 40,000 personnes dans Québec pour élire un député, ceci devrait se produire dans les autres provinces.

"Nous sommes ici chez-nous dans Québec, par droit de conquête et de droits. La province de Québec ne demande pas de faveur. Nous voulons tout simplement le respect de nos droits. Il ne faut pas que le triomphe de nos droits au point de vue démocratique au delà des mers soit fait à notre propre détriment.

"Aucun gouvernement avant le gouvernement actuel, à Ottawa, n'a osé commettre un tel acte.

"Le gouvernement fédéral a fait volte-face. Il a remis la redistribution des comtés à après la guerre.

"On se bat et on nous fait battre pour la démocratie et ici on ne s'occupe pas des droits démocratiques.

"Selon M. King, le projet de loi pour la redistribution des comtés fédéraux constituait une question de détail. Et il a dit cela dans un document officiel. On ne peut, n'en déplaise à M. King, amender le pacte confédératif sans consulter toutes les provinces.

"Jamais un chef politique fédéral n'est allé aussi loin au point de vue de centralisation."

M. RENE CHALOULT

M. Chaloult: "Je me demande si M. King ne se prépare pas à refuser de nouveaux droits aux Canadiens français, après son projet de loi pour la redistribution des comtés.

"Evidemment à Ottawa on craint la montée des Canadiens français au pays. Mais si l'on nous craint tant que cela que les Anglais fassent donc des enfants!

"Depuis 1925, j'ai toujours travaillé contre M. King et je dois dire que depuis 1939 aucun gouvernement n'a fait pire que le gouvernement King contre les Canadiens français.

M. Perrier: "Nous sommes ici à Québec les fidèles dépositaires de la parole de sir Wilfrid Laurier. Nous sommes évidemment au point de vue juridique, en présence d'un pacte confédératif. Nous prêchons en cette Chambre tous les principes des véritables chefs libéraux..."

M. Chaloult: "De M. King..."

M. Perrier: "Notre constitution ne peut être amendée sans le consentement de toutes les autres provinces. Ssur ce point je suis d'accord absolument avec le chef de l'opposition.

"Mais, il ne faut pas oublier que nous sommes ici au Canada une minorité. Il ne faut pas soulever de fanatisme racial. Ottawa a passé un bill pour retarder la redistribution des comtés à après la guerre et ce, pour éviter des écueils.

"M. Chaloult est un député un peu obscur. Il n'est pas démocrate et non plus un anti-démocrate. Il se tient dans le "no man's land"."

UN "SUIVEUX"

M. Chaloult: "J'ai simplement dit que les régimes se valaient. Tout dépend des hommes qui les mènent."

M. Perrier: "Moi, je suis profondément démocrate. Il ne faut pas mettre une province en péril avec de simples paroles. Il y a deux ans M. Chaloult a fait un grand discours au Palais Montcalm. Est-ce qu'à ce moment-là son chef était le chanoine Groulx?"

M. Chaloult: "Le chanoine Groulx n'est pas mon chef, mais mon maître."

M. Perrier. "Le chef de M. Chaloult est-il M. Maxime Raymond, ou M. Edouard Lacroix ou M. André Laurendeau?"

M. Chaloult: "Demandez-leur à ces gens ce sont vos amis. J'en ai soupé du servilisme ministériel."

M. Perrier: "Mais vous en avez profité pour vous faire élire. M. Chaloult, vous ne pouvez renier votre passé. Vous n'avez peut-être pas été un serviliste, mais un "suiveux"."

M. Chaloult: "Je sais me battre et je n'ai pas peur du ministre, mais j'exige mon droit de réplique."

M. Perrier: "Je veux tout simplement relever les excès de fanatisme."

M. Duplessis: "En réplique le gouvernement actuel aurait dû s'opposer à la loi fédérale empêchant la redistribution des comtés fédéraux.

SEANCE DU SOIR

La Chambre adopte d'abord très rapidement deux bills privés de peu d'importance et passe ensuite au débat sur le budget. M. J.-Emile Dubreuil, député de Jeanne Mance, a la parole.

M. Dubreuil parle de la taxe de vente à Montréal. Il prétend que tous les amis du chef de l'opposition, dans le conseil de ville, étaient en faveur de cette taxe. "Le premier, dit-il, qui a proposé cette taxe fut son ami, M. Auger, plus tard ministre de la colonisation."

Le député de Jeanne Mance déclare que le chef de l'Opposition avait promis d'abolir la taxe de vente et M. Duplessis nie énergiquement. Devant 90,000 personnes au stade, en 1936, dit le chef de l'Opposition, j'ai déclaré que j'étais contre la taxe de vente et que je donnerais à la cité de Montréal l'autorisation de la supprimer.

M. Dubreuil insiste sur sa déclaration, mais l'Orateur lui demande d'accepter la parole du chef de l'Opposition.

Le député de Jeanne Mance parle ensuite du chômage à Montréal et prétend qu'il n'a cessé d'augmenter, après l'arrivée au pouvoir de M. Duplessis et en dépit de la pluie de contrats de toutes sortes, accordés aux amis de l'Union Nationale.

M. Dubreuil et M. Duplessis en viennent ensuite à échanger des propos non parlementaires. Les protestations arrivent de la gauche et de la droite et les points d'ordre se succèdent. Le président de la Chambre intervient avec fermeté. Le premier ministre regrette l'incident et déclare que le député de Jeanne Mance et le chef de l'Opposition ont tous deux fait des déclarations déplacées. L'hon. M. Dumaine les force à retirer leurs paroles.

En terminant, M. Dubreuil fait l'éloge du premier ministre.

M. J.-D. BEGIN

Le premier ministre et le trésorier provincial se sont évertués à répéter, pendant des années, des affirmations inexactes afin d'essayer de créer une légende au sujet de l'administration financière de l'Union Nationale, a déclaré M. Jos. Bégin (Union Nationale, Dorchester), au cours du débat sur le budget. Mais, ajouta-t-il, tous les gens sérieux savent qu'il n'y a qu'un document officiel qui doive être pris en considération, quand il s'agit de déterminer un fait de cette nature, ce sont les Comptes Publics.

M. Bégin produisit les volumes des Comptes Publics pour les cinq dernières années, soulignant qu'ils établissent hors de tout doute que l'augmentation de la dette, pendant le règne du gouvernement de l'Union Nationale, fut de 97 millions de dollars, dont 35 millions allèrent au crédit agricole et 51 millions pour régler les "pitons" de l'administration précédente. Citant des déclarations de M. Adélard Godbout pendant la campagne électorale de 1939, le député de Dorchester montra que les chiffres indiqués alors étaient bien loin de ceux que le trésorier provincial actuel a présentés, sous sa propre signature.

L'orateur ajoute que le gouvernement actuel a, par contre augmenté la dette de plus de 70 millions, bien qu'il ait imposé des taxes pour une moyenne annuelle de trente millions de dollars.

M. Bégin rappela diverses déclarations du premier ministre Godbout pour conclure que celui-ci, par ses déclarations inopportunes, contribua à convaincre les administrateurs d'Ottawa, que l'imposition de la conscription ne serait pas si mal reçue.

M. WILFRID ROBIDOUX

L'orateur suivant fut le député de Richelieu-Verchères, le Dr Wilfrid Robidoux.

"En cette Chambre, on abuse peut-être de la liberté de parole, en louangeant ou critiquant, dit-il. Mais c'est toujours le parti libéral qui a sauvé la province de Québec.

"Il ne faut pas oublier chez-nous l'agriculture, la colonisation et l'instruction publique. C'est là la politique du gouvernement actuel. Le peuple ne doit pas oublier un parti qui l'a bien servi. Et le meilleur homme pour les cultivateurs, c'est encore l'hon. Godbout.

"C'est toujours le gouvernement libéral qui se penche sur les besoins du peuple. Le gouvernement actuel n'est pas un commerçant et ce n'est pas comme commerçant qu'il va prendre possession de la Montreal Light, Heat and Power.

"Dans quelques années, il faudra prévoir les querelles intestines en ce pays. Mais à ce sujet, il n'y a rien à craindre avec nos cultivateprs.

"Il faut augmenter le salaire de nos instituteurs. Je sais que le gouvernement actuel va y voir".

Après le discours de M. Robidoux, la Chambre s'ajourna à 3 heures, cet après-midi.

Sur le "Beaver"



Le sergent E.-C. BOUILLON, de Rimouski, Québec, qui était ingénieur en second à bord du "Beaver", lorsque ce navire se rendit en Islande, au plus fort de l'hiver, pour y ravitailler une escadrille canadienne.

(Photo du CARC)

«Les gouvernants devront marcher avec les proprios»

"L'heure est grave pour le propriétaire et à moins que des mesures radicales ne soient mises à exécution pour le tirer d'embarras, le sort que l'avenir lui réserve aura une répercussion désastreuse", a déclaré M. J. Lamothe, organisateur des Propriétaires Unis Inc., au cours d'une causerie sous les auspices de cette association, hier soir.

"Il nous appartiens, nous, propriétaires", a dit M. Lamothe, "qui sommes écrasés sous le fardeau de trop lourds impôts de toutes sortes, d'empêcher et de prévenir la répétition des décrets arbitraires du passé. Ces décrets nous ont empêchés d'obtenir une augmentation raisonnable de nos loyers. Il nous appartient d'agir maintenant et en toute vitesse avant que nos dirigeants ne nous conduisent à la faillite complète de nos valeurs immobilières".

Convaincu que les Propriétaires Unis Inc. verraient à mettre fin à ces abus et à ces injustices, M. Lamothe a ajouté que le propriétaire ne doit pas mendier ce qu'on lui doit, mais bien réclamer justice. Depuis trop longtemps l'on considère le propriétaire comme une source intarissable d'impôts.

M. Lamothe a ajouté qu'il était fini le temps où certains gouvernants veulent agir en dictateurs au lieu d'être les défenseurs de ceux qui détiennent de la propriété. M. Lamothe a déclaré que les Propriétaires Unis, Inc., ne failliront pas à la tâche, et que les officiers de cette nouvelle association avaient la ferme intention de revendiquer les droits de ceux qui, depuis toujours, versent et versent à chaque année la taxe foncière qui permet à la municipalité de maintenir ses divers services municipaux.

En terminant, M. Lamothe a expliqué les divers avantages des Propriétaires Unis, Inc., et a souligné que dans peu de temps, ce nouvel organisme qui a son bureau central à 930 est, avenue Mont-Royal, ouvrira des succursales dans toutes les parties de la ville.

CHRONIQUE MILITAIRE

OTTAWA. 13. (P. C.) — Le gouverneur général, lord Athlone, a présenté aux majors-généraux P.-E. Leclerc, L.-F. Page et A. E. Potts, des décorations qui leur avaient été décernés en juin dernier, à l'occasion de l'anniversaire du roi.

Les majors-généraux Leclerc et Potts ont reçu l'insigne de commandeur de la section militaire de l'Ordre de l'Empire Britannique et le major-général Page celui de compagnon de la section militaire de l'Ordre du Bain.

Le major-général Leclerc est actuellement commandant à Terre-Neuve. Le major-général Page, ancien commandant des forces britanniques en Islande, est maintenant en charge de la région de l'Atlantique, tandis que le major-général Potts, ancien commandant de la 6e division, dirigea l'expédition contre le Spitzberg, en 1941.

* * *

STE-ROSE. 13. — Le conseil municipal de Ste-Rose, a adopté une résolution proposée par l'échevin W. Cloutier et secondée par l'échevin A. Dagenais, stipulant que "Ce conseil a appris avec joie et un certain orgueil l'élévation de M. Globensky-Edouard Leprohon au grade de lieutenant-colonel dans les forces armées du Canada". L'officier promu est le fils du lieutenant-colonel E. Leprohon, qui a élu domicile à Ste-Rose, après avoir servi dans l'armée canadienne lors de la dernière guerre (1914-18).

* * *

HALIFAX, 13. (P. C.) — Le navire-hôpital "Lady Nelson" est arrivé à Halifax transportant environ cinq cents blessés canadiens, la plupart ayant combattu dans la zone de la Méditerrannée. Il se trouvait aussi à bord un certain nombre d'aviateurs et soldats revenus d'Angleterre.

Parmi les retour du front, on remarque, le sergent Jerry Charlebois, d'Ottawa; le soldat Jack Davies, de Chatham; le soldat Léo Breton, de Montréal; le caporal Lionel Whitter, de Magog; le soldat Charles McCutcheon, de Chambly-Canton; le soldat Murray McCullum, de Gaspé.

* * *

Une danse pour les membres (hommes et femmes) des forces armées canadiennes aura lieu samedi prochain, à 8 h. p. m., à la Palestre Nationale, rue Cherrier, sous les auspices de l'International Ladies Garment Workers' Union of Montreal.

* * *

On vient d'annoncer, au centre d'instruction du Corps d'Ordonnance royal canadien, de Barriefield, Ont., la promotion de trois soldats montréalais: le capiral C. C. Mathewski, 6601, rue Briand, nommé lance-sergent; le caporal J. Aber, 3787, avenue Vendôme, promu sergent intérimaire et le lance-caporal R.-J.-R. Robert, 2257, rue Delorimier, caporal intérimaire.

* * *

LONDRES, 13. (P. C.) — Le sergent Abelardo Rodriguez, 22 ans, fils d'un ancien président du Mexique, manque à l'appel après un raid accompli par une escadrille de la 8e Armée aérienne des Etats-Unis sur Aschersleben, en Alemagne.

Dauphin du barreau

QUEBEC, 13.—(Par Joseph LaVergne). — Me Fernand Choquette, membre en vue du Barreau de Québec et député de Montmagny à la législature provinciale, sera candidat au poste de Dauphin du Barreau, lors des élections du 1er mai prochain. L'adversaire probable de Me Choquette serait Me Frédéric Dorion, C.R., député de Charlevoix-Saguenay aux Communes. Le bâtonnier actuel du Barreau de Québec est Me André Taschereau, C.R., à qui succèdera en mai prochain le dauphin actuel, Me Richard Alleyn.

LE SURHOMME

Etonnement du Surhomme

Salut



Par un vote de 6 à 14, les conseillers législatifs ont approuvé le projet d'hydro

Seul l'hon. M. Martin, chez les conseillers reconnus comme libéraux, vote avec les oppositionnistes, contre le projet du gouvernement.

QUEBEC, 13. (Par Jos LaVergne).—Le Conseil Législatif, hier après-midi et hier soir, a discuté le bill étatisant la Montreal Light Heat and Power. Tard hier soir, le bill de l'expropriation de la "Montreal Light Heat and Power" fut adopté en deuxième lecture par un vote de 14 à 6. L'hon. Médéric Martin vota avec les conseillers législatifs oppositionnistes, soit ceux représentant l'opinion de l'Union Nationale.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'hon. M. Alphonse Raymond a repris le débat, hier après-midi, sur la deuxième lecture du Bill établissant la Commission hydroélectrique de Québec. "Nous sommes, dit-il, appelés à choisir entre l'entreprise privée et l'entreprise publique, dans un domaine où les erreurs peuvent avoir une grande importance sur le bien-être des citoyens."

L'hon. M. Raymond examine d'abord la question opportunité de la mesure soumise. "La compagnie que le gouvernement veut exproprier ne s'est pas, je dois l'avouer, dit-il, suffisamment associée au bien-être social de la population de qui elle a retiré des profits plus que normaux, mais le gouvernement avait à sa disposition les moyens nécessaires d'empêcher de telles entreprises de commettre des abus et il doit, de ce côté, porter sa part de responsabilité.

"Le principe de la nationalisation est dangereux et la Commission Lapointe a d'ailleurs rejeté ce principe en 1935 pour la province de Québec. On connait le résultat de quelques-unes de nos entreprises étatisées et l'on sait que l'administration par l'Etat a toujours donné un service inférieur à celui de l'entreprise privée. Il donne comme exemple la main-mise sur le commerce des liqueurs qui n'a pas donné les résultats promis.

"Il y a présentement deux grandes questions qui se posent, dit encore l'hon. M. Raymond. Premièrement, apporter notre appui à l'effort de guerre, afin de terminer le plus tôt possible le massacre humain et la destruction de la propriété; deuxièmement, préparer sérieusement la période d'après-guerre. Aussi n'est-il pas prudent ni pratique de faire un changement économique de cette importance actuellement. La population de Montréal est évidemment contre ce projet. A-t-elle tort, elle qui est satisfaite du service? Et la même question revient toujours: Où est donc l'autonomie de Montréal? Evidemment ce mouvement a pris naissance dans les luttes politiques à base de démagogie".

L'hon. M. Raymond croit, en outre, que la mesure du gouvernement est de nature à nuire à la réputation de la province de Québec. Si l'on spolie le capital dans cette province, le capital ira se réfugier ailleurs.

L'HON. M. DuTREMBLAY

"Comme l'a dit si éloquemment l'hon. représentant de Delorimier, dit M. DuTremblay, la mesure que l'on soumet à notre attention est d'une très grande importance. En effet, dit l'hon. M. DuTremblay, elle peut être la cause de la libération économique, commerciale et sociale des Canadiens du Québec.

"Depuis 40 ans nous entendons le peuple manifester, de différentes façons, contre ce qu'on appelle les monopoles. On payait l'électricité trop cher. C'est dire que le peuple espérait depuis longtemps le bill rémédiateur que l'on propose aujourd'hui au Parlement."

Le conseiller de la division de Sorel explique que cinq autres provinces canadiennes ont créé des commissions hydroélectriques et que partout, on a trouvé des hommes compétents, honnêtes et sincères pour les administrer. Il explique que le gouvernement devra acquérir deux compagnies de production électrique, la Montreal Light, Heat and Power Consolidated et la Beauharnois Power. L'électricité sera vendue au prix coûtant.

"On a prétendu que le geste du gouvernement était immoral, que l'Etat s'appropriait des propriétés privées. Je veux répondre à ces affirmations. A vrai dire, la province ne fait que reprendre quelque chose qui lui a toujours appartenu. Les privilèges consentis à la Montreal Light Heat en 1901 n'étaient pas éternels. Cette compagnie a depuis, fait beaucoup d'argent. Les trois-quarts des anciens actionnaires ont reçu $150 pour chaque action de $100. En plus, ils ont obtenu 18 actions de cette compagnie alors que le capital se trouvait complètement remboursé et qu'ils retiraient de ce chef $27 de dividendes par année sur ces actions.

"L'hon. leader du gouvernement a déclaré ce matin qu'ils avaient le droit de le faire. Peut-être. Mais dans le rapport de la Commission Lapointe, que l'on invoquait tout à l'heure, on leur donnait un avertissement. On disait que les compagnies d'électricité sont celles d'un service public, et non exclusivement privé, sinon cela conduirait à la régie d'Etat.

"Ailleurs, depuis 1934, l'échelle des taux domestiques n'a pas changé en dépit des profits considérables réalisés par le compagnie".

M. DuTremblay rappelle que la création d'une hydro provinciale n'est pas un projet nouveau. Le parti libéral et les autres partis politiques avaient inscrit cette mesure à leur programme. Il cite l'exemple de l'Ontario où on a dépensé $23,000,000 pour l'électrification durale, où le cultivateur paye 2.5 cents le kilowatt-heure alors que dans Québec le tarif est de 5.4 cents.

UN BIENFAIT

"Il me semble, ajouta-t-il, que ce projet de loi devrait être adopté unanimement par le parlement. Il apportera la richesse à la province de Québec. Une des raisons qui ont tenu notre province en arrière était celle du coût élevé de l'électricité. Grâce au coût de l'électricité, on attirera les compagnies et les ouvriers, qui manquaient d'ouvrage et en auront davantage et les cultivateurs qui n'avaient pas les marchés suffisants pour la vente de leurs produits en verront d'autres s'ouvrir. Le peuple ne veut pas que l'on continue à payer un tribut à certaines compagnies. Il veut avoir de l'électricité à meilleur compte. Voilà pourquoi, à mon sens, cette loi est un bienfait".

Le conseiller de la division de Sorel ajoute que le capital de la compagnie suivant sa charte de 1901 était de un million de dollars. La valeur de la compagnie aujourd'hui suivant ses livres, est de $235,000,000 moins $62,000,000 de dépréciation. Il dit encore que, selon le projet de loi, les actionnaires recevront une compensation juste et honnête. Le gouvernement ne veut pas payer pour l'achalandage.

HON. J.-L. BARIBEAU

L'hon. M. Baribeau ne croit pas que la seule expropriation de la M. L. H. & P. Co. suffise à assurer la prédominance économique des nôtres dans le Québec.

"Quels sont ceux qui dans le passé ont donné un blanc-seing aux compagnies d'électricité comme la M. L. H. & P. et quels sont ceux qui ont permis à ces compagnies tout ce qu'on leur reproche aujourd'hui? Ces compagnies sont les filles du gouvernement actuel. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas usé des moyens dont il disposait pour mettre ces trusts à la raison? Elles se sont développées sous son oeil paternel et avec son consentement et si la M. L. H. a commis tant de scandales, a pressuré le peuple et exploité la population, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas plutôt usé de ses pouvoirs pour la contrôler?

"Le gouvernement a le droit et le devoir de mettre les trusts à la raison; et il ne l'a pas fait. Ce projet de loi que nous étudions, nous arrive dans une circonstance assez curieuse. Voici plus de deux ans que le gouvernement s'est fait autoriser à exproprier la Beauharnois. depuis, rien ne s'est fait et aujourd'hui, voilà que l'on met la main non seulement sur la Beauharnois mais sur la M. L. H. & P."

L'hon. M. Baribeau dit ensuite quelques mots en faveur des bienfaits rendus par les compagnies. Il réprouve cete tactique de traiter de mots qu'il ne veut pas répéter les administrateurs des grandes compagnies.

L'HON. GORDON HYDE

Le conseiller de la division Victoria se dit surpris de voir que l'opposition s'objecte au bill d'étatisation. En principe, il est contre la régie d'Etat.

"Je suis d'avis, dit-il, que les actionnaires de la compagnie doivent recevoir une juste compensation pour le capital investi dans l'entreprise. Nous devons admettre que la Montreal Light, Heat and Power a aidé grandement à faire du district de Montréal le grand centre métropolitain du pays. Si la compagnie a fait de grands profits, elle a aussi assumé de gros risques. Je crois donc que les propriétaires des biens qui seront expropriés devraient recevoir le prix de la valeur réelle de l'entreprise, cette valeur devant être déterminée par les lois générales d'expropriation de cette province."

L'HON. RAOUL GROTHE

L'honorable Raoul Grothé a déclaré qu'il n'admettrait pas que le gouvernement dépossédât des honnêtes gens qui ont investi des capitaux non pas dans un but d'exploitation du public, mais à des fins admises et légitimes.

"La Montreal Light, Heat and Power Consolidated, dit-il, a toujours opéré sous la protection des lois de la province de Québec. Je connais le premier ministre de cette province, je le connais personnellement et j'ai confiance en lui.

L'HON. PIERRE BERTRAND

"Je me demande quelle importance peut avoir aujourd'hui l'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, dit l'honorable Pierre Bertrand. Cette compagnie n'existe pas d'hier. Elle opère dans cette province depuis des années sous les yeux du gouvernement.

"Le gouvernement est prêt aujourd'hui à dépenser une couple de cent millions de dollars pour une entreprise hasardeuse. Pendant la crise, le gouvernement ne trouvait pas un sou pour soulager les chômeurs."

L'HON. VICTOR MARCHAND

L'hon. Victor Marchand déclare que pour étendre le projet d'étatisation de l'électricité à toute la province, il faudrait envisager des frais d'au moins $500,000,000. M. Marchand ne voit pas pourquoi on dérangerait le système actuel dont les contribuables sont satisfaits.

L'HON. L.-A. GIROUX

L'honorable L.-A. Giroux (U.N.), représentant de la division de Wellington, estime que le bill manifeste un mépris des lois de la province et des tribunaux qui les appliquent.

M. Giroux estime que la loi ne réaliserait pas les fins vers lesquelles elle est destinée. On songe, dit-il, à taxer l'hydro de la province d'Ontario et il cite des déclarations à ce sujet. A quoi servirait-il d'avoir étatiser l'électricité dans cette province si le gouvernement fédéral maintien sa taxation.

SEANCE DU SOIR

L'hon. Médéric Martin qui avait ajourné le débat à 6 heures fut le premier à parler à l'ouverture de la séance du soir.

Le représentant de la division d'Alma est contre le projet d'étatisation de la Montreal Light Heat et Power et il annonce qu'il proposera un amendement demandant de soumettre la question au peuple par voie de referendum ou encore de renvoyer le bill à six mois. Il déclare que les gouvernements "ne sont pas faits pour faire du commerce", qu'on ne doit pas mettre d'entrave à l'ambition ni à l'initiative privée.

Il affirme que le coût de l'expropriation ne sera pas de 150 millions, comme on l'a dit, mais de 400 à 500 millions. "On va prêter de l'argent aux cultivateurs pour installer des fils, dit-il, et pas 5 pour cent ne remettra cet argent. On invoquera la politique pour ne pas payer. Je regrette de ne pas m'accorder avec mes collègues sur cette mesure, mais le peuple est contre cette affaire-là et nous sommes ici pour représenter les intérêts du peuple".

L'HON. THERIAULT

Nous discutons présentement une question des plus importantes, dit l'hon. M. Thériault. Depuis de nombreuses années, on a travaillé à la municipalisation de l'électricité. Tout le monde était en faveur. Aujourd'hui le gouvernement présente un bill en faveur de l'étatisation, et on présente des objections. Pourtant le gouvernement ne fait que confirmer que les municipalisateurs avaient raison.

L'HON. FRANK CONNORS

Le conseiller de Mille-Iles appuie le bill de toute la force de son éloquence. Il se dit heureux de voter pour cette mesure qui marque un grand pas dans la vie économique de la province.

"On peut se demander pourquoi, dit-il, le gouvernement de Québec applique cette politique à ce moment-ci. Les raisons sont simples et claires: il a d'abord pensé au bien général de la province en la mettant en mesure d'entrer favo-

(Suite à la page 21)

Conférence-concert



Ce soir, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'école Notre-Dame-de-Grâce, notre camarade, M. Roger Duhamel (ci-dessus), avocat, journaliste, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, donnera une conférence intitulée: "Ne chantons pas trop tôt victoire". L'artiste invité sera M. Jean Belland, violoncelliste, professeur au Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec. Mlle Thérèse Blaquière sera au piano d'accompagnement. Pour informations, appeler: WAlnut 4856.

CHLP

250 Watts — La Patrie — 1490 Kilocycles

Le poste français que le monde écoute

CHLP jeudi 13 avril

LA "PATRIE"
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

2 h. 01—Orchestre Carl Ravazza.
2 h. 15—Variétés — (United Advertisers Agency).
2 h. 30—Marches Régimentaires.
2 h. 45—Edna Peterson, pianiste.
3 h. 00—Poèmes symphoniques.
4 h. 00—Chansons françaises.
4 h. 15—L'orchestre Henry Hall.
4 h. 30—Extraits d'opéra.
4 h. 55—C.H.L.P. ce soir.
5 h. 00—L'heure précise (J.-D. Vallières, Ltée).
5 h. 00—Variétés — (United Advertisers Agency).
5 h. 15—Le thé dansant.
5 h. 25—Bulletins d'informations.
5 h. 30—Radio spécial (General Broadcasting Co.)
6 h. 00—Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
6 h. 15—Mêli-mélo.
6 h. 25—Radio-Sports.
6 h. 30—L'heure précise
6 h. 30—Vagues musicales — (Commandité par la maison Denis).
6 h. 45—Domaine de la lutte — Stade Exchange.
6 h. 50—Chansons françaises.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale (Royal Broadcasting Co.)
7 h. 30—Orchestre Carroll Gibbons.
7 h. 45—L'oncle Troy (Buanderie Troy).
8 h. 00—L'heure précise (J.-D. Vallières, Ltée.)
8 h. 00—La Métairie Rancourt — (Dépt. des Finances de Guerre).
8 h. 15—La guerre et nous — par M. Eustache Letellier de Saint Just.
8 h. 30—Les drames ignorés.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Radio Hockey Imperial Oil. — Nouvelles.
10 h. 00—L'heure précise: J.-D. Vallières, Ltée.
10 h. 30—Nouvelles.
11 h. 00—Fin de l'émission.

AUJOURD'HUI

CKAC
(410.7 mètres)—(730 kl.)

2 h. 00—Orchestre de concert.
2 h. 15—Le Chef mystérieux
2 h. 30—Un peu de tout.
2 h. 45—Actualités d'Hollywood
2 h. 50—Bulletins d'information.
3 h. 00—Brise hawaïenne.
3 h. 15—Chansonnettes.
3 h. 30—Now and Forever.
3 h. 45—This Life is Mine.
4 h. 00—Les événements sociaux.
4 h. 15—CKAC ce soir.
4 h. 25—Nouvelles.
4 h. 30—Pour vous, mesdames.
4 h. 45—"Frère Jacques".
5 h. 00—Tante Lucie.
5 h. 15—Pierre et Pierrette.
5 h. 30—La Rue Principale.
5 h. 45—Madeleine et Pierre.
6 h. 00—Vie de famille.
6 h. 15—Quelles nouvelles?
6 h. 30—Le forum des sports
6 h. 40—La pièce du jour
6 h. 45—Nouvelles.
7 h. 00—Le Petit Café du Coin.
7 h. 15—Moi j'ai dit ça?
7 h. 30—La famille Jolicoeur.
7 h 45—Lionel Parent chante.
8 h. 00—L'heure de la victoire.
8 h. 55—Nouvelles.
9 h. 00—Radio-Théâtre Lux Français.
10 h. 00—Causerie: Bloc Populaire.
10 h. 15—Juke Box Session.
10 h. 45—Le journal parlé.
10 h. 55—Images de guerre.
11 h. 00—Bonsoir les sportifs
11 h. 15—Joan Brooks, chansons.
11 h. 30—Viva America.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 05—Orchestre.
12 h. 30—Orchestre.
1 h. 00—Nouvelles.
1 h. 05—Fin des émissions.

CFCF
(499.7 mètres) — (600 kil.)

CFCX
(49.96 mètres) — (6005 kil.)

2 h. 00—Studio.
2 h. 15—The Mystery Chef.
2 h. 30—They Tell Me.
2 h. 45—Studio.
3 h. 00—Hit Parade.
3 h. 15—Voice of Memory.
3 h. 30—Sweetheart of the Air
3 h. 45—Ted Malone.
4 h. 00—Blue Frolics.
4 h. 30—Time Views the News.
4 h. 45—Women's Page of the Air.
5 h. 00—Hop Harrigan.
5 h. 15—Dick Tracey.
5 h. 30—Secret Service Scouts.
5 h. 45—Tea Time Revue.
6 h. 00—Studio.
6 h. 15—Nouvelles éclairs.
6 h. 25—What's Happening Tonight.
6 h. 30—Mélodies chanceuses.
6 h. 45—Studio.
7 h. 00—Dance Music.
7 h. 15—Lum and Abner.
7 h. 30—Uncle Troy.
7 h. 45—Movie Preview Time.
8 h. 00—Lest We Forget.
8 h. 10—Nouvelles de guerre.
8 h. 15—Victory Bond Wagon.
8 h. 30—Town Meeting of the Air.
9 h. 30—Canadian Cavalcade.
10 h. 00—"My True Story".
10 h. 30—Nouvelles.
10 h. 30—Late News.
10 h. 45—Wings to Victory.
11 h. 00—Musique de danse.
11 h. 30—Orchestre.
11 h. 55—Nouvelles.
12 h. 00—Fermeture.

CBF
(434.5 mètres) — (690 kil.)

2 h. 00—La femme, aujourd'hui.
2 h. 15—Chansonnettes.
2 h. 30—Music Hall.
3 h. 00—Le corps de l'Aviation Royale.
3 h. 30—Nouvelles.
3 h. 33—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
5 h. 00—L'heure du thé.
5 h. 30—Les plus beaux disques
5 h. 45—Causerie de M. Philippe Cantave.
6 h. 00—A Radio-Canada, ce soir.
6 h. 10—L'oeuvre de la soupe.
6 h. 15—Radio-Journal.
6 h. 30—Causerie de M. R.-A. Benoit.
6 h. 45—L'oeuvre de secours aux étudiants, victimes de la guerre.
7 h. 00—Un homme et son péché
7 h. 15—"Métropole".
7 h. 30—Nouvelles de la BBC.
7 h. 45—Colette et Roland.
8 h. 00—L'Emprunt de la Victoire: Avec Fridolin, Conrad Thibault, Adolphe Menjou, Mlle Pierrette Alarie.
9 h. 00—Radio-Journal.
9 h. 05—Hockey: Chicago vs Canadiens.
10 h. 30—Sur le qui-vive.
11 h. 00—Musique de danse.
11 h. 15—Musique de danse.
11 h. 28—Nouvelles.
11 h. 30—Fin des émissions.

CBM
(319 mètres) (940 kil.)

2 h. 00—Big Sister.
2 h. 15—"Vic & Sade".
2 h. 30—Relais du M.B.S.
3 h. 00—Femmes d'Amérique.
3 h. 15—"Ma Perkins".
3 h. 30—"Pepper Young's Family".
3 h. 45—"Right to Happiness"
4h. 00—Récital: Stanley Hoban baryton.
4 h. 15—Nouvelles.
4 h. 18—Causerie.
4 h. 30—"The Liptonaires".
4 h. 45—Joan Chown Robinson, contralto.
5 h. 00—"Front Line Family".
5 h. 15—Récital de chant.
5 h. 30—Relais de Londres.
5 h. 45—Le choix de l'auditeur.
6 h. 00—La chronique sur les programmes.
6 h. 10—Intermède.
6 h. 15—Radio-journal.
6 h. 25—Intermède.
6 h. 30—"So the Story Goes".
6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
7 h. 00—Les chansons de Joan Ryan.
7 h. 30—Concert d'orchestre.
7 h. 45—Commentaires.
8 h. 00—Concert Victor.
8 h. 30—La famille Aldrich.
9 h. 00—Le Music Hall Kraft, Bing Crosby et Jerry Lester.
9 h. 30—La marine canadienne.
10 h. 00—Radio-Journal.
10 h. 15—"The Man born to be King". Sketch.
11 h. 00—Allocution de M. Frank Knox, secrétaire de la Marine américaine.
11 h. 30—Nouvelles.

DEMAIN

CKAC
(410.7 mètres) — (730 kil.)

7 h. 00—Ouverture.
7 h. 15—Nouvelles.
7 h. 25—Le quart d'heure de l'Orateur.
7 h. 40—Pot-pourri matinal.
7 h. 55—Nouvelles.
8 h. 00—Nouvelles agricoles.
8 h. 05—Déjeuner musical.
8 h. 15—Mlle Nabob.
8 h. 20—Intermède
8 h. 30—Coffee Club.
8 h. 45—Musique Sud-Américaine.
9 h. 00—Nouvelles.
9 h. 15—Guy de Courcy et ses chansons.
9 h. 30—Sans cérémonie.
9 h. 45—Le coeur dispose.
10 h. 00—Bonjour madame.
10 h. 15—L'heure récréative.
10 h. 30—Variétés musicales.
10 h. 42—Nouvelles.
10 h. 45—Capsules mélodiques.
11 h. 15—Sans tambour ni trompette.
11 h. 30—Mélodies chanceuses.
11 h. 45—L'heure ensoleillée.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 10—La femme et l'actualité.
12 h. 15—Le Docteur.
12 h. 30—Grande Soeur.
12 h. 45—Histoire d'amour.
1 h. 00—Bulletin des fermiers.
1 h. 10—Radio-Journal.
1 h. 15—Betty Bee-Hive.
1 h. 30—La maison du bonheur.
1 h. 35—Orgue.
1 h. 45—La Métairie Rancourt aimez.
2 h. 00—Les mélodies que vous aimez.
2 h. 15—Le chef mystérieux.
2 h. 30—Un peu de tout.
2 h. 45—Actualités d'Hollywood.
2 h. 50—Nouvelles et musicale
3 h. 00—Le chant des cordes.
3 h. 15—Chansonnettes.
3 h. 33—Now and Forever.
3 h. 45—"This Life is Mine"
4 h. 00—Les événements sociaux
4 h. 15—Chansonnettes et CKAC
4 h. 25—Nouvelles.
4 h. 30—Pour vous mesdames.
4 h. 45—Le vieux loup de mer.
5 h. 00—Tante Lucie
5 h. 15—Pierre et Pierrette.
5 h. 30—La Rue Principale.
5 h. 45—Madeleine et Pierre.
6 h. 00—Vie de famille
6 h. 15—Quelles nouvelles?
6 h. 30—Le forum des sports.
6 h. 40—La pièce du jour
6 h. 45—Les nouvelles de chez nous.
7 h. 00—Editorial avec Roger Duhamel.
7 h. 15—Moi j'ai dit ça?
7 h. 30—La famille Jolicoeur.
7 h. 45—Lionel Parent chante.
8 h. 00—Le tourbillon de la gaité.
8 h. 30—Chansons de chez-nous.
8 h. 55—Résumé des nouvelles.
9 h. 00—Pierrot Latulippe.
9 h. 30—Nazaire et Barnabé.
10 h. 00—Cavalcades de sports.
10 h. 45—Le journal parlé.
10 h. 55—Images de guerre.
11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
11 h. 15—Chansons de Jean Brooks.
11 h. 30—Mrs Miniver.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 05—Boyd Raeburn et son orchestre, CBS.
12 h. 30—Vaughn Munroe et son orchestre, CBS.
1 h. 00—Nouvelles.
1 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.

CFCF
(499.7 mètres) — (600 kil.)

CFCX
(49.96 mètres) — (6005 kil.)

7 h. 00—Nouvelles.
7 h. 15—Nouvelles.
7 h. 30—Nouvelles.
7 h. 45—Rise & Shine.
7 h. 55—Nouvelles.
8 h. 00—Nouvelles matinales.
8 h. 15—L'heure du café.
8 h. 30—Studio.
8 h. 45—Here Comes the Band
9 h. 00—Breakfast Club.
9 h. 30—Homemakers review.
9 h. 45—Breakfast Club.
10 h. 00—Nouvelles.
10 h. 15—Musical Headlines.
10 h. 30—Baby Institute.
10 h. 45—Pinto Pete.
11 h. 00—Votre fortune madame
11 h. 15—Studio.
11 h. 25—For Ladies Only.
11 h. 45—Orchestre.
11 h. 50—Nouvelles.
12 h. 00—Mélodies.
12 h. 15—Musicale.
12 h. 30—Epouse de soldat.
12 h. 45—Luncheon Highlights.
1 h. 00—Bulletins.
1 h. 05—Friendly Hour.
1 h. 15—The Humbard Family.
1 h. 30—Gospel Singer.
1 h. 45—Phil Brito, vocaliste.
2 h. 00—Studio.
2 h. 15—The Mystery Chef.
2 h. 30—They Tell Me.
2 h. 45—Studio.
3 h. 00—Sweethearts of the Air.
3 h. 15—Hit Parade.
3 h. 30—John Harcourt.
3 h. 45—Betty & Bob.
4 h. 00—Blue Frolics.
4 h. 30—Time Views The News.
4 h. 45—Women's Page of the Air.
5 h. 00—Hop Harrigan.
5 h. 15—Dick Tracy.
5 h. 30—Musique de danse.
6 h. 00—Today's adventure.
6 h. 15—Nouvelles.
6 h. 25—What's Happening Tonight.
6 h. 30—Mélodies chanceuses.
6 h. 45—Mémoires du Docteur Lambert.
7 h. 00—Dance Music.
7 h. 15—Lum and Abner.
7 h. 30—Uncle Troy.
7 h. 45—Rex Battle, pianiste.
8 h. 00—Studio
8 h. 10—B.U.P. War Analysis.
8 h. 15—"These Four".
8 h. 30—The Shadow.
9 h. 00—Air Band Program. Fingers.
10 h. 00—The Army Show.
10 h. 30—Nouvelles.
10 h. 45—Headliners.
11 h. 00—Story Teller.
11 h. 05—My True Story.
11 h. 30—Musique de danse.
11 h. 55—Nouvelles.
12 h. 00—Fermeture.

CBF
(434.5 mètres) — (690 kil.)

7 h. 29—Ouverture du poste.
7 h. 30—Bulletin de nouvelles et programme musical.
8 h. 00—Radio-journal et intermède.
8 h. 15—Elévations matutinales
8 h. 30—Pot pourri musical.
8 h. 55—Bulletin de nouvelles.
9 h. 00—Programme musical.
9 h. 30—Les chansons que vous aimez.
9 h. 45—Les plus belles mélodies.
9 h. 57—Bulletin de nouvelles.
10 h. 00—Chez Rose.
10 h. 15—Courrier-confidences.
10 h. 30—Vie de famille.
10 h. 45—Pierre Guérin (sketch)
11 h. 00—Grande Soeur.
11 h. 15—La Métairie Rancourt (Sketch).
11 h. 30—Les Joyeux Troubadours.
12 h. 00—Jeunesse Dorée. — (Sketch).
12 h. 15—Quelles nouvelles?
12 h. 30—Nouvelles.
12 h. 35—Le Réveil rural.
12 h. 59—Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1 h. 00—Rue Principale. Sketch
1 h. 15—Radio-journal.
1 h. 30—Vers le Soleil avec Tante Lucie.
1 h. 45—Le trio Irving Field.
2 h. 00—L'école des parents.
2 h. 15—Musicale.
2 h. 30—Music Hall.
3 h. 00—Musique de chambre.
3 h. 30—Radio-Journal.
3 h. 33—Chefs-d'oeuvre de la musique.
4 h. 30—Radio-Collège.
5 h. 30—Il était une fois.
5 h. 45—Les plus beaux disques.
6 h. 00—A Radio-Canada ce soir.
6 h. 10—Chronique militaire.
6 h. 15—Radio-journal.
6 h 30—Les yeux sur l'Europe.
6 h. 45—Mélodies du soir.
7 h. 00—Un homme et son péché.
7 h. 15—"Métropole".
7 h. 30—Nouvelles de la BBC.
7 h. 45—La Fiancée du Commando. (Sketch).
8 h. 00—Le défilé de la victoire
8 h. 30—A annoncer.
9 h. 00—L'Heure de la Valse.
9 h. 30—Orchestre.
10 h. 00—Radio-journal
10 h. 15—Causerie de J.-M. Lawrence.
11 h. 00—Musique de danse.
11 h. 28—Bulletin de nouvelles.
11 h. 30—Fin des émissions.

CBM
(434.5 mètres) — (690 kil.)

7 h. 29—Ouverture du poste.
7 h. 30—Nouvelles.
8 h. 00—Radio-journal et intermède.
8 h. 15—Prières.
8 h. 30—Marches en musique.
9 h. 00—Bulletins de nouvelles.
9 h. 05—Relais de la NBC.
9 h. 30—Les classiques de la musique.
9 h. 45—De la musique en travaillant.
10 h. 00—Programme musical.
10 h. 15—Programme musical.
10 h. 35—Causerie sur l'alimentation.
10 h. 45—Tommy Taylor, chanteur.
11 h. 00—Programme musical.
11 h. 15—Les maîtres de la musique.
11 h. 30—"The Soldier's Wife". Sketch.
11 h. 45—"Lucy Linton's Stories from Life".
12 h. 00—Nouvelles de la BBC.
12 h. 15—"The Road of Life".
12 h. 30—La Ferme et ses produits.
12 h. 59—Signal-horaire de l'Observatoire.
1 h. 00—Radio-journal.
1 h. 15—"The Happy Gang".
1 h. 45—Claire Wallace et Russell Todd.
2 h. 00—"Big Sister". Sketch.
2 h. 15—"Vic & Sade"
2 h. 30—Relais du M.B.S.
3 h. 00—Femmes d'Amérique.
3 h. 15—"Ma Perkins". Sketch
3 h. 30—"Pepper Young's Family". Sketch.
3 h. 45—Right to Happiness.
4 h. 00—Chant.
4 h. 15—Bulletin de nouvelles.
4 h. 18—Causerie.
4 h. 30—"The Liptonaires".
4 h. 45—Récital.
5 h. 00—"Front Line Family". Sketch.
5 h. 15—Récital de chant.
5 h. 30—"Eyes Front". Relais d'outre-mer.
6 h. 00—Chronique sur les programmes.
6 h .10—Où irons-nous en fin de semaine.
6 h. 15—Radio-journal.
6 h. 25—Intermède.
6 h. 30—Récit d'aventures.
6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
7 h. 00—Les faits héroïques de l'armée canadienne.
7 h. 05—Petite symphonie.
7 h. 30—Les Soeurs Carol.
7 h. 45—Commentaires.
8 h. 00—Le défilé de la victoire.
8 h. 30—Questionnaire musical.
9 h. 00—L'heure de la valse.
9 h. 30—Orchestre.
10 h. 00—Radio-journal.
10 h. 15—A Roof over your Head.
11 h. 00—Causerie de M. Marshall Field.
11 h. 15—L'actualité.
11 h. 30—Bulletin de nouvelles.
12 h. 00—Fermeture.

CHLP vendredi 14 avril

LA "PATRIE"
(201.2 mètres) — (1490 kil.)

8 h. 15—Bonjour voisins.
8 h. 25—Bulletins d'informations.
8 h. 30—Réveil Matin musical avec Marcel et Roméo.
8 h. 55—Le monde féminin.
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Les gaietés du matin — General Broadcasting Co.
9 h. 30—Radio-Journal (commandité par Pain Suprême Limitée).
9 h. 45—Un brin de causette.
10 h. 00—L'heure précise — J.-D. Vallières Ltée.
10 h. 00—Variétés — United Advertisers Agency.
10 h. 15—Fantaisies musicales (Correctal).
10 h. 30—Mascarade musicale — General Broadcasting Co.
11 h. 00—Variétés — United Advertisers Agency.
11 h. 15—Orchestre.
11 h. 25—Devinettes musicales. — La Corsetière du Nord.
11 h. 30—Chansons françaises.
11 h. 45—Fanfare militaire "Victoire".
12 h. 00—L'heure précise.
12 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio-Journal.
1 h. 05—L'heure féminine.
1 h. 30—L'heure précise — Montre Tavanne.
2 h. 00—Repos Musical commandité par Astan Chemical Co. (SEDOZAN 203).
2 h. 15—Variétés — (United Advertisers Agency).
2 h. 30—Orchestre Debroy Sommers.
2 h. 45—Morton & Kaye.
3 h. 00—L'heure de la symphonie.
4 h. 00—Comédies musicales.
4 h. 30—L'orchestre Jimmy Walsh.
4 h. 45—Chansons françaises.
4 h. 55—C.H.L.P. ce soir.
5 h. 00—L'heure précise (J.-D. Vallières, Ltée).
5 h. 00—Variétés — (United Advertisers Agency).
5 h. 15—Le thé dansant.
5 h. 25—Bulletins d'informations.
5 h. 30—Radio spécial (General Broadcasting Co.)
6 h. 00—Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
6 h. 15—Mêli-Mélo.
6 h. 25—Radio Sports.
6 h. 30—L'heure précise.
6 h. 30—Vagues musicales — (Commandité par La Maison Denis).
6 h. 45—Chansons françaises.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale (Royal Broadcasting Co.)
7 h. 30—Clinique sportive. - (Daoust et Fils).
7 h. 45—L'oncle Troy (Buanderie Troy).
8 h. 00—L'heure précise (J.-D. Vallières, Ltée).
8 h. 00—"La Métairie Rancourt". — (Commandité par le Département des Finances de Guerre).
8 h. 15—Radio-Jeunesse.
8 h. 30—Dave Rose et ses musiciens.
9 h. 00—En guettant les ondes.
9 h. 30—Classic vs Swing.
10 h. 00—L'heure précise (J.-D. Vallières, Ltée).
10 h. 00—Felix Mendelsohn et Hawaiian Serenaders.
10 h. 15—L'heure précise—(J.-Donat Langelier.)
10 h. 15—Nouvelles.
10 h. 30—L'heure de la danse.
11 h. 00—L'heure précise. Fin de l'émission.

Radio-Théâtre Lux présente "Bluff"

"Bluff" la comédie de Georges Delance, qui sera présentée ce soir, de 9 h. à 10 h., au Radio-théâtre Lux français, possède un piquant extraordinaire, une intrigue follement amusante et un dialogue pétillant d'esprit.

Il s'agit d'un monde irréel. Au milieu d'une fête de charité, chez une marquise ancien modèle, le jeune comte Gilbert de Lancy, complètement décavé, ne craint pas de faire une folle enchère, mais l'enjeu en vaut la peine, il s'agit d'un baiser que doit donner la Paoli, cantatrice jeune, belle et charmante. Gilbert, qui n'a pas le sou, trouve, par son ingéniosité, le moyen de tout régler, de tout concilier, amour et argent, sans qu'il en coûte trop.

M. Paul L'Anglais, le réalisateur de cette émission, a bien su choisir ses artistes qui sont Clément Latour et Olivette Thibault et ces deux noms sont une promesse de succès.

Donc ce soir, à 9 h., que tout le monde soit aux écoutes à C.K.A.C., Montréal et C.H.R.C. Québec, pour entendre le théâtre Lux.

Les Fabricants des Tablettes
"Nervine" — Mathieu
contre maux de tête, névralgie et douleurs rhumatismales, présentent
DEJOUEZ LE ROI DU CLAVIER
à partir
de mardi le 11 avril 1944
de 11 h. 30 à 11 h. 45
PRIX EN ARGENT TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS

FANTAISIES MUSICALES
Tous les matins, 10 h. 15 à 10 h. 30, présentées par les fabricants des verres Correctal, poste CHLP 1490 Kilocycles.

L'HEURE de la VICTOIRE

VOUS PRESENTE
CE SOIR, DE 8 H. A 9 H.

ADOLPHE MENJOU
Artiste de cinéma

PIERRETTE ALARIE
Boursière du Curtis Institute of Music de Philadelphie

CONRAD THIBAULT
Artiste de concert et de la radio.

L'INIMITABLE **FRIDOLIN**
(Gratien Gélinas)

★

L'orchestre de la Victoire
AGOSTINI
directeur musical

ANDRÉ DURIEUX
directeur des choeurs

★

Ecoutez la première mondiale de la célèbre
"Marche des Partisans"

★

Cette émission est radiodiffusée sur tous les postes de langue française de la province.

Le Comité National des Finances de Guerre.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

A l'affiche

Au St-Denis

Il n'est plus nécessaire de faire l'éloge du film "Mayerling" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis. C'est pour répondre à de nombreuses demandes que la direction de cette salle remet ce film célèbre à l'affiche.

"Mayerling" mettant en vedette Charles Boyer et Danielle Darrieux demeure, sans doute, l'une des plus impressionnantes productions du cinéma international et l'une des gloires les plus authentiques de la production parisienne.

On connait la tragique histoire de ce prince autrichien, héritier d'un trône impérial et de son amie Marie Vetzéra. L'histoire a enregistré la fin dramatique de ces deux êtres pour lesquels la couronne était peut-être trop lourde à porter et qui, ne pouvant savourer le bonheur humain, sombrèrent ensemble dans la mort.

"Mayerling" est remarquable, autant pour son texte que pour ses images, et son dénouement laisse dans l'esprit un souvenir difficile à oublier.

Le second film à l'affiche est: "Les Croquignolle", avec Alice Tissot et Max Régnier. On est prié de noter que jeudi soir, 30 avril, M. Charles Boyer sera en personne au St-Denis pour le second spectacle de l'Heure de la Victoire. Les billets spéciaux pour cette soirée sont en vente.

Les Amis de l'Art

L'Association est heureuse d'offrir les avantages suivants à ses membres:

Demain soir au théâtre St-Denis, France-Film présente Josef Hofmann, brillant pianiste de notre époque.

Demain soir aussi, à l'Auditorium Le Plateau, les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier présentent le débat oratoire: "A l'école, Autorité ou Liberté".

Des laissez-passer sont à la disposition des membres pour le Musée Historique Canadien, le musée de l'église Notre-Dame et le Château de Ramezay. Prière de s'adresser au secrétariat de l'Association, 1097 rue Berri.

Deuil au Amherst



M. René DAIGNEAULT, gérant du théâtre Amherst depuis son ouverture et autrefois assistant-gérant du théâtre Allan (maintenant Palace), est décédé à la suite d'une courte maladie. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse (née Gilberte Papineau) et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Ses funérailles auront lieu samedi matin, en l'église Saint-Edouard.

"Sous le Masque" de Mme Gouin à l'Arcade

Le visage humain est un masque souvent impénétrable. L'âme s'y reflète dans le regard mais qui nous dira tous les drames secrets que le visage humain s'évertue à masquer des années durant.

Sur ce thème Mme Yvette Léon-Mercier Gouin a écrit l'oeuvre maitresse de sa carrière, un drame en 3 actes et 4 tableaux que la troupe de l'Arcade présentera en grande première à partir de demain soir à l'Arcade.

"Sous le masque" est du très solide théâtre. L'auteur y étudie un type... celui d'un chef de famille qui toute sa vie a joui d'une grande réputation et qui a été honoré des siens. Mensonge que tout cela. Philippe Richard est un morphinomane invétéré qui a pu cacher cette tare, grâce au dévouement de sa femme. Mais le destin veut que le masque soit levé et de là un drame qui va bouleverser toute une famille.

Pour cette création la direction de l'Arcade a réuni de remarquables éléments. Nommons: Marcel Chabrier, Albert Duquesne, Roger Garceau, Jean Duceppe, Mmes Jeanne Demons, Antoinette et Germaine Giroux.

Grand prestige de Josef Hofmann

Josef Hofmann, que le critique du "New York Post" appelle "cet incomparable artiste", se fera entendre vendredi soir en récital au théâtre St-Denis. Ici comme partout aux Etats-Unis il attirera sans doute un nombreux public.

Pour l'inauguration du "Hall of Music" à l'Exposition de New-York il y a quelques années, le soliste choisi fut Josef Hofmann. A Newark, New-Jersey, quelques semaines plus tard, il attirait une foule de 25,000 auditeurs en concert de plein air. Et ce furent ensuite des foules énormes aux autres grands amphithéâtres américains de New-York, de Philadelphie, de Chicago, d'Hollywood. A New-York seulement, en cinq concerts au Carnegie Hall et en deux concerts au stade Lewisohn, la même saison, Hofmann attira 52,000 auditeurs payants, ce qui est un record sans précédent pour un pianiste.

Lors du dernier récital du célèbre artiste à New-York, le critique Oscar Thombson écrivait dans le "Sun" : "Le pianiste complet, Josef Hofmann, est revenu à Carnegie Hall. Si l'on évoque le jeu de toutes les célébrités du piano qui s'y sont fait entendre cette saison en songeant à leurs dons individuels et distinctifs, l'on constate que chacune de leurs spécialités, si l'on peut dire, a son parallèle dans la maîtrise générale de cet homme", qu'en Europe on avait baptisé "le Roi des Pianistes".

Une reprise du "Barbier de Séville"

Les Compagnons de Saint-Laurent donneront une reprise du Barbier de Séville au bénéfice des Moniales Bénédictines de Sainte-Marie des Deux-Montagnes, à la salle de l'Ermitage, le samedi 15 avril à 8.30. Le Barbier de Séville figure parmi l'une des pièces les plus difficiles du répertoire théâtral. De l'avis de ceux qui l'ont entendue, elle permet aux Compagnons de Saint-Laurent de déployer leurs talents et de faire apprécier leur magnifique travail d'équipe. Les décors, l'éclairage, les costumes et surtout le jeu des acteurs, tout en un mot contribue à faire de cette représentation une manifestation artistique de haute qualité. La reprise du Barbier de Séville fournit une nouvelle occasion d'assister à ce spectacle de choix.

Au Plateau

L'Orchestre Ethel Stark

Il est malheureux que la température inclémente d'hier soir ait incité un si grand nombre de mélophiles à rester bien confortablement assis chez eux au lieu de prendre le chemin du Plateau pour assister à l'avant-dernier concert de la saison de l'Orchestre Ethel Stark (Montreal Women's Symphony Orchestra), car ils auraient entendu l'excellente petite pianiste de 12 ans qu'est Sylvia Zaremba, qui jouait pour la première fois en notre ville.

Une enfant prodige? Il ne semble pas. Sa facilité est si naturelle! Elle dévide avec un art surprenant les traits les plus invraisemblables, parcourt sans préoccupations apparentes les touches du clavier et se joue de la difficulté. C'est là le côté de la technique, qui est brillante, et, lorsqu'il s'agit d'une enfant, il est bien permis d'en tenir compte. Elle a 12 ans, mais elle a déjà l'ampleur d'une pianiste plus âgée; son jeu est sain. Au demeurant, elle-même dans sa personne donne l'impression de la vigueur.

De multiples ovations ont salué Sylvia Zaremba après sa très belle interprétation du Deuxième Concerto en Sol mineur de Saint-Saëns, pour piano et orchestre, car l'on a perçu en plus d'une technique déjà aussi aisée que celle des pianistes professionnelles, une sensibilité musicale captivante. Son jeu témoigne, en tout cas, d'une riche nature musicale et le chant en est agréablement expressif. On ne peut guère dire d'elle, cependant, qu'elle est une grande poétesse du piano. Et, pour l'instant, c'est peut-être aussi bien ainsi. Son tempérament sain lui fait interpréter "Clair de Lune" (Debussy), donné en rappel, avec un jeu exquis des nuances, sans tomber dans l'artifice et la sensiblerie. Il sera intéressant de suivre la carrière musicale de la jeune artiste.

A ce concert, il y avait aussi une autre soliste, Lois Wann, hautboiste, qui joua avec art et compréhension un Concerto de John Barbirolli sur des thèmes de Pergolèse. C'était une première audition à Montréal; composition et soliste furent jugées excellentes.

Le reste du programme comprenait la Chaconne en Sol mineur de Purcell et La Septième Symphonie de Beethoven, la pièce de résistance. Comme nous l'avons écrit déjà, Ethel Stark, depuis la fondation de l'Orchestre, a entrepris de nous donner les symphonies du Maitre de Bonn. La dernière fois, l'Orchestre avait joué la Troisième ou la Quatrième. Cette fois-ci, on a sauté par-dessus la Cinquième, l'Ut Mineur, et la Pastorale (la Sixième). Pourquoi ? Je l'ignore. Cette Septième Symphonie n'est pas facile, et ce n'est pas déprécier les musiciennes d'Ethel Stark (des amateurs, en somme) que d'avoir trouvé qu'elles ont moins bien joué que d'habitude le Beethoven. Certains détails n'étaient guère en place. Mais il est une chose digne de mention : c'est qu'avec Ethel Stark à la tête de son orchestre, les oeuvres ne sont jamais défigurées; on pourrait avoir des exécutions plus brillantes, mais l'interprétation est toujours vivante. C'est déjà quelque chose.

Le prochain concert aura lieu à la fin de mai et nous présentera de nouveau la pianiste américaine Nadia Reisenberg.

Dominique Laberge



M. Albert DUQUESNE en vedette dans "Sous le Masque", drame de Mme Yvette Léon-Mercier Gouin, à l'affiche dès demain soir.

35 nouveaux fonctionnaires

OTTAWA, 13. (D.N.C). — En vue des mesures à prendre pour la période qui suivra immédiatement la cessation des hostilités, le ministère des pensions et de la santé nationale est à organiser le personnel de la division de la réhabilitation.

Au fait, le ministère fait savoir qu'il aura à remplir 35 positions dont la totalité des traitements s'élèvera à quelque $90,000 par année. Au nombre de ces postes à remplir, on note celui d'un directeur des relations publiques à $4,920 par année; d'un aviseur en matière de recherches à $3,920; d'un adjoint de l'exécutif (femme) à $4,020; de surintendants régionaux pour la réhabilitation aux salaires variant jusqu'à $5,100 par année, et des surveillants de l'entrainement dont le traitement variera de $3,000 à $4,920.

REVUE SPÉCIALE DE PÂQUES

AVEC DES VEDETTES SURPRISES

★

Esquire

Notre dîner de luxe est un vrai régal.



1224 STANLEY
LA.6700

L'Horaire du Film

AU S.-DENIS:—"L'Ecole des resquilleurs" à 12.20, 3.13, 5.36 et 8.25; aussi "Le Président Haudecoeur" à 11.54, 3.47, 6.10 et 9.03.

CAPITOL
"The Miracle of Morgan's Creek"
à 12.05, 3.20, 6.30 et 9.45; aussi
"Tornado"
à 10.30, 1.45, 5.00 et 8.10.

LOEW'S
"Lady in the Dark"
à 11.10, 1.45, 7.00 et 9.40.

PALACE
"The Gang's All Here"
à 10.55, 1.35, 4.20, 7.00 et 9.40.

PRINCESS
"Phantom Lady"
10.20, 1.15, 4.10, 7.05 10.00 aussi
"Hat Check Girl"
à 11.45, 2.40, 5.35 et 8.30.

A L'ORPHEUM
"Le Ciel et Toi"
à 10.10, 1.00, 3.45, 6.30 et 9.15.

ST-DENIS — A l'affiche
HARRY BAUR dans
"Le Président Haudecoeur"
— Aussi —
"L'Ecole des Resquilleurs"

LOEWS — A l'affiche
GINGER ROGERS
"LADY IN THE DARK"
EN COULEURS

PALACE — A l'affiche
"The Gang's All Here"
ALICE FAYE
BENNY GOODMAN
et son orchestre

CAPITOL — A l'affiche
"THE MIRACLE OF MORGANS CREEK"
— Aussi —
"TORNADO"

PRINCESS — A l'affiche
FRANCHOT TONE
"PHANTOM LADY"
— Aussi —
"Hat-Check Honey"

IMPERIAL — Dernier jour
CLAUDETTE COLBERT
FRED MAC MURRAY
"NO TIME FOR LOVE"
— En plus —
"HAPPYLAND"

VERSION FRANCAISE!
Charles BOYER
BETTE DAVIS
"LE CIEL et TOI"
"All This, and Heaven Too"
DIALOGUES ENTIEREMENT FRANÇAIS
à l'affiche
ORPHEUM



SPECTACLE
SPÉCIAL DE PÂQUES
avec
★ Gustave Longtin
★ Guy Robert
★ Billy Munro
★ BILLY & KAYE ARNOLD
Magie ens étonnante



VIENNA GRILL
1964 rue STE-CATHERINE E.

BOURSE de MONTREAL

Le ton est plus ferme en général sur le marché de Montréal — Beauharnois bondit de 2 points.

(Presse Canadienne). — Un bond de 2 points pour Beauharnois à 8, pour le groupe des services publics québecois, est le fait saillant aujourd'hui sur la Bourse et le Curb de Montréal.

Sullivan se raffermit de 4 cents pour les mines d'or et Brazilian Traction et Consolidated Smelters reculent fractionnairement.

Bell Telephone, Montreal Power, St-Lawrence Corporation "A", Celanese C.P.R., Building Products et St-Lawrence Paper privilégié sont stationnaires.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Bell Telephone.	152	..	..	..
Brazilian T.L.	23⅜	..	..	..
Br. Col. Pwr A	21	..	..	..
Build. Prod.	17	..	..	..
C. Cement pr.	107	..	..	..
Can. Celanese.	37½	..	..	..
Can. Pac. Rl.	10½	..	..	..
Cockshutt Plow	12¼	..	..	..
Con. M. Smelt.	41¼	..	..	..
Foundation	14⅞	..	..	..
Hollinger Gold.	11½	..	..	..
H. Smith P. pr	108	..	..	..
Int. Petroleum	21	..	..	..
Inter. Power.	24	..	..	..
Mont. L.H.P.	19¾	..	..	..
Nat. Steel Car	14⅞	..	..	..
Power Corp.	6¼	..	..	..
St. Law. A pr	13½	..	..	..
St. Law. P pr	48	..	..	..
Shawinigan	14¾	..	..	..

Profit réduit pour Consol. Smelting

Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada a réalisé un profit net de $9,096,958 en 1943, l'équivalent de $2.78 par action, contre $12,201,618 ou l'équivalent de $3.72 par action en 1942.

Le paiement des taxes a pris $4,700,000, contre $6,800,000.

Le surplus pour l'année est de $907,390, ce qui porte le surplus reporté global à $11,873,178.

Le bilan indique un actif réalisable de $41,166,725, en regard d'un passif exigible de $9,859,619; ce qui donne un fonds de roulement de $31,306,106, en regard de $27,970,318 en 1942.

L'encaisse et le total d'obligations gouvernementales en portefeuille figurent à $20,965,323, contre $16,505,730 en 1942.

M. S.-G. Blaylock, président, souligne que le rendement de la mine Sullivan a été grandement affecté par la rareté de main-d'oeuvre. Par contre, les usines d'engrais chimiques ont atteint une production-record l'an dernier.

Situation améliorée à H. Simon & Sons

H. Simon & Sons Limited publie aujourd'hui son bilan pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1943. Il ressort des remarques du président M. Arthur Simon, que le volume des ventes a accusé une forte augmentation sur celui de l'année précédente, mais, que par contre, il y eut aussi une forte augmentation des frais, à cause de la guerre, etc. Les profits nets s'établirent à $236,276 soit un peu plus qu'en 1942. La provision pour les taxes a été de $50,000 contre $48,764 en 1942. Déduction faite des taxes le montant reporté au surplus au 31 décembre 1943 figurait à $103,959, en regard de $45,297 seulement à la fin de l'année précédente. Compte tenu du surplus antérieur et déduction faite des dividendes privilégiés et ordinaires, le dernier exercices indique un solde créditeur de $223,802 contre $160,923.

Quand au fond de roulement, il s'établit à $438,999, en regard de $397,964 à la fin de 1942 et le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible est de 2.12 à 1.

Un coup d'oeil sur l'actif global de $1,031,630, révèle un inventaire de $389,582, en regard de $218,195 en 1942.

C'est le 28 du courant qu'aura lieu l'assemblée annuelle de cette compagnie.

Marché des changes

NEW-YORK, 13. (P.C). — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien se haussait de 1/16 de point, à escompte de 9 ⅝ pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis. La livre sterling interprétée dans la même monnaie est stationnaire à $4.04.

Les hommes d'affaires



M. F.-M. LALONDE qui vient d'entrer au service de Spitzer and Mills, Limited, à titre de directeur des crédits. M. Lalonde possède une belle expérience en publicité ayant été durant plusieurs années membre de l'agence Lord & Thomas of Canada, Limited.

La compagnie des Tramways de Montréal présente son rapport

Les comptes de la Compagnie des Tramways de Montréal pour l'exercice 1943, publiés aujourd'hui, indiquent que la situation financière a modérément renforci. Les revenus d'exploitation, au montant de $21,881,165, accusent une augmentation de 10.35 pour cent sur ceux de 1942 à cause principalement d'un accroissement de 10.95 pour cent dans le transport des voyageurs.

Les revenus nets d'exploitation, au chiffre de $3,835,866, avant régularisations pour les intérêts sur les obligations, la prime sur le change, l'amortissement de l'escompte et des frais d'émission des obligations, accusent une diminution de $1,020,096 à comparer aux revenus nets de 1942. Le revenu net transféré au compte surplus a été de $1,261,876, à comparer à un revenu net de $1,079,489 pour 1942.

A la fin de 1942 le compte surplus s'élevait à $2,610,696, soit $201,189 de plus qu'un an plus tôt, après le transfert de $800,000 à la réserve de dépréciation, l'affectation de $184,363 à l'amortissement des frais de finance et de $85,333 pour la prime payée sur les obligations rachetées pour le fonds d'amortissement.

Le revenu net disponible pour distribution s'est traduit par $201,189, soit l'équivalent de $2.87 par action, à comparer à $514,619 ou $7.35 par action pour l'exercice précédent.

La provision pour les impôts sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels, au montant de $364,870, accuse une forte diminution par rapport à celle de $1,474,475 en 1942 mais à ce sujet le rapport des vérificateurs fait les commentaires suivants: "Le 24 janvier 1944, la Commission des tramways de Montréal a ordonné à votre compagnie, par résolution, de payer à la ville de Montréal à même ses recettes brutes de 1942 une somme de $1,000,000 en acompte sur les loyers en retard dus à la ville mais à la condition expresse que le commissaire de l'impôt sur le revenu décide qu'un tel paiement pourrait être considéré comme une dépense inputable à cette année-là. La provision pour l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices exceptionnels apparaissant au bilan, est ainsi soumise à la décision finale des autorités de l'impôt sur le revenu".

Le bilan fait voir une légère diminution dans le fonds de roulement, les disponibilités étant en excédent de $3,357,810 sur les exigibilités au lieu de $3,187,298 à la fin de 1942. Les encaisses et les prêts à vue forment un total de $1,315,325 comparativement à $3,874,749. La dette obligataire a été réduite de $700,000 en vertu des clauses du projet d'arrangement convenu en 1941.

Comprises dans les frais d'exploitation sont les sommes suivantes: ville de Montréal: enlèvement de la neige, taxes et loyer annuel, $1,551,565.71; autres municipalités; enlèvement de la neige et taxes; $55,839.71; gouvernement fédéral: impôt sur le revenu, taxe sur l'essence, etc., $825,552.13; gouvernement provincial: impôts, taxes sur l'essence, etc., $253,769.89; soit un grand total de $2,686,707.44.

De 1918 jusqu'au 31 décembre 1943, la compagnie a imputé aux opérations les sommes suivantes payables à la ville de Montréal: $5,521,321.22 pour l'enlèvement de la neige; $9,111,711.60 pour les loyers annuels; $16,220,100.25 pour les taxes; soit un total de $24,853,133.08. Au cours de la même période la compagnie a aussi dépensé un montant de $4,137,519.04 pour l'entretien du pavage des rues.

Dans ses commentaires sur les opérations de l'année, M. R. N. Watt, président, s'exprime comme suit:

"Le nombre des voyageurs de rapport transportés au cours de l'année a été 354,359,555. Ceci constitue un record pour cette compagnie et représente à peu près 34.81 p.c. de tous les voyageurs transportés par tous les systèmes de tramway au Canada en 1943. L'augmentation sur 1942 a été de 10.95 p.c. et celle de 1942 sur 1941, de 21.18 p.c., soit une augmentation totale pour les deux années de 34.45 p.c. Les résultats sont remarquables vu le fait que le système a été exploité avec seulement une légère augmentation dans le matériel roulant et avec une pénurie embarrassante de matériaux pour les réparations essentielles. Les frais d'exploitation pour 1943 ont augmenté de $3,672,902.29 sur ceux de 1942. La différence est due en grande partie à une augmentation de 2,385,928 milles parcourus et à d'autres augmentations dans les gages et le coût des matériaux.

"Il n'y eut en 1943 aucun changement dans les tarifs de tramway, le taux moyen pour l'année étant de 6.66 cents. En 1942, le taux moyen aux Etats-Unis, dans les villes ayant une population de plus de 100,000 habitants, a été de 8.02 cents et aucun changement n'a été noté en 1943.

"Au cours de l'année, 7 nouveaux autobus Ford, pouvant contenir 27 passagers, ont été achetés au coût total de $54,279.

Quatre (4) carrosseries de tramway furent construites aux usines Youville, dans le but de mieux utiliser les châssis et les moteurs affectés ordinairement aux tramways observatoires.

L'entretien d'un nombre maximum de véhicules quotidiennement en service a, jusqu'à un certain point, interrompu la routine normale de l'entretien des tramways et autobus.

Le département de l'entretien s'est, toutefois, accommodé des conditions actuelles difficiles et a donné des résultats très remarquables. La pénurie de pièces de rechange et l'usage de substituts pour des matériaux sujets à une cote de préférence élevée ont rendu difficile pour la compagnie le maintien du standard usuel élevé de réparation mais les dossiers du département n'indiquent pas une dépréciation importante ou extraordinaire des appareils.

Aucun des quarante (40) nouveaux autobus commandés en janvier 1943 n'a encore été livré mais vingt (20) autobus pouvant contenir quarante (40) passagers ont été alloués à la compagnie par les autorités compétentes des Etats-Unis et nous en attendons livraison en mai ou juin 1944."

BOURSE de NEW-YORK

Le marché devient irrégulier avec la vogue des chemins de fer à son déclin. — Quelques favoris font des gains.

NEW-YORK, 13. (P. A.) — Quelques titres assortis d'industries et de services publics sont parvenus à se hausser modérément, aujourd'hui, sur la Bourse de New-York, mais les chemins de fer vigoureux tout récemment, sont apathiques.

Le marché passablement actif au début de la séance, a ralenti vers midi alors que les cours étaient plus ou moins mixtes.

On note l'absence de liquidation, mais aussi la réticence des acheteurs.

Les titres occasionnellement en gain comprennent Bethlehem Steel Consolidated Edison, North America, Electric Power and Light, Du Pont et Union Carbide. Au nombre des retardataires on note Santa Fe, U.S. Steel, International Harvester, American Can, American Smelting, Western Union "A" et American Airlines.

Les obligations et les denrées sont peu actives.

Bourse de Toronto

TORONTO, 13. (P.C). — Le ton est généralement plus ferme aujourd'hui sur la Bourse de Toronto et l'activité est plus marquée.

Lamaque Gold avance de 10 cents, Holliner gagne ⅛ de point et les autres titres du groupe en gain sont O'Brien, Sullivan, Perron et Chesterville. Central Patricia fléchit de 2 cents à 1.78.

Pour les métaux usuels, Ventures recule de 5 cents et Mining Corporation gagne 2 cents à 1.90. Les pétroles de l'ouest sont stables. British-Dominion se raffermit de 1 cent à 1.17.

Imperial Tobacco et Dominion Steel "B" s'inscrivent en gain contre des pertes pour Brazilian, B. A. Oil et Western Canada Flour privilégié.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Albany River	.29	.23
Amalgamated Kirk	.30	.35
Area	.17	.19
Aratfield	.07½	.08½
Barber Larder	.17	.20
Beaucourt	.35	.37
Brock Gold	.14	.16
Central Man.	.06	.08
Chemelnis	.21	.23
Chibmac	.02½	.03½
Cons. Chiboug.	.10	.12
Cournor	.14	.16
De Santis	.09	.11
Dumico	.07	.10
Dubuisson	.26	.30
Franco	.34	.37
Hoyle	.17	.19
Hugh Pam	.17	.19
Kayrand	.12	.14
Lake Geneva	.03½	.05
Lake Rowan	.04	.06
Magnet Cons.	.33	.37
Martin Bird	.06	.08
Mar. McNeilly	.09	.11
Moffatt Hall new	.04½	.06
Mosher	.13	.15
Natl. Malartic	.33	.36
New Malartic	.25½	.27
Norbeau	.13	.15
New Angerita	.14	.16
Obaska	.09	.11
Oklend	.08	.09
O'Leary Mal.	.14½	.16
Opemiska Copper	.07½	.09½
Orpit	.11	.13
Pam. Cand.	.06	.08
Pascallis	.35	.37
Pontiac Rouyn	.16	.19
Presdor	.03½	.05
Privateer	.38	.40
Quebec Man.	.23	.25
Rand Mal.	.28	.30
Ribago	.01	.03
Seventh Mal.	.16	.19
Scott Chib.	.06	.08
Thompson Cad.	..	.02
Union Mining	.08	.10
Wesley	.04	.05
Young Dave	.35	.37

BOURSE DES MINES

Cours fournis par LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 00
Aunor	3.50	..	..	..
Bidgood	.14	..	..	..
Beattie	1.83	..	..	..
Braeborne	11⅜	..	..	..
Broulan	.80	.80	.80	.80
Can. Malartic	.61	..	..	..
Chesterville	1.40	..	..	..
Dome Mines	26¼	..	..	..
Francoeur	.44	..	..	..
Hudson Bay	29	..	..	..
Hollinger	11½	..	..	..
Kerr Addison	9.25	9.25	9.25	9.25
Lake Shore	16	..	..	..
Little L. Lac.	1.00	..	..	..
McKenzie R.L.	1.40	..	..	..
Mining Corp.	1.90	1.90	1.90	1.90
McIntyre	56	..	..	..
Madsen R. L.	1.85	..	..	..
Mal. Goldfields	3.10	..	..	..
O'Brien Cad.	1.81	..	..	..
Pend. Oreille	1.10	..	..	..
Pickle Crow	2.02	..	..	..
Sullivan Gold	1.83	1.84	1.83	1.84
Senator	.40	..	..	..
San Antonio	5.60	..	..	..
Sheep Rock	2.17	..	..	..
Teck Hughes	3.20	..	..	..
Ventures	7.10	7.10	7.10	7.10
Waite Amulet	4.85	..	..	..

Etat financier de Regent Knitting

The Regent Knitting Mills Limited vient de publier son rapport financier pour 1943 et nous en extrayons ce qui suit: Déduction faite d'une provision pour l'impôt sur le revenu et la taxe sur les surplus de bénéfices au montant de $312,024.22, comparativement à $163,460.55 en 1942, les bénéfices nets durant l'exercice se sont établis à $64,456.29, à rapprocher de $127,251.96 en 1942. La provision pour taxes en 1943 est basée sur les bénéfices normaux de votre Société, tels que déterminés par la Commission arbitrale. Cette provision reflète l'augmentation du taux de la taxe sur les surplus de bénéfices et pourvoit, de plus, à la charge additionnelle résultant d'une réduction de la réserve pour dépréciation des valeurs d'inventaires, au 31 décembre 1943, au montant maximum qu'autorise l'article 6(1) (b) de la Loi sur la taxation des surplus de bénéfices.

Dette obligataire—Un montant de $25,000.00 d'obligations 3% première hypothèque fut remboursé à échéance, le 1er mars 1943, réduisant ainsi à $375,000.00 la dette obligataire en cours.

Fonds de roulement — Au 31 décembre dernier, le fonds de roulement s'élevait à $1,065,358.65, au regard de $1,144,901.82 fin 1942.

Sullivan Cons. Mines

La compagnie Sullivan Consolidated Mines, Limited, a produit en lingots d'or, durant le premier trimestre de l'année 1944, un montant de $362,850.93. Le tonnage de minerai usiné durant la période se totalise à 38,831 tonnes.

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Beauharnois	8	..	..	..
C. D. Sugar	20½	..	..	..
Can. Brew.	7½	..	..	..
Can. Marconi	2	..	..	..
Con. Alcohols.	3	..	..	..
Cons. Paper	8	..	..	..
Ford Motor A	25⅛	..	..	..
Mitchell Rbt	19	..	..	..
Walker. Brew.	3½	..	..	..
MINES				
Aldermac Cop.	.19½	..	.19	..
Central Cad.	.06	..	..	..
Sullivan Gold.	1.83	..	1.79	..

MARCHÉS DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, LTD

	F. ant.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG					
Avoine—					
Mai	51½	..	..	..	51½
Orge—					
Mai	64⅝	..	..	..	64⅝
Seigle—					
Mai	133⅝	133⅝	133⅝	133⅛	133⅛
Juillet	132½	132½	132½	132½	132⅝
Octobre	130	129⅝	129⅝	129½	129½
CHICAGO					
Blé—					
Mai	173⅜	..	..	..	173⅜
Juillet	170⅜	170⅝	170⅝	170⅛	170⅛
Septembre	168½	168⅝	168⅝	167½	167½
Avoine—					
Mai	82	..	..	..	82
Juillet	78⅜	78⅝	78⅝	78½	78½
Septembre	75⅝	75⅝	..	..	75⅝
Seigle—					
Mai	130	129⅜	129⅜	129⅜	129⅜
Juillet	128⅜	128⅝	128⅛	127⅝	127⅝
Septembre	127⅛	126¾	127	126½	126½

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Amer. Can	86	..	85½	..
Am. T. T.	157⅜	..	..	..
Anaconda	26	..	..	..
Atchison	66½	..	66⅛	..
Aviation Corp.	3⅜	..	..	..
Beth. Steel	58⅛	..	..	..
Chrysler	83½	..	..	..
Cons. Edison	21⅝	..	..	..
Douglas Air.	50	..	..	..
Gen. Electric	35⅝	..	..	..
Gen. Motors	57½	..	57⅜	..
Goodyear Tire	42⅝	..	..	..
Houston Oil	9⅞	..	..	..
Int. Paper	14⅝	..	14⅝	..
Int. Paper pr.	73¾	..	..	..
Int. Nickel	26	26⅛	..	..
Kenn. Copper	31⅛	..	..	..
Mont. Ward	45⅝	..	..	..
Nash Kelvin.	12⅝	..	..	..
Nat. Distillers.	32⅜	..	..	..
N.Y. Central	18⅝	..	..	..
N. Am. Aviat.	8⅝	..	..	..
N. Amer. Co.	17⅝	17⅝	..	..
Phillip's Pete.	44⅜	..	..	..
Radio Corp.	9⅛	..	..	..
Republic Steel.	16⅝	..	..	..
Sou. Pacific	29⅜	..	29⅛	..
Stand. Oil NJ.	53⅛	..	52⅝	..
U.S. Steel	51⅛	..	51	..
Westinghouse	96	..	..	..

John-A. Lang & Sons

En 1943, la compagnie John-A. Lang & Sons Ltd. a réalisé des bénéfices nets de $169,825, l'équivalent de $1.70 par action, après déduction des frais et de la provision pour les impôts; l'exercice précédent, le montant avait été de $190,396 ou de $1.90 par action.

Les bénéfices d'exploitation se sont élevés à $318,247 au lieu de $354,875 en 1942 et le total des revenus à $333,758 contre $369,135.

En fin d'exercice, les disponibilités étaient de plus de treize fois supérieures aux exigibilités et le fonds de roulement s'établissait à $1,069,845.

Le compte surplus après le paiement de dividendes au montant de $100,000, est passé de $733,135 à $802,960.

Tentative de vol

QUEBEC, 13. — Une tentative de vol avec effraction a été perpétrée la nuit dernière à la Caisse Populaire de St-François d'Assise. Les voleurs sont entrés dans l'établissement en forçant une fenêtre. Ils n'ont cependant pu réussir à ouvrir le coffre-fort.

Nouveau gouvernement

LE CAIRE, 13. — (B.U.P.) Le roi Georges de Grèce, annonce qu'un nouveau gouvernement sera formé. Il se composera presque entièrement de Grecs qui ont vécu sous la botte nazie. Le Roi a de plus réitéré sa promesse de ne pas retourner en Grèce avant qu'un plébiscite soit tenu.

TARZAN

Reprise de conscience

Alarme



A l'université McGill

Exposition du Pacifique

(Par Louis AUGER)

A la bibliothèque Redpath de l'Université McGill a été inaugurée une très intéressante exposition d'objets destinés à mettre en lumière l'histoire et les coutumes des peuples du Pacifique dont le territoire est aujourd'hui le théâtre de la lutte gigantesque que se livrent des forces de l'Orient et de l'Occident.

Il s'agit surtout des peuples à teint foncé dont les caractéristiques tiennent à la fois du négroïde, du mongoloïde et du caucasique: les Mélanésiens que l'on rencontre en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Bretagne, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon et Fidji; les Micronésiens qui sont dispersés sur les innombrables îlots des Carolines, des Marshall et des Gilbert; les Polynésiens qui s'aventurèrent audacieusement dans leurs frêles embarcations sans boussole et sans sextant, jusqu'au milieu du Pacifique pour peupler les îles à l'est de l'Australie.

Près de 300 articles étalés sur les murs ou dans des cabinets de vitre nous révèlent un peu de leurs moeurs, de leur industrie, de leur art et de leur civilisation. Il y a aussi des représentations miniatures de la jungle, des plantes de la région, des brillants oiseaux de la forêt, des coraux de toutes sortes, ce qui donne une certaine image de l'histoire naturelle de ces pays. Ils ont été empruntés aux divers musées de l'Université et à de célèbres collections scientifiques.

Ces peuples aujourd'hui qui tendent à disparaître et que la guerre a mis en vedette, éveillent de plus en plus la curiosité intelligente. Sous certains rapports, mais surtout dans un sens artistique, nous pouvons apprendre beaucoup d'eux. Nous devrions cependant les connaître et les comprendre, dans l'intérêt du monde d'après-guerre.

L'exposition est ouverte tous les jours au public, et cela jusqu'au mois d'octobre prochain. C'est une page illustrée d'un monde jusqu'ici ignoré et digne du plus grand intérêt.

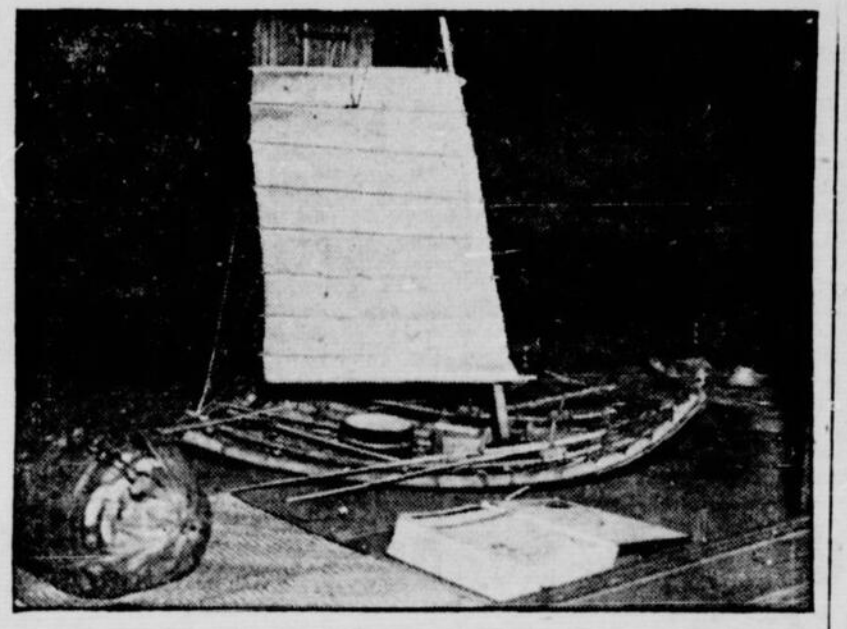
LE Dr BRIDGES A LA SOCIETE ROYALE D'ASTRONOMIE

La Société royale d'astronomie tiendra une assemblée, vendredi soir, à 8 h. 30, dans l'édifice Macdonald (sciences physiques).

Le Dr J. W. Bridges, professeur de sciences sociales au collège Sir George Williams, et un psychologue dont le violon d'Ingres est l'anthropologie, spécialement l'Amérique préhistorique, parlera des idées scientifiques des Mayas.

La section montréalaise de la société tiendra aussi d'autres assemblées: le 20 avril, alors que Mlle A. Vibert Douglas, doyenne des femmes à l'Université Queen's et présidente de la Société royale d'astronomie du Canada, parlera de nouvelles lumières provenant de vieilles étoiles; le 11 mai, alors que le Dr David Keys, professeur de physique à l'Université McGill, sera l'orateur invité.

Embarcations des Polynésiens



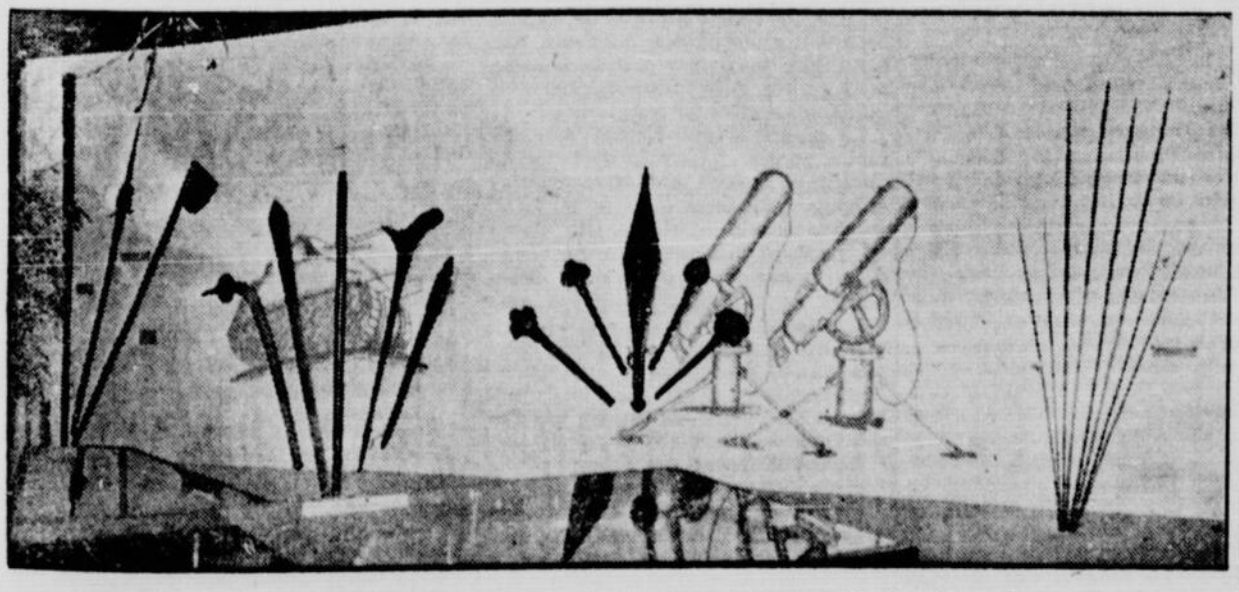
Sur des embarcations comme celles-ci, les Polynésiens se sont avancés audacieusement, sans compas et sans sextant, au centre même de l'océan Pacifique. Faites de troncs de bambou liés ensembles, elles étaient légères. Cependant elles portaient bien la mer, et ont est pris d'admiration devant la simplicité de cette construction. Les voiles étaient tissées de feuilles d'herbes marines. *(Photo la "Patrie").*

Amende de $50

OTTAWA, 13. (D.N.C). — John-Marc Martel, âgé de 18 ans et domicilié rue York, Ottawa, a plaidé coupable hier devant le magistrat Strike à l'accusation d'avoir illégalement prêté sa carte d'enregistrement et a été condamné à une amende de $50 et les frais ou, à défaut de paiement, à trois mois d'emprisonnement.

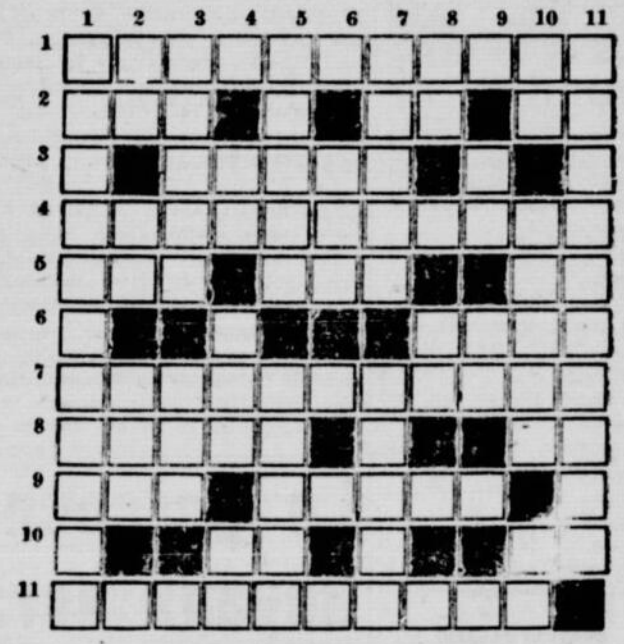
Ce soir, à 8 h. 30, en la salle Girard, 4245, rue Saint-André, aura lieu une assemblée générale des membres de l'Association des bouchers de Montréal. M. Pierre-Rémi Lazure présidera. Tous les bouchers y sont invités.

Armes des populations du Pacifique



Les flèches, les lances et les masses étaient les armes de ces populations du Pacifique. Faites d'acajou à l'aide d'instruments les plus rudimentaires, elles sont d'une exécution admirable, et, entre les mains de ces guerriers, constituaient une menace redoutable. Derrière ces armes une toile montre par contraste l'image de nos armes modernes. *(Photo la "Patrie").*

Mots Croisés de la «PATRIE»



HORIZONTALEMENT

1—Qualité d'un liquide qui ressemble au lait.
2—Colère — Adjectif numéral — Carte à jouer.
3—Choisir.
4—Arrêter au passage.
5—Biographie d'un homme — Du verbe avoir — Note.
6—Manières, façons.
7—Elèves d'une académie.
8—Amener vers soi — Note de la gamme.
9—Terre entourée d'eau de tous côtés — Cessation du travail.
10—Etui de métal — Voyelles jumelles.
11—Art d'énoncer et d'écrire les nombres.

VERTICALEMENT

1—Lavage des cendres pour en extraire les parties solubles.
2—Dans are — Conjonction négative — Poil des paupières.
3—Démonstratif féminin — Unité de mesure pour les surfaces agraires.
4—Note — Petit poème lyrique — Petit cube.
5—Etend, allonge — Aller ça et là à l'aventure.
6—Petite pièce de monnaie.
7—Soins, soucis — Taxe.
8—Préposition — Carte à jouer.
9—Ancienne note de la gamme — Pronom neutre anglais.
10—Adverbe de lieu — Traces de l'animal — Pronom indéfini.
11—Plein de sentiment.

Solution du problème d'hier

D	E	P	R	E	C	A	T	I	O	N
E	M	O	U	C	H	O	I	R	■	A
P	O	U	■	H	A	R	D	I	■	V
R	I	S	■	A	T	T	E	S	T	E
E	■	S	E	P	■	I	■	E	U	T
D	■	I	■	P	I	Q	U	R	E	S
A	N	N	E	E	■	U	S	■	R	■
T	O	I	■	M	I	E	■	R	I	■
I	T	E	■	E	R	■	O	R	E	E
O	■	R	E	N	A	R	D	■	S	S
N	O	E	■	T	■	O	E	D	■	T

La C.C.F. étatisera l'assurance-vie

BIGGAR, Saskatchewan, 13. (P.C.)—M. J. Coldwell, chef du parti C.C.F., a déclaré dans un discours prononcé ici hier soir, qu'on devrait étatiser les compagnies d'assurance. Le chef des socialistes en a donné les motifs suivants: 1—danger de la concentration d'importants capitaux entre les mains des dirigeants des compagnies d'assurance; 2—inefficacité de l'assurance-vie telle qu'organisée présentement; 3—exploitation des employés des compagnies par leurs patrons.

Enfin, M. Coldwell assura que l'étatisation est le "droit du peuple" et que cela constitue une justification suffisante à étatiser. Il blâma les dirigeants des grandes compagnies d'assurance de toucher des salaires "qui s'élèvent parfois à $75,000 par année".

Aux citoyens des Pays-Bas

Le gouvernement des Pays-Bas a émis de nouveaux certificats de mobilisation pour ceux qui ont été trouvés physiquement inaptes pour l'armée hollandaise. Les vieux certificats, accompagnés de deux photographies, devront être envoyés au Bureau Militaire du Consulat Général des Pays-Bas, 1410, rue Stanley, Montréal.

Les funérailles de Lydia Béa Cloutier

Ces jours derniers, à Montréal, ont eu lieu les funérailles de Mlle Lydia Béa Cloutier, décédée à l'âge de 23 ans et 8 mois), fille de Mme Vve Joseph Cloutier.



Lydia Cloutier

Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Vve **Joseph Cloutier:** ses frères: Olivier, Hector, Armand et Maurice; ses soeurs: Marguerite, Marie-Luce et Cora; ses belles-soeurs, Mmes Hector et Maurice Cloutier; ses neveux et nièces: Henri, Jean-Paul, Guy, Cécile, Réjean et Huguette Cloutier.

Les funérailles de Mlle Cloutier ont eu lieu à l'église Saint Zotique de Montréale Précédé d'un lanslau de fleurs et accompagné de six porteuses, Enfant de Marie, le convoi funèbre est parti des salons funéraires pour se rendre à l'église où le service fut chanté par le rév. Père Vaillancourt, c.m.i., assisté de MM. les abbés A. Filion et J. Frenette. Le choeur de chant était sous la direction de M. J.-E. Poirier. M. B. Boucher touchait l'orgue.

Un grand nombre de parents et amis assistait aux funérailles.

L'hiver prête son décor à la fin des éliminatoires

Canadien et Chicago peuvent terminer leur série finale avec le match de ce soir, ici

Le Canadien peut terminer sa plus glorieuse saison de son histoire dans un décor bien naturel. En effet, en scellant, ce soir, le sort de la finale pour la coupe Stanley, par une quatrième victoire consécutive sur les Black Hawks de Chicago, sur la glace du Forum, le Tricolore termine une longue campagne de hockey éblouissante et la couronne par la conquête de la Coupe Stanley, emblème du championnat mondial.

Mas, Paul Thompson, le placide pilote des Eperviers, n'est pas de cet avis. "Nous sommes plus que jamais en lice", a-t-il déclaré peu après son arrivée, hier, dans la Métropole. — "Nous savons la tâche ardue, qui nous confronte après les trois victoires du Canadien, mais, nous sommes revenus à Montréal pour lutter et batailler ferme", ajouta-t-il.



Paul Thompson

Il ne fait aucun doute que les Hawks tenteront l'impossible pour gagner au moins une des joutes de la finale, eux, qui n'ont pris que cinq parties, en semi-finale, pour éliminer les Red Wings. Au complet, à l'exception de Mush March, qui est resté à Chicago, ils s'attaqueront au Tricolore, ce soir, avec une détermination exceptionnelle.

Mais, la même combativité animera le Canadien, de son côté. Pour être franc, il faut admettre que les "Hhabitants" doivent avoir hâte d'accrocher gants, chandails, patins, etc., pour une autre saison. C'est pourquoi, la joute de ce soir, commençant à 8.30 heures, est regardée par beaucoup comme la dernière de la présente saison.

On présentera la coupe Stanley au Canadien, immédiatement après la partie, s'il gagne contre les Hawks, et c'est Mervyn Dutton, président intérimaire de la N.H.L. qui présidera ce cérémonial. Puis, les Hawks recevront le trophée O'Brien, donné par J. O'Brien aux finalistes de la N.H.L. C'est Bill Tobin, président des Eperviers, qui le recevra sur la glace.

Le trophée Vézina, gagné par Bill Durnan, après la saison régulière, sera aussi étalé avec soin.

Les alignements des deux clubs semblent devoir être les mêmes que lors de la partie de dimanche soir, à Chicago. Bob Filion, qui a si bien couvert Doug. Bentley pendant la saison de même que dimanche, sera sur l'alignement et on lui assignera la même tâche.

Le bilan du hockey

Hier

COUPE ALLAN

(Finale de l'Ouest)

New Westminster 6, Port-Arthur 2.

(6e joute d'une série de 4 de 7; New Westminster mène 3 joutes à 2; la 1ère joute fut nulle)

Ce soir

COUPE STANLEY

(Finale)

Chicago à Canadiens.

(4e joute d'une série de 4 de 7; Canadiens mènent 3-0.)

COUPE ALLAN

Aucune joute à l'affiche.

COUPE MEMORIAL

Aucune joute à l'affiche.

Le mille aurait été fait en moins de quatre minutes

PHILADELPHIE, 13.—Le mille en quatre minutes n'est pas seulement une chose possible mais c'est une chose qui a déjà été faite, a dit ce soir le docteur George Orton, ancien instructeur de l'université Pennsylvanie.

Lang fut aidé d'un fort vent et on ne reconnut pas son exploit. Le docteur Orton est d'avis que le mille sera couru en quatre minutes avant bien longtemps et sans aucun aide de dame Nature.

Frank Sargent est réélu président de la C.A.H.A.

La 27e assemblée annuelle tenue par la Canadian Amateur Hockey Association a pris fin, à l'hôtel Queen's hier soir après avoir duré trois jours. Le principal item durant la séance d'hier fut la réélection du président Frank Sargent et de son exécutif, au complet. L'exécutif a ensuite décidé d'accepter l'invitation faite par le président de la British Columbia Amateur Hockey Association de tenir l'assemblée annuelle de l'an prochain dans la Colombie anglaise. La prochaine assemblée plénière sera donc tenue à Vancouver ou à New-Westminster.

On a décidé au cours de l'assemblée du matin, hier, que les clubs devraient fournir à la C.A.H.A., au plus tard le 25 janvier, à l'avenir, une liste de treize joueurs qu'ils entendent aligner s'ils doivent prendre part aux éliminatoires pour la coupe Allan ou la coupe Memorial. Ce nombre de joueurs doit inclure deux gardiens de buts. On a fait remarquer, de plus, que ces treize joueurs doivent tous avoir joué au moins trois parties ou plus pour un club s'ils doivent recevoir la permission de s'aligner dans les éliminatoires de fin de saison pour la coupe. Durant la saison ordinaire, tout comme par le passé, un club pourra compter dix-huit joueurs sur son alignement régulier.

Une recommandation présentée hier au comité qui s'occupe des affaires à transiger avec la ligue Nationale suggéra de discuter avec les ligues mineures affiliées à la Nationale une limite pour l'âge des joueurs qui peuvent devenir professionnels. Cette limite a été posée à 16 ans.

MAHARA SUSPENDU

Pul Mahara, un joueur du Trail, club junior de l'Ouest, a été suspendu pour trois saisons parce qu'il a falsifié ses papiers de naissance à deux reprises. On se souviendra qu'il prit part aux éliminatoires pour la coupe Memorial



FRANK SARGENT a été réélu président de la Canadian Amateur Hockey Association, lors de la clôture du congrès de cette organisation, hier à l'Hôtel Queen's.

après avoir joué pour le Trail durant toute la saison quand il fut découvert qu'il avait beaucoup plus de 20 ans, l'âge requis, on annula la série déjà jouée entre le Trail et le Regina et cette série dut être jouée de nouveau. Mahara aurait pu être passible d'une suspension maximum de cinq années mais on décida hier de le suspendre pour trois saisons seulement.

Voici la liste des officiers qui ont été réélus à leur poste hier: Frank Sargent, président, il est de Port Arthur; Hanson T. Dovel, premier vice-président, de Middleton, N.-E.; A. Pickard, de Regina, deuxième vice-président; F. H. Marples, de Toronto, secrétaire; W. A. Hewitt, de Toronto, secrétaire-régistraire. Pickard a de plus été élu président du bureau du hockey mineur. Il a annoncé hier soir que les membres de son comité seraient Norman Dawe, de Montréal et Doug. Grimston, de New-Westminster.

Il a également été décidé hier que la C.A.H.A. n'annoncerait pas immédiatement si les finales pour les coupes Allan et Memorial allaient être disputées dans l'Est ou dans l'Ouest, l'an prochain. Cette alternative sera laissée au choix des officiers de la C.A.H.A.

Marcel Fournier battu par Norman Sea en 3 rondes

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Norman Sea, l'habile boxeur local, a défait Marcel Fournier, de Montréal, par knockout technique au début du quatrième ronde, hier soir, à la Tour, dans la rencontre principale de la séance présentée par le club de boxe de Québec.

Sea se porta à l'attaque dès le début de la bataille pour marteler continuellement son adversaire et l'acculer sur les câbles. Fournier n'eut pratiquement pas le temps d'appliquer un bon coup et il se tint constamment sur la défensive. Le pugiliste montréalais, qui ne semblait pas tout à fait à son meilleur, alla deux fois au plancher dans les deux premières rondes, mais il se releva immédiatement pour faire face à la "musique". Après avoir réussi à atteindre Sea avec quelques coups à la mâchoire, Fournier reçut un vicieux crochet à l'oreille gauche qui l'envoya au plancher dans la troisième et il ne se présenta pas à la reprise suivante, de sorte que l'arbitre concéda la victorie à Norman Sea.

En semi-finale, Ralph Walton, boxeur nègre de la métropole, a remporté la décision sur Al Laperrière, de Québec, au terme d'un féroce engagement.

Young Carol obtint la décision sur son bouillant adversaire Harold Cullins.

Germain Langlois et Johnny Rodrigue ont fait match nul, tandis que Frank Racine a gagné par knockout technique contre Eddy Jack après 1:36 minute dans la quatrième ronde.

Sommaire:

Norman Sea, 132, bat par K.O. technique Marcel Fournier, Montréal, 131, en trois rondes.

Ralph Walton, Montréal, 141, gagne aux points sur Al Laperrière, Québec, 143.

Young Carol, Québec, 126, bat aux points Harold Cullins, Toronto, 124.

Germain Langlois, Québec, 152, annule avec J. Rodrigue, Québec, 147.

J. Racine, Québec, 142, défait Eddy Jack, Québec, 145, par K.O. technique dans la quatrième ronde.

Le personnel du club de baseball des Royaux sera définitivement connu lundi

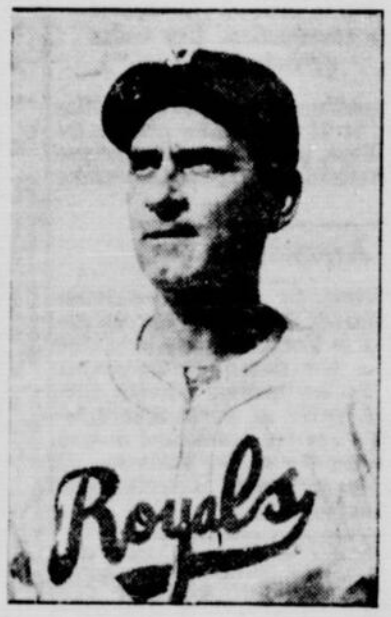
Roy Sanner lancera dans la joute d'ouverture

BEAR MOUNTAIN, 13. (Spécial à la "Patrie"). — La pluie a cancellé la partie entre les Royaux et les Dodgers, au champ Durocher. Comme résultat, les Royaux ont tenu une pratique de deux heures au gymnase de West Point pendant que les officiers des différents clubs des Dodgers tenaient une réunion, sous la présidence de Branch Rickey.

M. Rickey est parti, hier soir, pour Brooklyn, une journée avant ses Dodgers qui doivent quitter Bear Mountain pour une série de trois exhibitions contre les Yankees, à Ebbets Field, vendredi, samedi et dimanche. Une autre réunion de tous les officiers des clubs des Dodgers aura lieu lundi matin, dans les bureaux des Dodgers, à Brooklyn. M. Hector Racine, président des Royaux, de même que MM. Gauvreau et Beauregard quitteront Montréal, vendredi, afin d'être présents à la réunion.

On est actuellement à bâcler une transaction pour obtenir un joueur d'intérieur et un voltigeur pour les Royaux. La décision sera annoncée sur le sujet, à la réunion de lundi matin.

Les Dodgers mettront à l'essai Sunkel, Flowers, Jack Franklin, Buck Weaver et John Gabbard dans leurs parties de la fin de semaine. Si les Dodgers gardent Rube Melton, âgé de 27 ans, il n'y aura peut-être qu'une ouverture au monticule du Brooklyn et, comme résultat, les Royaux garderont Franklin, Gabbard, Weaver et Flowers. Les Dodgers aligneront certainement Sunkel qui a démontré beaucoup de talent, au cours de l'entrainement. Arkie Vaughan, le meilleur joueur d'intérieur que l'on puisse obtenir actuellement, changera peut-être d'idée et ne restera peut-être pas à son ranch, à la suite de la nouvelle législation du service sélectif au sujet de ceux qui ont dépassé l'âge de 26 ans. Si Vaughan se rapporte, Durocher sera aussi heureux que Betzel parce que cela signifiera que les Royaux obtiendront un joueur d'arrêt-court, soit



BRUNO BETZEL

Bill Hart, soit Gilly English. Hart était avec la Nouvelle-Orléans, l'an dernier et il a cogné 16 circuits. English est un vétéran, obtenu du Indianapolis, dans la transaction au sujet de Schultz, la saison dernière.

Clarence Smyers, sensationnelle recrue qui a compté le point gagnant dans la partie de dimanche entre les Dodgers et les Red Sox, à Ebbetts Field, a signé son contrat pour les Dodgers. Il se peut qu'il soit envoyé aux Royaux, à cause de son bras malade. Smyers sera envoyé à l'hôpital John Hopkins, à Baltimore, pour se faire soigner. Ce jeune peut frapper, courir, bien jouer au champ, mais il a un bras malade.

Dans la situation actuelle, il est probable que Betzel enverra le gaucher Roy Sanner au monticule, lors de la partie d'ouverture, à Newark, le 20 avril. Sanner a une balle rapide qu'il lance à la hauteur du genou.

Bruno Betzel est d'avis qu'il s'agira d'une grosse saison pour les frappeurs. Le mentor des Royaux a dit ce qui suit: "Ce sera une bonne saison pour les gros frappeurs et je vais vous dire pourquoi. Les forces armées ont pris ce qu'il y avait de mieux dans le baseball et, comme résultat, le jeu ne sera pas le même que dans le passé. Le fait n'est un secret pour personne. Le rendement au bâton, au monticule et au champ ne sera pas le même que par le passé mais le bon frappeur aura le meilleur. Il ne fera pas face, en effet, aux mêmes bons lanceurs et il aura plus de chance d'obtenir un coup sûr que par le passé parce que le jeu sensationnel au champ sera moins fréquent. Les lanceurs auront une moyenne plus basse de points mérités mais il sera difficile pour eux de gagner. La réponse à cela c'est que le rendement au champ sera inférieur. On comptera des points plus facilement et il y aura plusieurs manches d'un point avec un seul coup sûr".

Le gérant Bruno Betbzel a continué à parler: "A cause de l'état de choses, il y aura plus d'excellentes recrues que jamais dans la ligue Internationale. Des jeunes qu'on ne jugerait pas assez bons, dans d'autres saisons, auront leurs chances et ils les saisiront. Il y a plus d'avantages qu'auparavant d'apprendre sans avoir à passer dans des ligues de catégorie inférieure. Les mentors, d'abord, sont meilleurs. En outre, les jeunes ont l'avantage, dès le début".

On peut juger ces observations comme justes et précises. Il s'agit, en effet, d'appréciations venant de la part d'un homme qui n'est pas jeune et qui en a bien vu.

Une série internationale de hockey

On a suggéré hier au meeting de la C.A.H.A. une série internationale, si les Lodestars de New Westminter gagnent la coupe Allan. Olympics de Boston et Wolfes de Hollywood se rencontrent actuellement pour le championnat de hockey senior des Etats-Unis et les vainqueurs rencontreraient les Lodestars

HARTFORD, Conn., 12. — Ray Rovelli, 151, Union City, N.J., et Johnny Brown, 151, New-York, annulent (10). Billy Brown, 153, Hartford, bat aux points Eddie Saunders, 152, New-York (8).

CHRONIQUE des DAMISTES

FEDERATION CANADO-AMERICAINE DES DAMISTES

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu l'assemblée annuelle de la Fédération; tous les clubs sont priés d'envoyer des représentants car des sujets d'importance seront sur l'agenda.

Le président Arthur Ready insiste sur la présence de représentants de chaque club.

L'assemblée aura lieu dans les salles du club Papineau, 1378 rue Ste-Catherine Est.

Les Lodestars augmentent leur avance sur les Shipbuilders de Port Arthur

PORT ARTHUR, 13.—Les Lodestars de New Westminster, dont plusieurs joueurs sont épuisés et blessés, sont quand même favoris pour rencontrer maintenant les As de Québec dans la finale de la coupe Allan, à partir de mardi prochain à Québec. Les Lodestars ont défait les Shipbuilders de Port Arthur par le score de 6 à 2, hier soir dans la sixième joute d'une série de quatre dans sept et ils menaient par trois gains contre un, une autre joute ayant été nulle. Les Lodestars n'auront qu'à obtenir une autre partie nulle, dans la septième joute pour gagner le championnat de hockey senior de l'ouest.

Les Lodestars, dirigés par Frank Dotten, ont terminé la joute d'hier avec neuf joueurs seulement mais après la joute, Dotten a annoncé que Pete Leswick et Johnny Ursaki, deux ailiers, seront en mesure de jouer vendredi soir. Leswick a quitté le jeu dans la première période, avec une blessure au côté, après être venu en collision avec un joueur des Shipbuilders.

Ursaki a été blessé à la tête et il a reçu le bout du bâton dans la bouche dans les dernières minutes de jeu.

La ligne d'attaque, composée de Maurice Duffy, Jim Wilson et Harvey Fraser s'est le plus signalé en participant à cinq buts. Duffy et Wilson ont compté chacun deux fois et Fraser et Scoop Bentley ont obtenu les autres points des vainqueurs. Joe Gollatt et Bill McKenzie ont compté les points du Port Arthur. Seulement sept punitions dont une de dix minutes pour inconduite, ont été décernées au cours de la joute.

Alignements:

PORT ARTHUR—Buts: Hill; défenses: Sinclair et Goliatt; centre: Robertson; ailes: Larson et Kolvisto. Subs.: Wright, McKenzie, Wyrot, Dunn, Backor, Easton.

NEW WESTMINSTER — Buts: Young; défenses: Warshawski et Bentley; centre: Dotten; ailes: Braysha et Leswick. Subs.: Fraser, Duffy, Wilson, McIntyre, Ursaki.

Arbitres: Dick Davis et Bernie Ost, Winnipeg.

Première période

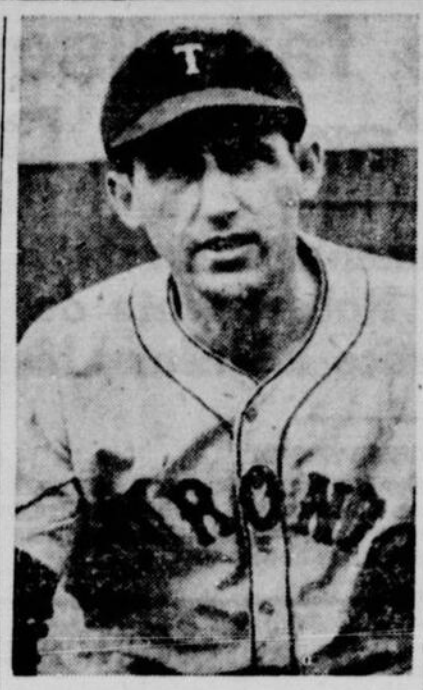
1—Port Arthur: Gollatt 13.18
2—N. Westminster, Wilson (Duffy) 16.26
Pun.: Dotten, Duffy, Gollatt.

Deuxième période

3—N. Westminster, Duffy (Fraser) 2.26
4—N. Westminster: Duffy (Fraser, Wilson) 18.55
5—N. Westminster: Bentley.. 19.50
Pas de punition.

Troisième période

6—N. Westminster, Wilson (Duffy) 3.40
7—N. Westminster: Fraser (Wilson) 4.44
8—Port Arthur: McKenzie (Wright) 17.42
Pun.: Warshawski, Eaton (10 minutes pour mauvaise conduite.)



HERB CROMPTON, receveur des Leafs, a reçu son congé de l'armée américaine et est en route pour se rapporter au camp de Burleigh Grimes.

* * *

S'il est licencié, que fera J. Greco ?

On a appris à Montréal, hier, que le soldat Johnny Greco, boxeur poids-léger réputé comme un sérieux aspirant au titre de champion mondial de cette catégorie, serait probablement licencié par l'armée canadienne avant la fin de la présente semaine.

Greco, jeune boxeur de Montréal qui fit assez bien pour aller combattre à New-York contre des boxeurs de forte réputation, est inactif dans l'arène depuis quelqueu temps déjà, l'armée lui ayant refusé la permission d'aller se battre à New-York de nouveau ou même de prendre part à des combats civils, au Canada.

Il vient de quitter l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue après avoir été traité assez longuement et on a annoncé à sa sortie de l'hôpital qu'il pouvait être consideré comme inapte au service.

Pensive bat Porter's Cap et Sun Again à Pimlico, Md, hier

BALTIMORE, Md., 13. — Pensive, un des aspirants à la Triple Couronne, portant les couleurs de la Calumet Farm Stable, de Warren Wrigt, a remporté sa première victoire dans les "stakes" hier après-midi, en obtenant par un nez la décision dans la treizième contestation du handicap Memorial Rowe, devant une foule de 15,331 personnes, venues à la première matinée d'un meeting de vingt-huit jours à la piste de Pimlico. C'était l'ouverture de la saison du turf dans le Maryland.

Ce succès, le second de Pensive en quatre jours, lui a rapporté une bourse de $6,375. Mais, la première matinée fut retardée d'une bonne heure à la suite d'un édit de la commission de courses de l'état, sous la bannière de laquelle la direction refusait d'inaugurer sa réunion, de prime abord. Tout ce meeting est endossé conjointement par Pimlico, Laurel, Bowie, et Hâvre de Grâce.

La dispute portait sur le pourcentage à céder par la piste pour l'amélioration des courses, en vue de payer les taxes.

La pluie avait délayé le tracé, qui devint boueux, mais, cela n'eut pas d'effet sur le moral des spectateurs, ni sur leurs goussets, puisque les paris surpassèrent ceux de la journée inaugurale du printemps dernier. Le Mutuel a manipulé $807,103, près du double du montant de la même journée, en 1943, et l'assistance était d'environ cinq mille personnes de plus que celle de la première matinée du meeting printanier de 1943.

Porter's Cap à Charles S. Howard, finit deuxième après un ralliement prometteur, mais, la Camera se prononça en faveur de Pensive. Sun Again finit en troisième place et Picotee en quatrième.

Exhibitions du baseball

Hier

A Frederick, Md.:

Curtis Bay Coast Guard
001 001 001—6 8 1
Philadelphie, (A):
001 112 40x—9 13 1
Shepple, Fick et Tabechek; Christopher, Hamlin et Hayes, Wagner.

A Saint-Louis:

St-Louis (N) .. 200 000 015—8 16 2
St-Louis (A) .. 110 000 013—6 11 1
Donnelly, Schmidt (4), Gumbert (7), Brecheen (9) et Burmeister; Jakucki, Zoldak (7), Seinsoth (9) et Mancuso.

A Indianapolis:

Pittsburgh (N) 002 012 010—6 10 4
Cleveland (A) . 002 100 000—3 11 4
Gee, Cuccurullo (5) et Lopez; Heving, Naymick (4), Gromek (9) et Lyon, Susce (6).

A Louisville:

Détroit (A) ... 010 000 103—5 10 1
Louisville (AA) 001 000 000—1 7 2
Hogsett, Orrell (4), Beck (7) et Miller; Wilson, Patton (4), Widmar (7) et Walters.

Le pari-double

Voici les prix, que le pari double a payés au cours de la matinée d'hier sur les pistes opérant aux États-Unis:

A Jamaica	$ 10.20
A Pimlico	16.20
A Narragansett	106.40

3e et dernière soirée nautique de la Palestre

L'honorable Wilfrid Gagnon, C. B.E., président général de l'A.A.N.J., présidera ce soir la démonstration nautique des membres de la Palestre Nationale. C'est la 3e et dernière représentation. Mardi soir, lors de la 1ère représentation, les nageuses et les nageurs du National ont remporté un très grand succès, et le spectacle de cette année est tout à l'honneur de nos jeunes athlètes.



Hon. GAGNON

Le programme débuta par une partie de polo aquatique qui intéressa vivement l'assistance. Marcel Bourassa, Paul Tanguay et Louis Rousseau déployèrent un jeu vraiment classique. La nage de fantaisie, comme toujours, fut très bien reçue, et suscita de l'assistance des applaudissements bien mérités. Les jeunes ondines ont eu une tenue impeccable. Ce sont: Germaine Dufresne, Marie Gagnon, Margot Delongchamp, Irène Fitzgerald, Nicole Denis, Marcelle Gaudet, Louise Lozeau, Denise Caron, Nicole Tison Jeanne Robillard, Gaby Plamondon, Denise Valois, Imelda Proulx et Imelda Toupin. Mme Espinosa (Madeleine Kent), de Cuba, qui est de passage à Montréal, participe à ce programme de natation, et son numéro intéresse grandement les spectateurs. Notre ex-professeur de natation conserve toujours son habileté de nageuse experte. Dans es courses, Jean-Marc Baillargeon et Jean Paquette sont les plus en évidence. Puis vient Maurice Laurier qui donne une magistrale démonstration de plongeons. Louis Rousseau, Claude Marie, Jean Paquette. Louis Massue et Maurice Laurier, par leurs prouesses comiques, tiennent l'assistance dans un rire que ne semble pas vouloir se terminer.

Hélène Lortie et Roger Latourelle, qui avaient la direction conjointe de cette démonstration, méritent les félicitations de tous pour leur excellent programme.

LIGUE DU PACIFIQUE

A Hollywood: .
Seattle . . . . 200 240 010— 9 14 3
Hollywood . . 003 000 000— 3 8 4
Demoran et Sueme; Mslasek, Smith (6), Weldon (9) et Hill.

A San Francisco:—
Portland . . . 401 000 101— 1 12 1
San Francisco 010 000 002— 3 8 6
Sullivan et Campbell; Werle et Sprinz.

A San Diego:—
Oakland . . .000 000 000— 0 5 2
San Diego . . 121 002 07x—13 15 1
Dean, Marlowe (4), Horzen (8), Munoz (8) et Lorenz; Dasso et Ballinger.

Los Angeles à Sacramento, partie remise, pluie.

Tournoi provincial de petites quilles

Tout marche rondement dans l'organisation du 4e tournoi provincial de petites quilles, enr'g., qui aura lieu à Québec, dans la paroisse de St-Malo, du 16 avril prochain au 4 juin inclusivement. Plusieurs villes de la province sont déjà enregistrées et seront représentées par des groupes imposants de quilleurs.

On compte présentement des groupes de joueurs de Montréal, Trois-Rivières, Plessisville , La Tuque, Arvida, Beauharnois, Montmagny, Thetford-Mines, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane, etc. On attend des nouvelles incessamment des villes de Granby, Joliette, St-Hyacinthe, Victoriaville, etc. On croit pouvoir atteindre le chiffre de 1,000 quilleurs. Chaque ville y délègue ses meilleurs atouts et on dit partout que cette année, Montréal a le matériel nécessaire pour décrocher le championnat de la province de Québec, aux petites quilles.

Les nombreux quilleurs de Montréal devront s'adresser à M. Alphonse Bourdeau, 2e vice-président du tournoi provincial, 1463, rue Nicolet, tél.: CHerrier: 6022. Il se fera un plaisir de donner les meilleurs renseignements. Les amateurs des autres villes des environs de Montréal sont invités à communiquer avec le secrétaire général, Paul-Emile Bélanger, 56, rue Lafayette, Québec, Qué. Tél.: 3-3163.

Le 4e tournoi provincial de petites quilles va débuter à Québec le 16 avril prochain, à la Salle Paroissiale de St-Malo, à Québec. Plus de 1,000 quilleurs et quilleuses prendront part à ce 4e grand tournoi de quilles. Le tournoi durera du 16 avril au 21 mai pour les hommes et du 21 mai au soir au 4 juin, inclusivement, pour les dames.

La cédule est presque remplie à pleine capacité et il ne reste plus que quelques soirées libres sur semaines et des soirées pour les fins de semaine.

Voici l'état actuel de la cédule:

AVRIL: 16—(après-midi): Buanderie Lévis Ltée, avec 15 joueurs; dans la soirée: J.-B. Laliberté Ltée., avec 15 quilleurs.
17—Patronage de St-Roch avec 18 quilleurs et quelques joueurs indépendants;
18—Lois des Accidents du Travail, avec 20 à 25 quilleurs;
19—Coca Cola avec plus de 25 quilleurs;
20-21—dates encore libres;
22—C.N.R.A., Montréal, dans la soirée et la fin de l'après-midi;
23—C.N.R.A., Montréal, dans l'après-midi avec partie d'exhibition en plus;
24—Encore libre;
25—Employés Civiques Inc., avec plus de 25 joueurs;
26—Works Shop, arsenal St-Malo; (25 quilleurs);
27—Encore libre;
28—Centre Récréatif Limoilou; (35 quilleurs du 1er groupe);
29—encore libre;
30—Trois-Rivières, dans l'après-midi et la soirée;
MAI: 2—encore libre;
3—Restaurant Rowen avec 25 joueurs;
4—Encore libre;
5—Jeunesse Libérale;
6—encore libre;
7—Le Bucheron de Montmagny et La Tuque, dans l'après-midi;
8—Ligue de la Garnison. (L'armée).
9—des joyeux copains de Tit'Père;
10 et 11—Dates encore libres;
12—Maison Forteresse;
13—encore libre;
14—Chevaliers de Colomb de Plessisville et Arvida;
15, 16, 17, 18 et 19—encore libres;
20—C.P.R., Montréal, après-midi et soir;
21—C.P.R., après-midi, avec parties d'exhibition;
21—Dans la soirée. Ouverture du tournoi féminin.

Herb Crompton retourne aux Leafs. — Cardinaux gagnent

Les Leafs de Toronto ont perdu une autre joute d'exhibition, hier, aux mains des Athlétiques par le score de 4 à 1, dans une partie qui ne dura que 4 manches. Toutefois ils étaient heureux car ils ont appris la bonne nouvelle que leur receveur régulier de l'an dernier Herb Crompton venait d'être licencié par la marine Américaine et qu'il était en route pour le camp des Leafs. Avec Dewey Willims et Joe Kratzer, les Leafs posséderont le meilleur personnel de receveurs de la ligue Internationale.

Les Tigers de Détroit ont remporté une victoire de 5 à 1 sur Louisville. Elon Hogsett, Forest Orell et Walter Beck ont alloué sept coups sûrs tandis que les Tigers ont cogné dix coups sûrs pour compter trois points décisifs dans la dernière manche.

A Indianapolis, les Indiens de Cleveland ont de nouveau subi la défaite contre Pirates de Pittsburgh, 6 à 3. Johnny Gee et Art Cucurullo ont triomphé de Heving, Naymick et Gromek sur le monticule.

A St-Louis, les Cardinaux ont défait les Browns, par le score de 8 à 6 en comptant cinq points dans la neuvième manche. Le score était de 3 à 3 au début de cette reprise quand les Cardinaux ont croisé le marbre cinq fois. A leur tour au bâton, les Browns ont obtenu trois points. Breecheen a eu raison de Seinsoth sur le monticule.

Les Athlétiques de Connie Mack ont défait la Garde Côtière américaine par le score de 9 à 6. Christopher et Luke Hamlin ont limité les perdants à huit coups sûrs.

WHITE PLAINS, N.Y., 12. — Carmine Fatta, 136¼, Newburgh, N.Y. et Bucky Taylor, 140¾, Baltimore, annulent (8). Johnny Cool, 140½, Worcester, Mass., bat aux points Sammy Mamone, 141, Stamford, Conn. (6).

On parie $871,942 dès la première à Narragansett Park

PAWTUCKET, R.I., 13. — Une foule de plus de 20,000 personnes a assisté, hier, à l'ouverture d'un meeting de 28 jours, ici, à la piste Narragansett et a établi un nouveau record pour les paris faits à l'ouverture. En effet, après qu'une somme de $53,776 eut été pariée sur la 1ère course, les parieurs continuèrent à placer leur argent sur les pur-sang dans les épreuves suivantes et le total des paris pour cette 1ère journée de courses dans la Nouvelle-Angleterre fut de $871,942 pour un nouveau record.

Loveday, à Madame W.-R. Flemming, a remporté la victoire dans le handicap Inaugural, une épreuve de $2,500 après avoir battu Mixer, à Mme Wallace Renard, par près de deux longueurs. Legation, à F. A. Plarulli, se classa troisième, cinq longueurs derrière Mixer.

Le pari double rapporta $106.40, après les victoires de On Location, à Humphries et Collins, dans la 1ère course et celle de Junco, à Anthony Ryan, dans la seconde.

Le club de tennis Eastward, réorganisé

Rapport des élections du comité du Club de Tennis Eastward lors de l'assemblée tenue à la Palestre Nationale le 29 avril 1944.

M. Clément Auger, réélu président; M. Gérard Villeneuve, vice-président; M. Jacques Gatiens, secrétaire; Mme Isabel Heath, trésorière; M. William Lecky, capitaine des terrains, M. Claude Hurtubise, publiciste; MM. Hector David, Pierre Leduc et René Gauvreau, conseillers; Mlles Rita Germain, Yvette Gauvin, Dolorès Riendeau et Phyllis Dillet, comité social.

Pour renseignements, concernant l'ouverture et les activités du club de Tennis Eastward, consultez les journaux. Pour informations spéciales, communiquer avec M. René Gauvreau AM 8576 ou M. Claude Hurtubise CL. 1845.

Offre à Bréard

Le jeune et brillant arrêt-court Stan Bréard du club Lachine, l'été dernier, aurait reçu une offre du club des Royaux. Bréard est un solide joueur défensif et un puissant frappeur pour sa petite taille.

Robert se fait disqualifier en frappant l'arbitre, Dan Murray

Furieux des traitements de la "Terreur Dorée, Robert tente de se faire justice lui-même, hier

(Par HORACE LAVIGNE)

Ces pauvres arbitres! Si le manège continue, nous doutons fort qu'on puisse en trouver, prêts à faire face à la musique, après le traitement, dont Dan Murray a été victime, hier soir, dans la finale de la séance de lutte libre du matchmaker Eddie Quinn, au Forum.

Devant une assistance de 5,000 personnes, beau chiffre encore si l'on tient compte du temps maussade qu'il faisait au dehors, Yvon Robert s'est laissé aller à une incartade regrettable lorsqu'il frappa à deux reprises l'arbitre de son match avec le "Golden Terror", pour mériter une disqualification, qui l'a frustré d'une chance exceptionnelle de redvenir champion aux yeux de l'American Wrestling Association.

Alors que Robert et la Terreur Masquée étaient dos à dos, pour avoir pris chacun une chute, Robert la première en 18.50 minutes, et la Terreur la seconde en 12.58 minutes, Robert perdit apparemment tout contrôle de lui-même. Aigri par les mauvais traitements de son colossal adversaire (ce dernier pesait 375 lbs), Robert le souleva dans ses bras puissants et le rabattit à deux ou trois reprises sur le matelas. Mais, ce faisant, il plaçait son genou entre les deux jambes du mastodonte, qu'il écrasait ensuite sur le tapis.

Quasi-inconscient, le lutteur masqué semblait une proie facile pour Robert, qui aurait dû se jeter sur lui et obtenir la chute décisive. Mais, il n'y prit garde et, voyant rouge, il repoussa durement l'arbitre qui s'opposait à la reprise de son manège.

Murray s'interposa de force et Robert le reçut avec une première rebuffade en pleine figure. Ce geste malencontreux, et que Robert dut être le premier à regretter, quand il a repris son sang-froid, aurait suffi à le disqualifier. Mais, l'officiel lui donna, comme on dit, une chance. Ce fut peine perdue, cependant.

L'athlète local, encouragé par de farouches partisans, qui entouraient déjà l'arène, souleva de nouveau la Terreur Dorée et la rabattit avec fracas sur le matelas. Cette fois, Murray osa braver le lutteur déchaîné et il en fut quitte pour une couple de moulinets dans le ventre, qui lui coupèrent le vent et l'envoyèrent rouler dans les câbles.

Au bout de deux ou trois minutes, Murray reprit ses sens suffisamment pour proclamer le Masque victorieux et signifier à Robert sa disqualification. Cette défaite de Robert peut singulièrement modifier les plans de Quinn, qui songeait à aligner le gagnant à Sandor Zsabo, que la commission athlétique du Massachussetts endosse comme champion. Il eût été à souhaiter, naturellement, que l'adversaire du Hongrois fût Robert.

Ce fut une soirée d'action de part et d'autre. Dans la semi-finale, "Strangler" Lewis défit George Linnehan en 10.16 minutes, ce dernier n'était pas dans son assiette, apparemment. L'ancien champion du monde, malgré ses 52 ans (certains lui en donnent 60 et même plus) est encore un jouteur redoutable et il avait pour lui, hier, les suffrages des trois-quarts de l'assistance. Sa prise de tête, qui l'a rendu si fameux, opère encore avec succès, comme le constata Linnehan.

Dans la meilleure des préliminaires, La Merveille Masquée, que l'on soupçonne d'être Marven Westenberg, disparu comme par enchantement du domaine de la lutte, et qui est sous la protection de Lewis, n'eut pas de difficulté à faire la leçon à Manuel Cortez, qui fut couché en 10.52 minutes. Brutal, le lutteur au masque passa son temps à lacérer les yeux de son adversaire avec ses jointures et à l'étouffer avec une espèce de prise "commando".

Le lever du rideau vit Maurice Robert et Arthur Legrand se faire match nul de 20 minutes. Frank Saxon arbitra jusqu'en semi-finale.

La natation au Bain Généreux

Voici le résultat de la soirée de natation au bain Généreux, ces jours derniers:

1ère course, 25 vgs, brasse—Filles de 6 ans: 1. Paulette Dufresne, St-M. 56.

3ème course, 25 vgs, brasse—Filles de 8 ans: 1. Jovette Verville, R. 47.

4ème course, 25 vgs, brasse—Filles de 10 ans: 1. Jaon Harvey, St-D. 26.2; 2. H. Lessard, St-M.; 3. J. Doré, L.

5ème course, 25 vgs, brasse—Filles de 12 et 13 ans: 1. M. Mitchell, H. 23; 2. J. Ouimet, StL.; 3. M. Hale, H.

6ème course, genre libre—Filles de 10 ans: 1. Joan Harvey, St-D. 20.1; 2. J. Doré, L.; 3. J. Doré, St-L.

7ème course, 50 vgs, brasse—Filles au-dessus de 16 ans: 1. O. Gravel, St-L. 49.3; 2. L. Lapalme, R.; 3. P. Hotte, L.

8ème course, 100 vgs, brasse—Garçons de 16 ans: 1. E. Hébil, S. 1.26 3-5, 2. R. Lévesque, L.L.; 3. L. Juneau, St-L.

9ème course, 200 vgs, genre libre—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. J. Rousseau, St-L. 2.45 3-5; 2. R. Perreault, M.; 3. L. Blais, St-L.

10ème course, 25 vgs, dos—Filles de 10 ans: 1. J. Doré, L. 28; 2. H. Lessard, St-M.

12ème course, 25 vgs, genre libre—Filles de 12 et 13 ans: 1. B. Mitchell, H. 15.4; 2. P. Salter St-D.; 3. M. Hale, H.

13ème course, 50 vgs, gnere libre—Filles, au-dessus de 16 ans: 1. R. Verville, St-L. 39; 2. L. Lapalme, R.; 3. F. Lessard, Q.

14ème course, 100 vgs, dos—Garçons de 16 ans: 1. J. C. Pion, Mais., 1.28 3-5; 2. W. Rokitenetz, R.; 3. L. Juneau, St-L.

15ème course, 200 vgs, brasse—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. E. Hotte, L. 3.16; 2. J. P. Lavigne, Q.; 3. R. Beaulieu, L.

16ème, plongeons—Filles au-dessus de 16 ans: 1. R. Verville, St-L.; 2. P. Hotte, L.; 3. J. Ouimet, St-L.

17ème course, 200 vgs, relais—Garçons sénior: 1. Bain Maisonneuve, 2.01; 2. Bain Mathieu; 3. Bain St-Louis.

19ème course, 100 vgs, genre libre—Garçons de 16 ans: 1. P. Tynam, Mat., 1.09 2-5; 2. R. Lévesque, L.L.; 3. T. Monastersky, R.

20ème course, 25 vgs, dos—Filles de 12 et 13 ans— 1. B. Mitchell, H. 18.1; 2. M. Hale, H.; 3. J. Ouimet, St-L.

22ème course, 50 vgs, dos—Filles au-dessus de 16 ans: 1. R. Verville, St-L. 47.3; 2. P. Hotte, L. 3. F. Lessard, Q.

23ème course, 50 vgs, dos—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. J. C. Pion, Mais. 37; 2o. L. Desmarteau, St-L.; 3. D. Findlay, E.

25ème course, 100 vgs, genre libre—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. M. McFall, E. 1.06 4-5; 2. J. Rousseau, St-L.; 3. P. Paquin, E.

26ème, plongeons—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. J. P. Lavigne, Q.; 2. M. Pelchat, M.; 3. G. Poirier; 4. H. Hébil; 5. R. Perreault, M.

27ème course, 150 vgs, (pêle-mêle)—Garçons sénior: 1. J. P. Lavigne, Q. 2.15; 2. L. Beau, St-L.; 3. J. Desmarteaux, St-L.

28ème course, 100 vgs, brasse—Garçons au-dessus de 16 ans: 1. L. Couturier, St-L. 1.39; 2. J. Rousseau, St-L.; 3. P. E. Borduas, Mais.

29ème course, 150 vgs (pêle-mêle)—Garçons de 16 ans: 1. P. Bourdeau, Mais, 2.27; 2. J. P. Borduas, Mais

Poste à Blackburne

FREDERICK, Maryland, 13. — (A. P). — Le géraat des Athletics, Connie Mack a annoncé hier, que Lena Blacburne, instructeur des Athletics avait été nommé gérant du club-ferme des Athletics à Lancaster, Pennsylvanie, club qui fait partie de la ligue Interstate. Blackburne est un ex-gérant des White Sox de Chicago de la ligue Américaine et des Leafs de Toronto de la ligue Internationale.

POTINS DE BASEBALL

Dans des joutes au profit de la Croix-Rouge, Yankees et Giants se rencontreront au Polo Grounds, Dodgers et Phillies à Ebbets Field cet après-midi, 50,000 personnes verront probablement ces deux joutes. A New-York, Babe Ruth, Al Schacht et l'ex-maire Jimmy Walker seront en charge du spectacle. Hank Borowy et Cliff Melton seront aux prises sur le monticule au Polo Ground, Freddie Fitzsimmons et Rube Melton aux prises à l'Ebbet's Field.

Pepper Martin a joué dans les trois dernières manches de la joute Cards-Browns hier et il a compté deux points, affichant encore de la belle rapidité sur le sentier des buts.

Jimmy Wilson rapporte que ses Cubs sont en parfaite condition physique.

Lou Boudreau annonce qu'il perdra les services de Ken Keltner sous peu et qu'il recherche les services d'un nouveau joueur d'intérieur.

Joe McCarthy a dévoilé son alignement pour la joute de cet après-midi: Stirnweiss, deuxième-but, Bud Metheny voltigeur de droite, Nick Etten, premier-but, Johnny Lindell, champ centre, Don Savage, troisième-but, Ed Levy, champ gauche, Oscar Grimes arrêt-court, Mike Garback, receveur et Hank Borowy, lanceur.

Boxe amateur à la Palestre

Les amateurs de la boxe seront certainement heureux d'apprendre qu'après quatorze ans d'inactivité, ce sport se pratiquera de nouveau à la Palestre Nationale. On sera beaucoup plus à l'aise dans un centre canadien-français. Paul Panneton, président du comité sportif de la Palestre Nationale, a obtenu la sanction de la Commission Athlétique de Montréal pour une grande soirée de boxe amateur, qui aura lieu à la Palestre (au gymnase) le 25 avril prochain. Cette soirée réunira les meilleurs pugilistes de la métropole, et les fervents de ce sport verront de belles exhibitions lors de ces combats. Les billets seront en vente à la Palestre Nationale. Nous invitons cordialement le public à venir encourager ce nouveau mouvement.

Fritzie Zivic dans la Marine

PITTSBURGT, 13.—Fritzie Zivic, ex-champion mondial des mimoyens a vendu son restaurant, à ce qu'on peut dire "plié bagages" et est parti en guerre, hier soir. Le vétéran a bien voulu plaire à de nombreux photographes en se laissant photographier puis il quitta sans fanfare la ville ou il amassa une fortune et récolta la gloire grâce à deux poings bien solides.

Plus de 1,000 amis de ce type qui fut toujours si courageux dans l'arène, l'ont fêté de la bonne manière, lors d'une soirée intime en son honneur et ils n'ont pas manqué de lui souhaiter bonne chance dansn la tâche qu'il lui faudra attaquer maintenant qu'il s'est joint à la marine américaine.

ELIZABETH, N.-J., 13. — Tony Janiro, 137, Youngstown, O., bat Jonny Williams, 135, New-York, 6. Jerry Coursol, 140, Valley Stream, N.-Y., bat George Johnson, 141, New-York, 6. Clint Miller, 122, Elizabeth, met K.O. Jack Panni, 122, Puerto Rico, 2.

Stir Up et Pukka Gin font belle figure à Jamaica, hier

NEW-YORK, 13. — (P.A.) — Les pur-sang du colonel Whitney ont fait belle figure à la piste Jamaica, hier, quand Stir Up a gagné la première division du handicap Experimental et quand Pukka Gin, un des favoris de la saison d'hiver a brillamment terminé en seconde place dans la seconde division de cette même épreuve. La tenue de Stir Up et de Pukka Gin a démontré que ces deux pur-sang pourraient bien être dangereux dans le prochain Derby de Kentucky, soit dans moins d'un mois.

Stir Up, qui avait triomphé dans les stakes Flamingo, à Hialeah Park, a réussi le meilleur temps pour les deux divisions mais Pukka Gin fut le pur-sang sensationnel de la journée quand il vint à un cheveu de l'emporter sur Stronghold, des écuries Wheatley, dans la seconde division de la bourse Experimental.

Durant cette dernière épreuve, à un certain moment, Pukka Gin était à plus de huit longueurs du meneur mais le jockey de Toronto, Ted Atkinson sut si bien conduire sa monture dans le "stretch", que le pur-sang du colonel Whitney termina immédiatement derrière Stronghold, le vainqueur de l'épreuve.

Bordeaux et la soirée-Richard

La petite ville de Bordeaux, près de Montréal, sera à peu près déserte le samedi, 29 avril prochain, car il semble que ses citoyens seront à la salle Montcalm coin Delorimier et St-Zotique, ce soir-là, pour y honorer dignement leur jeune concitoyen Maurice Richard qui vient de connaître une saison si glorieuse avec les Canadiens de la ligue Nationale.

Les principaux organisateurs de la soirée Richard, Paul Stuart et Dan Murray, nous apprennent, effet, que plusieurs centaines d'amateurs de Bordeaux ont déjà acheté les billets requis pour assister à cette fête qui sera le clou de la saison d'hiver, à Montréal.

On s'amusera ferme à la salle Montcalm, le 29, car Raymond Denhez et ses musiciens feront les frais de la musique. De plus, des artistes de la radio bien connus, sous la direction de Jean Lalonde tels que Roland Bédard, Nazaire et Barnabé, (Ovila Légaré et Georges Bouvier), Albert Duquesne, Jeanne d'Arc Charlebois, Suzanne Gadbois et plusieurs autres paraîtront eu scène durant quelques minutes pour divertir les milliers d'admirateurs du jeune héros des Canadiens.

Rappelons qu'on peut se procurer des billets pour cette soirée en l'honneur de Maurice Richard, un peu partout à Montréal mais entre autres chez Jarry Automobile Ltée 4384 rue St-Denis, Raymond Hardware, 658 rue Craig, ouest, et à quincaillerie Paul E. Paquette, 1115 rue Mont-Royal est, Collège Laval à St-Vincent de Paul.

Lombardi signe

NEWARK, 13. — Le gérant Mell Ott des Giants annonce que le vétéran receveur Ernie Lombardi a signé son contrat et que Ray Berres est en route pour New-York et qu'il imitera son coéquipier Lombardi

Boxeurs de l'armée au C.P.R. A.A.A. lundi

Plusieurs boxeurs de l'Armée sont au programme de boxe qu'offrira lundi soir, le club C.P.R. A.A.A., à son gymnase, au début d'une semaine pugilistique comme il s'en est rarement vu à Montréal depuis quelques années. On sait que jeudi et vendredi prochains, au gymnase sir Arthur Currie, sur l'Avenue des Pins, plus de 56 boxeurs militaires prendront part au tournoi de la "Zone 2". Douze combats sont au programme, lundi soir, au C.P.R. A.A.A., et six champions seront à l'oeuvre. L'organisateur Johnny Gow a, en effet, réussi à obtenir les services de 4 champions Golden Gloves, d'un champion du District militaire No 4 et d'un champion juvénile Golden Gloves pour sa soirée de boxe.

Le poids lourd Russell Gorman, de Farnham, champion du D. M. No 4 dans cette catégorie, a accepté de se battre si Gow peut lui trouver un adversaire. Le poids-léger Réal Gagné, champion Golden Glove du C.P.R. A.A.A., fera face à Jean-Paul Ouimet, brillant boxeur du club Champêtre.

Le soldat Bernard Haggarty, des casernes Claremont, qui se signala par son courage et son endurance bien que battu lors du tournoi de St-Jérôme pour les championnats du D. M. No 4, sera opposé à Hubert Gagnier, bon pugiliste de 126 livres du C.P.R. A.A.A. Le soldat Philippe Lebel et Sam Shier se rencontreront dans un autre combat. Lebel, avec d'autres soldats de St-Jérôme, apportera sans doute beaucoup d'action au programme de Gow car il est reconnu que les soldats-boxeurs de St-Jérôme se battent avec un acharnement redoutable au bas mot. Parmi les autres soldats au programme du C.P.R. A.A.A., lundi soir, mentionnons Dollard Cuillierrière, Louis Paul Beaudette et Guy Labrosse, tous trois de St-Jérôme.

Nezrahel et Occupy en dehors du Derby

LOUISVILLE, Kentucky, 13. — Le pur-sang d'Alfred Parker, By Jimminy qui doit courir dans le prochain Derby de Kentucky est arrivé à Churchill Downs aujourd'hui comme l'on a annoncé que deux autres pur-sang étaient retirés de l'épreuve importante qui sera courue le 6 mai.

L'entraineur Burley Parker a révélé en effet que son employeur, John Marsch avait décidé de ne pas faire courir Nezrahel et Occupy parce qu'il était impossible de mettre ces deux chevaux en condition à temps pour la grande classique du turf américain.



A l'assemblée annuelle de l'hôpital Notre-Dame



La 63e assemblée annuelle du bureau d'administration et des gouverneurs de l'hôpital Notre-Dame a eu lieu hier soir. Ci-dessus: une photo prise à l'issue de la réunion. A l'avant, de gauche à droite: Rév. Sœur Irène Papineau, supérieure de l'institution; le Dr Ernest Tétreau, vice-président de l'hôpital; Rév. Mère Gallant, supérieure-générale des Sœurs Grises; Mgr J.-A. Mousseau, délégué de S.E. l'archevêque de Montréal; M. Hector-H. Racine, président-adjoint; Rév. Mère St-Louis-de-Gonzague et M. Arthur Terroux, président honoraire. A l'arrière: l'abbé Albert Henri, aumônier; le Dr A. Bellerose, l'abbé Oscar Rolland, p.s.s., délégué du séminaire de St-Sulpice; M. Henri Geoffrion, M. Roméo Gauvreau, le Dr J.-R. Boutin, directeur-médical; le Dr C.-E. Hébert, Mlle L. Branchaud, le major-général E. de B. Panet et M. Edgar Genest. (Photo la "Patrie")

* * * * * *

L'hôpital Notre-Dame devra être agrandi après la guerre

La soixante-troisième assemblée annuelle de l'hôpital Notre-Dame a eu lieu, hier soir. Dans le rapport qu'il a soumis aux gouverneurs, M. Chas.-A. Roy, trésorier honoraire, a déclaré que si la population "continue de réclamer en aussi grand nombre les services d'hospitalisation, le conseil devra songer avant longtemps à élaborer un programme d'agrandissement pour l'après-guerre."

M. Arthur Terroux a été réélu président honoraire de l'institution et 12 nouveaux administrateurs se joindront au bureau d'administration pour le terme 1944-1945. Les douze élus sont: MM. Hector-H. Racine, Charles-A. Roy, Joseph Simard, le major-général E. de B. Panet, Armand Chaput, le Dr Emile Blain, Roméo Gauvreau, J.-A. Bilodeau, Edgar Genest, Ernest Tétreau, Henri Geoffrion, et L.-Emile Grothé. Ces conseillers, en compagnie de M. le chanoine J.-A. Mousseau, délégué de Monseigneur l'archevêque, de M. Oscar Rolland, p.s.s., délégué du séminaire de St-Sulpice, du maire Raynault, du Dr Albert DeGuise, délégué du conseil médical, et des Drs A. Bellerose, D. Marion, C.-E. Hébert et A. Magnan, formeront le bureau d'administration pour le prochain terme.

LE 63e RAPPORT

Voici, en résumé, les grandes lignes et les points intéressants du rapport soumis par le trésorier honoraire, M. Chs.-A. Roy.

Le nombre des patients admis en 1943 fut de 12,390.

Le total de jours d'hospitalisation s'établit à 225,382, étant une augmentation de 9,417 jours sur 1942.

Les revenus de toutes sources se sont élevés à la somme de $1,148,568.

Les dépenses se sont accrues d'une façon prononcée et ont atteint le total de $1,160,826. L'augmentation est de $166,372 sur l'année précédente, répartie à raison de 40% dans les salaires payés, 10% dans le coût des comestibles et 17% dans le coût du chauffage, de l'entretien et des réparations.

Le déficit pour l'année 1943 fut de $12,258, comparé à $34,342 l'année précédente.

Les legs et dons encaissés dans le cours de l'année sont les suivants:

Succession Maurice Greenblat: $354.76; Succession Otto Zeph: $675.17; Harry Grivahis: $50.00; 2 personnes dont les noms n'ont pas été divulgués: $157.11; Association des Dames Patronesses: $1,840.19.

«L'Angleterre comprend mal le peuple canadien»

M. Kenneth-R. Wilson, chef du bureau d'Ottawa de la revue "Mac Lean's", a déclaré hier au déjeuner de l'"Advertising Club", en l'hôtel Mont-Royal, que l'Angleterre ne connaît pas assez le Canada et que le peuple anglais par conséquent comprend mal les réactions du peuple canadien.

Mais le plus grave danger qu'a souligné l'orateur, pour l'avenir du monde, c'est, dit-il, le risque de rivalité entre l'Angleterre et les Etats-Unis après la présente guerre.

"L'Angleterre, dit M. Wilson, apprécie fort ce que lui donne le Canada, mais il existe à côté de ce sentiment, une très regrettable ignorance des problèmes canadiens, des points de vue canadiens; et j'ose ajouter que si l'incompréhension britannique à l'égard du Canada ne s'améliore pas, il sera difficile, sinon impossible, de resserrer nos liens politiques avec l'Angleterre."

UN TIERS DE CANADIENS

M. Wilson a paru désappointé de n'avoir pas trouvé "la moindre appréciation du fait qu'un tiers des aviateurs de la R.A.F. sont des Canadiens." Le Canada a fourni en effet un grand nombre d'équipages aux escadrilles anglaises et malheureusement les Anglais ne semblent pas s'en douter.

L'orateur a enfin conclu qu'il est à craindre qu'après la guerre, l'Angleterre ne soit obligée de trouver des marchés pour une énorme quantité de marchandises qu'elle importait naguère et qu'elle produit maintenant ce qui pourrait l'amener à des conflits d'intérêt avec les Etats-Unis.

Par un vote...

(Suite de la page 13)

rablement au concurrence avec les autres provinces dans ce domaine".

L'HON. GEORGES-A. SIMARD

L'honorable Georges-A. Simard a cité des statistiques qui indiquent que l'industrie se développe de façon marquée dans la province d'Ontario alors qu'elle rétrograde dans la province de Québec.

"Je voterai pour la mesure, déclare le représentant de Repentigny, parce que je crois que nous devons appuyer le premier ministre de cette province. Il a fait preuve d'un courage extraordinaire. C'est un homme sincère".

L'HON. ROBERT NESS

L'honorable Robert Ness a déclaré qu'il a confiance dans le gouvernement de la province. Il estime que la mesure proposée visant à la création d'une hydro provinciale est une mesure progressive.

L'honorable Philippe Brais, leader du gouvernement à la chambre haute, a couronné le débat. M. Brais a fait une revue des arguments apportés par l'opposition contre le bill. Il a rappelé avec humour qu'à l'occasion des élections qui devaient porter l'Union nationale au pouvoir en 1936, on avait distribué un "catéchisme" aux électeurs, catéchisme dans lequel on représentait le trust de l'électricité comme le plus pernicieux dans la province. On blâmait l'administration précédente d'avoir toléré pareille exploitation de la population. Le leader du gouvernement s'étonne donc de l'opposition de ces adversaires des trusts à la mesure proposée par l'administration actuelle.

Eminents orateurs libéraux à la salle de l'Assistance

De célèbres orateurs seront entendus, dimanche après-midi, lors de la grande assemblée qu'ont organisé les amis et électeurs de M. Claude Jodoin, député de St-Jacques, à l'Assemblée législative. La réunion politique aura lieu dans la salle de l'Assistance publique, angle des rues Lagauchetière et Berri. Outre les honorables Hector Perrier et Valmore Bienvenue, les électeurs auront le plaisir d'entendre MM. Claude Jodoin, Hector Potvin et Genest Trudel, président de l'Association de la jeunesse libérale.

Restitution aux Italiens

WASHINGTON, 13. — (B.U.P.)— Le bureau du procureur-général des Etats-Unis a ordonné à la police et aux officiers fédéraux de retourner aux Italiens étrangers tous les objets qu'ils durent rendre en décembre 1941. Ceci comprend radios, cameras, etc.

Délégation néo-zélandaise

WASHINGTON, 13. — (B.U.P.)— Le premier ministre Peter Fraser, de Nouvelle-Zélande, est arrivé aux Etats-Unis avec son épouse et un groupe de huit officiels de son pays. Ils sont présentement à San-Francisco.

Pour combattre la "mort noire"

WASHINGTON, 13 (P.A.)—L'humanité a fait un pas de plus dans ses recherches séculaires pour trouver un remède efficace contre la peste bubonique, surnommée "la mort noire".

Le Dr N. E. Wayson et la technicienne Margaret C. McMahon, de San-Francisco, déclarent qu'ils ont passé la phase expérimentale des recherches, ayant fait usage de la sulfadiazine sur des cobayes.

La "peste bubonique" a fait des milliers de victimes dans le cours des siècles. De 30 à 75 pour cent de ceux qui en étaient atteints étaient frappés de mort. C'est en Asie qu'elle a fait le plus de victimes. La dernière épidémie eut lieu en 1894. De nos jours, il ne se produit que des cas isolés à travers le monde.

M. N. Mandeville décédé à 59 ans

SAINT-JOSEPH-DE-SOREL, 13 — M. Napoléon Mandeville, qui demeura toute sa vie à Saint-Joseph-de-Sorel où il occupait les postes d'agent de "McNaughton Tugs, Ltd", assistant-maitre du port et surintendant des quais, vient de mourir à l'âge de 59 ans.

Lui survivent, outre son épouse, née Blanche Sénécal: deux fils, Jean-Paul et Marc; cinq filles, Madeleine, Suzanne, Marie-Thérèse, Raymonde et Yolande.

Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église Saint-Pierre-de-Sorel.

Chemins de Fer Nationaux du Canada

REGION CENTRALE

Viaduc sur la 18e rue (Limoilou) Québec, Qué., Mile 1.9 — Subdivision Batiscan.

Des soumissions sont demandées pour le travail ci-dessus mentionnées et des soumissions cachetées, marquées à l'extérieur "Confidentiel" — "Soumission pour viaduc", et adressées à M. B. Wheelwright, ingénieur en chef, Chemins de Fer Nationaux du Canada, chambre 436, gare Union, Toronto 2, Ont., seront reçues jusqu'à 12.30 p.m., le 27 avril, 1944.

Les instructions pour soumissionner peuvent être examinées aux bureaux de l'ingénieur régionnaire, Chemins de Fer Nationaux du Canada, square du Marché Champlain, Québec, P.Q., et de l'ingénieur régionnaire, Chemins de Fer Nationaux du Canada, chambre 435, gare Centrale, Montréal, P.Q., et l'on peut se procurer les plans, devis et formules de contrat sur dépôt d'un chèque visé, payable à l'ordre du trésorier, Chemins de Fer Nationaux du Canada, au montant de $25.00, lequel sera remboursé sur retour en bon état des plans et devis à la Cie de Chemin de Fer dans les trente jours de l'adjudication du contrat.

LES SOUMISSIONS NE SERONT PRISES EN CONSIDERATIONS QUE SI ELLES SONT REDIGEES SUR LES FORMULES FOURNIES PAR LE CHEMIN DE FER ET CONFORMES AUX INSTRUCTIONS POUR SOUMISSIONNER. LA PLUS BASSE OU TOUTE AUTRE SOUMISSION NE SERA PAS NECESSAIREMENT ACCEPTEE.

J. F. PRINGLE,
Vice-président et Gérant général.

ANNONCES CLASSÉES DE La Patrie

Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous — 2 centins par mot, minimum 15 mots. Entête en noir 50c. par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Semi display: 8c. la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, fiançailles, messe de requiem, services anniversares, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 à 30 a.m. à 6 h. p.m.

AUX MALADES

BLENNORRAGIE, efforts, écoulements, hommes, femmes, disparaissent avec Prescription-Tablettes 333, efficacité remarquable. Mailer $2. Dr Laporte, 915 Cherrier.

MEDECINS

A. BRISEBOIS M., Médecin, Chirurgien Urologiste de l'Université de Paris. SPECIALITES: Maladies génito-urinaires vénériennes, peau, sang, impuissance stérillité diabète, goutte, rhumatisme. 816 Sherbrooke Est, près Saint-Hubert. FR. 5252.

COTE J.-A. SPECIALISTE: Maladies sexuelles vénériennes, syphilis, chancre. Aussi traitement par correspondance. CRescent 4055. 6854 St-Denis. J.N.O.

DR LAPORTE, spécialiste, eczéma, blennorragie, syphilis, vieux écoulements hommes, femmes, nouveau traitement discret, rapide, sûr. Prix raisonnable. 915 Cherrier.

PERSONNELLES

CULTURE PHYSIQUE. GRANDIR, maigrir améliorer vue, santé gagner l'amour, réussir. Envoyer 10c. Loadstone 3702 Parc Lafontaine, Montréal.

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION pour jeune fille ou femme seule. Bon chez soi, 5685, Hadley, Ville-Emard. 22-3

LOGEMENT A LOUER

ECHANGERAIT LOGEMENT de 4 appartements bien situé pour logement de 5 ou 6 appartements DOllard 1302.

GRAVIERE DEMANDEE

GRAVIERE, près de Montréal, avec superficie et profondeur substantielles, propriété accessible à la grande route et à une ligne de chemin de fer préférée. En répondant donner description complète du dépôt de la superficie, du site et du prix de vente. Casier 107, La "Patrie", Montréal. 39-4

ON DEMANDE A ACHETER

PAS DE MARCHANDAGE!
Pour de plus hauts prix
SIGNALEZ HA. 9414
LE SOIR: HA. 5081

LESSIVEUSES, MACHINES A COUDRE, POELES COMBINES, RADIOS, GLACIERES, PIANOS, TOUT EN FAIT DE MEUBLES, TAPIS, APPAREILS ELECTRIQUES.

S A M.

PROPRIETES A VENDRE

MAISON trois étages, quatre logements construction en brique. Bons revenus. Située dans l'Est, près Papineau, à proximité des tramways. Vendra à prompt acheteur $7,000, comptant ou termes. S'adresser à 1813, Dorchester est. j.n.o.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

FERMIER énergique demandé, capable d'administrer ferme de 100 acres, foin et avoine. Petit tracteur et chevaux fournis. Excellente maison. A proximité de Montréal. Répondre en mentionnant expérience et gages à Casier 219 La "Patrie", Montréal. 39-4

MESSAGER DEMANDE
DE MOINS DE SEIZE ANS
S'adresser à la "Patrie" au Service de la Rédaction.
180 est, rue Ste-Catherine.

La canalisation du Saint-Laurent

WASHINGTON, 13. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat Cordell Hull appuie le mouvement qui voudrait que le Congrès approuve, au cours de la présente session, le projet de $421,000,000 pour l'exécution du projet hydro-électrique et de la canalisation du Saint-Laurent.

Le président Josiah Bailey, du comité du Commerce du Sénat, a rapporté que M. Hull lui a écrit, recommandant que le projet soit adopté dès maintenant afin d'en autoriser la construction immédiatement après la guerre.

"L'adoption aujourd'hui du bill, écrit M. Hull, fournirait l'autorisation pour des entreprises qui seraient une contribution importante à la période d'après-guerre, permettraient l'expansion de développements de pouvoirs d'eau, et une plus grande efficacité dans le transport. Elle pourvoierait également de l'emploi pour des travaux publics utiles et essentiels pendant la période suivant immédiatement la guerre".

En rendant la lettre publique, M. Bailey a dit croire personnellement que le projet nécessitera la signature d'un traité entre les Etats-Unis et le Canada et, comme tel, ne peut être légalement sanctionné par le Congrès par l'adoption d'un bill déjà présenté par le sénateur George Aiken, républicain, du Vermont.

Un traité nécessiterait l'appui du Sénat par un vote des deux-tiers de ses membres.

Pas de déclaration...

(Suite de la page 3)

la Sûreté provinciale, déclara que durant les années 1940, 1941, 1942 et 1943, la Sûreté avait montré un surplus de revenus (perçus en amendes, coûts et diverses sources) sur les dépenses de l'administration du département. D'après ces chiffres, les montants des surplus annuels vont de $290,000 en 1942 à $9,500 en 1940. Il déclara qu'il y a eu un déficit de $191,850 en 1939. En 1941 le surplus fut de $166,504.

M. Bircher déclare ensuite ne pas avoir de chiffres pour les années 1938, 1937 et 1936 car les rapports sont disparus.

Le témoin qui suit M. Bircher est M. Jean-Paul Daignault. Il dit être à l'emploi de la Sûreté depuis 1943 et est depuis le 15 mai, 1940, quartier-maitre ou "pourvoyeur" du département. C'est lui qui a la garde des magasins, de tout le matériel qu'on y trouve, de la papeterie, des uniformes, des armes, des balles, etc. Il est aussi responsable de tous les objets saisis par les agents, une fois que ceux-ci les lui ont remis.

Il ressort de ses déclarations qu'il ne peut rien acheter, pas même un crayon, sans l'autorisation des bureaux du procureur général à Québec. Il ne peut pas non plus choisir le vendeur de ce crayon ou de tout ce que la Sûreté peut acheter. Dans tous les cas d'achat, on procède par requisition.

On interroge longuement M. Daignault sur ce qu'il fait lorsqu'on lui remet des objets saisis. C'est là un sujet qui intéresse beaucoup le juge Cannon, qui en sa qualité de haut commissaire, déclare qu'il a reçu là-dessus certains renseignements auxquels il attache une grande importance. M. Daignault explique le système qu'il a inauguré lorsqu'il est devenu quartier-maitre afin de pouvoir suivre partout les objets saisis, afin d'éviter qu'il en disparaisse, comme on a déjà dit qu'il en était disparu. C'est un système assez compliqué dont il dit, à une demande du commissaire, qu'il ne lui a jamais donné d'ennuis mais où il paraît exister quand même des trous.

A un moment donné, M. Daignault lui-même reconnait qu'il serait beaucoup mieux de tenir un journal, ce qu'il ne fait pas, où il suivrait, grâce à des signatures et des entrées, tous les objets saisis qui arrivent à la Sûreté, ou qui en sortent. Il dit là-dessus: "Je n'ai pas de journal comme cela, mais ce serait une bonne chose si j'en avais un". Comme les objets saisis et le matériel de la police sont gardés en quatre endroits différents et comme plus d'une personne y a accès, le commissaire et ses assistants, Me Gérald Fauteux et Hugh O'Donnell s'entendent pour aller visiter ces entrepôts. De cette façon, ils auront une idée plus nette de la méthode que l'on emploie pour s'y reconnaitre.

Il y a beaucoup d'effets, aux magasins de la Sûreté, qui ne sont jamais réclamés par leurs propriétaires. Sur les instructions du procureur général, on en dispose de temps en temps en les donnant, quand il s'agit de vieux fer, de vieux caoutchouc et de vieux pneus, au comité national de la récupération, ou en les distribuant aux institutions de charité qui peuvent en faire un excellent usage.

On parle encore longuement des cases que les gendarmes et les détectives ont à leur disposition à la Sûreté provinciale.

L'EXPROPRIATION...

(Suite de la page 8)

aux miens d'il y a dix ans et plus, alors que l'on se moquait de moi. On pourrait les croire convertis à l'importance de nationaliser, à l'urgence de mettre fin au pillage des consommateurs, à la nécessité d'enrayer la concentration de la puissance économique et politique dans les mains de quelques financiers. Malheureusement, leurs actes ne sont nullement en accord avec leurs paroles.

"A l'heure actuelle, vous le savez, le trust mène toute une campagne de presse contre le gouvernement. Dans cette publicité mensongère et perfide, il se dépeint comme un martyr sur le point de tomber sous les coups d'un gouvernement soudain devenu un implacable justicier.

"Nous étions disposés à appuyer cette législation avec la dernière énergie, à condition qu'elle fût rédigée pour l'entière protection du public, que l'on donnât au trust seulement sa juste part et rien de plus, et que les souscripteurs aux actions de cette compagnie depuis 1930 fussent entièrement dédommagés. On avait trop abusé de ces gens pour qu'il soit injuste de leur remettre toute leur mise de fonds.

TROP CHER

"Le Bill 17 du gouvernement Godbout, destiné à la création d'une hydro provinciale et à l'expropriation de la Montreal Power, constituera, une fois toutes ses conséquences connues, le pire scandale politique de l'histoire de cette province. Les événements me donnent assez raison aujourd'hui pour que l'on ne m'accuse plus d'exagérer mes déclarations.

"Il est difficile, à l'heure présente, de mesurer avec précision ce que le peuple paiera de trop pour cette entreprise, mais je ne crains pas d'affirmer que ce sera certainement supérieur à quarante millions.

Que l'on nous donne une enquête royale sur la finance et la comptabilité de la Montreal L. H. & Power Cons. et ses filiales, et je vous promets d'épargner à la province au moins quarante millions.

"Un particulier qui prend l'argent de ses clients pour spéculer, que lui fait-on? N'est-ce pas la prison qui l'attend, à moins qu'il ne se sauve au Mexique?

"Pour les trusts, c'est différent, on prétend que c'est légal. On récompense les coupables en les dédommageant pour des biens inexistants ou totalement dépréciés, et en leur versant, en plus, un boni.—"Prenez encore une fois, mes amis, l'argent du peuple; prenez, leur dit-on, en reconnaissance de vos longs et précieux services rendus à notre caisse électorale. Néanmoins, avant de vous remettre ces sommes énormes, souffrez qu'à votre propos je parle de brigandage afin qu'on me croie en colère et disposé à vous punir".

"Ainsi se termine le premier acte d'une triste comédie!"

Le Crédit Social n'est pas un parti national

OTTAWA, 13. — (P.C.) — Le Crédit Social n'est pas un parti national, telle est la conclusion à laquelle en est venu M. Augustin Frigon, gérant-général intérimaire de Radio-Canada, dans une déclaration à la "Presse Canadienne".

M. Frigon s'est basé pour formuler ce jugement, sur sa propre déclaration du 15 mars dernier déposée aux Communes, et fixant les conditions auxquelles tout parti politique canadien qui prétend être national, pourrait obtenir l'usage gratuit du réseau radiophonique officiel. Jusqu'à présent M. Frigon n'accorde la radio qu'au libéral, à l'opposition conservatrice et au parti C.C.F.

Voici les conditions qu'avait fixées M. Frigon le 15 mars dernier à tout parti politique qui voudrait obtenir le privilège de faire usage de la radio officielle:

1. — Programme politique d'une portée nationale;
2. — Chef national reconnu;
3. — Organisation nationale issue d'un congrès national;
4. — Avoir un total d'au moins 61 candidats officiels répartis dans au moins trois provinces.

Succès marqué d'un dîner-dansant

Hier soir, avait lieu dans le salon Espagnol de l'hôtel Queen's, le premier dîner-dansant annuel des employés des Dominion Stores Limited. Plus de trois cents invités y assistaient, parmi lesquels des directeurs de la Compagnie. Les invités furent accueillis par M. D. T. Torpy et Mme E. Marchand, présidents conjoints de ce dîner-dansant. Parmi les invités remarqués à la table d'honneur, mentionnons: Mme Pierre Casgrain et M. R. O. Johnson, directeurs des Dominion Stores, M. C. W. Foster, directeur du personnel, représentant M. J. W. Horsey, président; M. Frank Juno, directeur des approvisionnements, de Toronto, M. C. P. Coutts, directeur de la publicité, également de Toronto. Etaient présents: M. C. D. Townend, directeur de Montréal, et Mme Townend ainsi que plusieurs directeurs de magasins de municipalités environnantes: Valleyfield, Huntingdon, Joliette, Lachute, Conwansville, Bedford, etc.

M. C. D. Townend présenta le conférencier d'honneur, M. C. W. Foster. La musique était sous les soins de l'orchestre d'Alan McIver. On entendit également le trio à corde de M. C. Davis qui dirigea l'orchestre en l'absence de M. McIver. M. Jean Clément, comptable des entrepôts de Montréal, présidait le dîner et M. Albert David, surintendant pour Montréal fut le maitre de cérémonie au cours de la danse.

Des prix sous forme de timbres et de certificats d'épargne de guerre furent distribués. La soirée obtint un grand succès. Le comité d'organisation fut remercié de son magnifique effort par M. C. D. Townend.



FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Reine-Marie

par PAUL D'AIGREMONT

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

165 (suite)

En sortant de la salle à manger, elle s'arrangea pour rencontrer son grand-père seul, loin de tout regard indiscret, et se jetant à son cou, elle lui dit très bas :

—Tite mère souffre... Console-la... apaise-la...

M. Lemarchand, singulièrement ému, dit :

Me donnes-tu carte blanche pour cela ?...

—Oui... oui... Tout ce que tu feras sera bien !...

Il redit très grave :

—Tout ?...

Et avec autant de fermeté Reine-Marie appuya :

—Oui, tout !...

—Merci, mon amour... Je vais t'obéir.

Il disparut, léger et heureux, comme si ses vingt ans subitement fussent revenus.

Dans son petit salon de prédilection, Violette l'attendait déjà, le coude appuyé sur une table, un mouchoir de batiste sur ses yeux.

Le sacrifice qu'elle allait consommer était au-dessus de ses forces !...

Dans ce salon, elle avait réuni les images de tous ceux qui lui étaient chers.

Il y avait d'abord un admirable pastel de son grand-père, dont elle avait été la suprême adoration.

Un autre de sa mère.

Un peu plus loin, on voyait un portrait de sa tante, un chef-d'oeuvre, signé Diaz.

Et à côté, les vivants qui étaient son âme, André, Reine-Marie et Horace !...

Elle se leva, se dirigea vers eux, les regarda longuement...

Alors elle tordit ses mains et balbutia éperdue :

—Je ne vous verrai plus !... Mais il le faut !... il le faut !

Une voix la fit tressaillir de la nuque aux talons.

Elle disait, cette voix, avec un accent d'infinie et profonde tendresse :

—Qu'est-ce qu'il faut, mon enfant ?...

Elle se retourna, prête à pousser un cri...

Mais elle était folle, folle de douleur et de désespoir...

N'avait-elle pas donné rendez-vous à M Lemarchand, et, par conséquent, qu'y avait-il d'étonnant à ce qu'il fût là ?...

Alors, prenant résolument son parti, elle essuya ses yeux et dit:

Il faut que je quitte cette maison, monsieur...

—Pourquoi cela, ma petite Violette ?...

—Parce qu'il parait que ma présence ici, avec le marquis et vivant sous le même toit que lui, offusque les âmes vertueuses du pays...

—Ah ! tiens !... Et qui vous a dit cela mon enfant ?... Gratien, n'est-ce pas ?

—Oui. Et l'abbé Perrin aussi.

—C'est plus grave... Mais il y a des remèdes à cet état de choses.

—Certainement, monsieur, et c'est pour vous dire celui que j'ai trouvé, que je vous ai prié de vous rendre ici.

—Voyons le moyen. Nous le discuterons, et peut-être que de mon côté j'en ai un également à vous offrir.

Violette rougit un peu, subitement fort embarrassée; mais, faisant appel à toute sa volonté, elle dit :

—J'ai un très grand souci de ma réputation, monsieur.

Et pour une fille telle que moi, il faut tout tenter pour la préserver...

Etant de trop ici, et n'ayant point d'autre asile, il y a un lieu tout indiqué, où je serai à l'abri des observations malveillantes des uns et des autres, un lieu où je ne ferai point mauvaise figure, toute fille de duc que je sois...

—Et ce lieu, quel est-il ?...

—L'hospice où je servirai les pauvres.

—C'est superbe. Mais il y a un léger obstacle à cela, mon enfant.

—Lequel ?

—Vous n'avez pas la vocation, ma petite Violette. Et quoique vous soyez un ange, possédant toutes les vertus, le renoncement — vous l'avez prouvé, —l'esprit de sacrifice, la pitié, et tout le reste avec, vous n'y serez pas heureuse.

Vous avez besoin, mon enfant, d'avoir autour de vous une atmosphère de tendresse et d'amour, que vous ne trouverez point dans ce milieu si haut et si noble, mais si froid !...

Oh ! je ne dis pas de mal de ces admirables filles, qui dévouent leurs forces et leur vie à soigner les malheureux et les déshérités, toujours injustes et ingrats; mais elles n'ont, les unes et les autres, ni votre coeur chaud et tendre, ni votre besoin de se sentir l'unique but, l'affection suprême, la préoccupation et l'idole d'un être qui ne vivra que pour vous.

N'est-ce pas un peu vrai, cela, ma Violette ?....

L'accent de cet homme impérieux et froid était devenu doux comme un chant du ciel.

Les paroles qu'il prononçait, on eût juré qu'il les lisait dans les profondeurs de son âme si inabordable, si fermée pour tous, si bonne au contraire, si chaude et si ardente, avec Reine-Marie seulement.

Sa voix avait les mêmes inflexions d'adoration infinie que lorsqu'il parlait à sa petite-fille.

Violette ne se sentit ni heurtée, ni froissée par lui.

Depuis longtemps, du reste, Jacques avait sa confiance.

Aussi, simplement, elle lui répondit heureuse d'être comprise :

—Oui vous avez raison, au début de ma vie c'était bien là mon rêve...

Hélas !... une dure expérience m'a depuis appris que tout songe est mensonge ..

Et c'est après avoir bien pesé et mesuré tous les inconvénients de solitude, de délaissement moral, de froideur que j'aurais à endurer dans ma nouvelle existence, que je me suis décidée, quand même, à me consacrer désormais au service des pauvres ..

—Voyons, voyons, dit Jacques, avec une singulière émotion, ce n'est pas sérieux, cela, ma petite Violette ?..

—Tout ce qu'il y a de plus sérieux monsieur.

A SUIVRE

ARMAND ET LES PIRATES

Ce n'est qu'un enfant

Aucun danger



JEANNINE ET PATAUD

Elle demande du secours

Délire



MARGOT TRAVAILLE TROP

Petite discussion.

Point de vue



LE FANTÔME

Au pays des songes.

Coup de poing



JOS BRAS-DE-FER

Il est édifié.

Patriotisme !



Ouverts de 10 à 6:30
samedi compris.

DUPUIS

Achetez chaque jour un timbre
d'épargne de guerre.

IL VOUS FAUT UN MANTEAU LÉGER ET UN DE CES COSTUMES, MADAME

... maintenant et souvent durant la belle saison de l'été





MANTEAUX EN DRAP POLO ou en FIN CREPE DE LAINE . . . Aussi en TWEED AUX TEXTURES ET COLORIS VARIES.

COSTUMES TAILLEUR si pratiques . . .
COSTUMES COUTURIER très féminins
... puis le COSTUME CARDIGAN NOUVEAU

Voyez comme nous avons une belle série de teintes à vous offrir dans ces deux vêtements printemps-été : ROUGE — VERT — TAN — LILAS — MARINE — COCO — BEIGE ains que NOIR.

TAILLES dans ces groupes: 11 à 19, 12 à 20, 38 à 44, pour dames et jeunes filles — chez DUPUIS . . .

19.95

Chaque vêtement de belle confection et à doublure de satin . . . Un de ces manteaux légers se portera souvent l'été sur une robe gaie . . . et plus tard à l'automne sur le costume . . . Le costume couturier ou tailleur sera pratique durant plusieurs mois et en maintes circonstances.

PAS DE COMMANDES POSTALES S.V.P.

Dupuis Frères
LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, président.
A.-S. DUGAS, v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Salon de la confection pour dames — DUPUIS — deuxième (De Montigny)